

***La plus haute oeuvre que soit* : Pseudo-traduction, mystification et
métafiction dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure**

Louis Bérubé

Mémoire présenté au Département d'études françaises
comme exigence partielle au grade de
maîtrise ès arts (Traductologie)

Université Concordia
Montréal, Québec, Canada

Février 2023

© Louis Bérubé, 2023

UNIVERSITÉ CONCORDIA

École des études supérieures

Nous certifions par les présentes que le mémoire rédigé

par Louis Bérubé

intitulé *La plus haute oeuvre que soit : Pseudo-traduction, mystification et
métafiction dans le Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure

et déposé à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès arts (Traductologie)

est conforme aux règlements de l'Université et satisfait aux normes établies pour
ce qui est de l'originalité et de la qualité.

Signé par les membres du Comité de soutenance

_____ Présidente

Danièle Marcoux

_____ Examineur interne

Paul Bandia

_____ Examinatrice externe

Marie-Alice Belle

_____ Directeur

René Lemieux

Approuvé par :

_____ Danièle Marcoux, Directrice du programme d'études supérieures

Le _____ 2023

_____ Pascale Sicotte, Doyenne de la faculté

Résumé

La plus haute uevre que seit : Pseudo-traduction, mystification et métafiction dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure

Louis Bérubé

Le concept de la pseudo-traduction peut paraître simple de prime abord : il s'agirait d'un texte, rédigé et publié dans une langue donnée, dont le caractère original est dissimulé au profit d'une fiction le présentant comme une œuvre traduite à partir d'une langue étrangère. La simplicité apparente de cette définition est problématisée par le grand nombre de textes qui frôlent les limites de l'original et du traduit, parmi lesquels les premiers romans français, les romans d'Antiquité, représentent un cas limite d'un intérêt particulier en raison de leur rôle fondateur dans le développement de la subjectivité littéraire occidentale. Imprégnées du motif de la revendication de fidélité scrupuleuse à des sources gréco-latines souvent obscurcies, déformées ou simplement inexistantes, ces *mises en roman* cultivent l'art de l'expression poétique originale sous le couvert de l'autorité de la matière antique. Vulgaire tromperie digne d'une époque d'obscurantisme, ou signe d'une conception de la traduction radicalement différente de la nôtre? L'étude du roman d'Antiquité le plus reproduit du Moyen Âge, le *Roman de Troie*, à la lumière des études théoriques sur les supercheries littéraires modernes et postmodernes renforce la crédibilité d'une troisième hypothèse : celle qui ferait de ces prétentions de fidélité dans l'opération traduisante des manifestations de fiction autoréflexive apparentées à celles que l'on retrouve dans de nombreuses pseudo-traductions depuis le XVI^e siècle.

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier Mathieu Giguère-Allard, qui m'apporta un soutien exceptionnel au cours des difficultés menant au prolongement de la période de rédaction de ce mémoire bien au-delà des deux ans normalement accordés. Ma gratitude envers mon directeur René Lemieux, dont l'esprit généraliste et la fine approche pédagogique en firent un collaborateur idéal, est inexprimable. Merci aussi à tous mes professeurs au premier et au deuxième cycles dont la collaboration directe ou indirecte a rendu possible la genèse et l'achèvement de ce projet, parmi lesquels Benoit Léger et Mario Longtin (qui furent un temps respectivement directeur et co-directeur), Diane Desrosiers, Catherine Leclerc, Louis Lefebvre, Isabelle Arseneau et Judith Woodsworth méritent une mention spéciale. La contribution de ma directrice de programme Danièle Marcoux, sans laquelle je m'imagine difficilement m'être approché du stade que je me prépare à franchir présentement, doit également être soulignée.

Ma reconnaissance s'étend à ceux qui m'ont initié à la vie professionnelle dans le domaine langagier, particulièrement Pierre Messier, Luc Robitaille, Louis Casgrain et Joseph Blain, et à mes collègues Peter Diekmeyer et Claudine Belhomme dont l'intérêt pour l'heureux dénouement de mes études fut grandement apprécié. Dans ma famille immédiate, ma mère Evelyne Proulx, mes sœurs Gabrielle et Emmanuelle Bérubé et ma grand-mère Colette Saint-Pierre méritent des éloges pour leurs précieux encouragements, tout comme Ray Yost et Sylvie Cloutier dans ma famille élargie. Merci également à tous mes amis dont le sens de l'humour et la curiosité intellectuelle continuent d'enrichir ma vie et mes réflexions : Graham Forster, Joël Sageau, Jean-Philippe Chartré, Etienne et Odile Dumas, Daniel Barbero, Mathieu Colucci, Michael et Rafael Fernandes, Liam Burns, Florent Benoit, Dylan Fellows, Daria Roberts et bien d'autres encore, et bien sûr ma copine Ekaterina Slavko à qui je dois une part inestimable de la motivation pour la conclusion de ce projet.

Dédicace

Le présent travail est dédié à la mémoire de Pierre-Dominique Dupouey (1877-1915).

Table des matières

Table des figures.....	vii
Introduction	1
Chapitre 1 – Le double effacement du traducteur médiéval	8
1.1 – Le problème de la non-synonymie de <i>translation</i> et <i>traduction</i>	8
1.2 – Les conceptions médiévales de l'équivalence	15
1.3 – Le vocabulaire du transfert interlinguistique en ancien français.....	23
1.4 – L'autorat au Moyen Âge.....	28
Chapitre 2 – Le problème de la définition de la pseudo-translation	33
2.1 – Approches traductologiques	33
2.2 – Approches empruntées aux études littéraires.....	43
Chapitre 3 – Mystification et métafiction dans le <i>Roman de Troie</i>	53
3.1 – Concepts et méthodologie	53
3.2 – Analyse des paratextes du <i>Roman de Troie</i>	58
3.3 – Le <i>Roman de Troie</i> comme mystification littéraire	69
3.4 – Métafictionnalité du <i>Roman de Troie</i>	76
Conclusion.....	89
Bibliographie.....	93
Annexes.....	104
Annexe A – Table des références dans le <i>Roman de Troie</i>	104

Table des figures

Figure 1 : <i>De excidio</i> dans un manuscrit du XIV ^e siècle (Trinity College Dublin)	4
[URL: https://digitalcollections.tcd.ie/concern/works/rv042v953 , consulté le 31 janvier 2023]	
Figure 2 : Manuscrit du XI ^e siècle contenant <i>De inventione</i> et la <i>Rhetorica ad Herennium</i> (BnF)	17
[URL: https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10546175v/f98.item , consulté le 3 février 2023]	
Figure 3 : <i>Incipit</i> du <i>Roman de Brut</i> de Wace dans un manuscrit du XIII ^e siècle (BnF)	25
[URL: https://essentiels.bnf.fr/fr/image/f8f9015a-4aa5-4cb1-838a-d983b0b1607e-roman-brut-3 , consulté le 3 février 2023]	
Figure 4 : Manuscrit rédigé de la main d’Otloh de Saint-Emmeran (Library of Congress)	30
[URL: https://www.loc.gov/resource/gdcwdl.wdl_14713/?sp=114 , consulté le 31 janvier 2023]	
Figure 5 : Page titre de la première édition du <i>Troubadour</i> (Librairie du Cardinal).....	45
[URL: https://www.abebooks.fr/edition-originale/Troubadour-Po%C3%A9sies-Occitaniques-XIIIe-Si%C3%A8cle-traduites/30030761921/bd , consulté le 3 février 2023]	
Figure 6 : Découverte du récit de Darès par Cornélius dans le Manuscrit C (Boileau, 2017).	59
Figure 7 : Benoît de Sainte-Maure dans le manuscrit C (Boileau, 2017)	65
Figure 8 : Le <i>Saietaire</i> (à droite) dans le manuscrit R (Cerrito, 2014)	73
Figure 9 : Tombeau d’Hector dans le manuscrit S (Legendre, 2021, p. 225)	81

Introduction

Lorsqu'il s'agit d'identifier les chefs-d'œuvre de la littérature francophone du Moyen Âge, les romans chevaleresques de Chrétien de Troyes et les lais bretons de Marie de France occupent une place de choix aux yeux du lectorat contemporain ; bien que la renommée de ces œuvres soit en effet considérable, le texte littéraire français attesté par le plus grand nombre des manuscrits préservés du siècle de Grégoire VII à celui de Léon X est quant à lui peu connu de nos jours¹. Il s'agit du *Roman de Troie*. Rédigé en Angleterre normande aux alentours de l'an 1165 (Mora-Lebrun, 2008, p. 86-91) par Benoît de Sainte-Maure, ostensiblement un clerc de la cour de Henri II (*ibid.*, p. 71-75), le *Roman* présente une version contemporaine du récit de la Guerre de Troie, des différends initiaux opposant Grecs et Troyens à la destruction finale de la ville et au retour des Grecs en leurs pays d'origine. Quelque 30,000 vers octosyllabiques à rimes plates (Bratu, 2019, p. 260) content les amours de Pâris et de Hélène, la rivalité opposant Achille et Hector, la ruse du cheval de bois aboutissant au sac de Troie et les pérégrinations d'Ulysse une fois la guerre terminée, entre autres épisodes consacrés par la tradition ou inédits. Le grand nombre de mises en prose (Jung, 1996, p. 440-562) et de traductions et d'adaptations en langues étrangères² témoigne de la fascination qu'a exercée sur les publics médiévaux cette interprétation des légendes homériques mise au goût du jour.

Le *Roman de Troie* appartient à un courant de littérature vernaculaire propre à la deuxième moitié du XII^e siècle et fondé sur le retour aux sources héritées de l'Antiquité gréco-latine, dont les représentants sont parfois considérés comme les premiers romans français (voir Mora-Lebrun, 2008, p. 7-18). Le *Roman de Thèbes*, adaptation de la *Thébaïde* de Stace, et le *Roman d'Eneas*, adaptation de l'*Énéide* de Virgile, forment avec le *Roman de*

¹ « Seule l'œuvre historique de Froissart, avec plus de 150 manuscrits, parvient à dépasser la popularité du *Roman de Troie* » (Bratu, 2019, p. 458).

² Par exemple l'*Historia troyana polimétrica* en castillan (XIII^e siècle; Heusch, 2010, p. 88), une *translation* néerlandaise du XIII^e siècle (Huet, 1916), le *Liet von Troye* en allemand (fin du XII^e siècle-début du XIII^e siècle; Masse, 2008) et l'*Ὁ Πόλεμος τῆς Τρωάδος* en grec (XIII^e ou XIV^e siècle; Schneider, 2001).

Troie une « trilogie » particulièrement cohésive sur les plans générique et poétique (*ibid.*, p. 11-12). À mi-chemin entre la chanson de geste et le roman courtois, cette forme de littérature présente l'Antiquité comme un monde enchanté où alternent les grands combats présentés dans un style s'apparentant à l'épopée (*ibid.*, p. 289-290), les descriptions d'objets d'art merveilleux (*ibid.*, p. 383-429) et les scènes d'amour et d'introspection (*ibid.*, p. 323-382). L'anachronisme y est de règle ; un clerc comme Benoît de Sainte-Maure dépeint ses guerriers grecs comme des chevaliers du XII^e siècle, à cheval sur des destriers castillans et astreints à un code d'honneur récapitulant les valeurs martiales de son public cible³. D'autres textes narratifs en vers romans de la même période, dont le *Roman de Brut* de Wace, les divers romans d'Alexandre le Grand (en particulier le *Roman de toute chevalerie* de Thomas de Kent) et un *Roman d'Apollonius de Tyr* fragmentaire (Huchet, 1984, p. 11-12), se rapprochent de la « trilogie » dans leur mise en scène des légendes gréco-romaines sous un angle fortement acculturé.

« [L]e roman naissant, en quête d'une autorité, souffre à ses débuts de ne pouvoir assumer une fiction ouvertement revendiquée comme telle; la caution de l'histoire lui fournit alors un bon garant, jusqu'à ce qu'il ait acquis suffisamment d'assurance pour s'imposer comme création littéraire garantie par la seule subjectivité de l'écrivain » (Mora-Lebrun, 1994, p. 58-59). Cette interprétation des motifs de l'appropriation de l'autorité des sources gréco-latines par les rédacteurs des romans d'Antiquité et de leur contribution à la genèse du roman français rappelle les conclusions des traductologues associés aux *Descriptive Translation Studies* et à la théorie des polysystèmes au sujet de la pseudo-traduction : dans une culture littéraire où l'innovation est marginalisée au profit d'approches plus

³ « His anachronism is well known: Benoît's ancient warriors fight like twelfth-century knights, run their affairs like medieval lords, and love like Ovidian lovers. » (Sunderland, 2018, p. 446) « [I]l s'agit bien d'un monde à leur façon, qui ne correspond effectivement ni à la 'vraie' Antiquité, ni au train quotidien de l'existence au XII^e siècle ; c'est un monde qui n'est ni antique, ni moderne, plus brillant d'habitude, plus riche, plus beau que le vrai, un monde où l'on trouve ce qu'on a voulu y mettre : une société, des héros, que l'on rêve sans doute à partir de ce que l'on connaît d'expérience, mais qui n'existent nulle part en fait, un monde de l'aventure » (de Lage, 1961, p. 288-290).

conservatrices, ou bien où le prestige des textes traduits surpasse simplement celui des textes originaux, la traduction supposée peut être une stratégie littéraire profitable (Toury, 2012, p. 48-52). L'objectif de notre mémoire sera d'appliquer les réflexions contemporaines sur la pseudo-translation à l'étude du *Roman de Troie* afin d'évaluer la pertinence et les ramifications théoriques d'un tel rapprochement. Les sources gréco-latines des romans d'Antiquité sont en effet sujettes à un processus de réécriture parfois qualifié d'adaptation (Petit, 2001, p. 482) ou de traduction libre (Bergeron, 2008, p. 22), termes qui risquent de ne pas rendre justice à l'ampleur des transformations que subissent ces sources, dont l'importance transparaît dans le fait que les textes résultants forment la base d'un genre littéraire nouveau.

Le *Roman de Troie* est inspiré en grande partie de deux textes en prose latine datant de l'Antiquité tardive, qui se présentent comme des traductions de témoignages oculaires d'abord écrits en grec : *De excidio Troiae historia*, attribuée à Darès le Phrygien, et *l'Ephemeris belli Trojani*, attribuée à Dictys de Crète (Benson, 2008, p. 1338). *De excidio* est un ouvrage sec et monotone, rédigé à la troisième personne, qui présente son résumé de la légende troyenne en des termes lapidaires et répétitifs (Cornil, 2012, p. 12 ; Griffin, 1908, p. 39). *l'Ephemeris* offre au lecteur un degré bien supérieur de richesse narrative et littéraire (Cornil, 2012, p. 25) ; l'utilisation de la première personne et la présence de dialogues le distinguent notamment de *De excidio*. Malgré l'héritage commun de ces deux textes, tributaires de la réception du Cycle épique par les lettrés de l'Empire romain, la correspondance entre les versions des événements présentées par l'un et l'autre est minimale (Prosperi, 2014, p. 5). Les deux sont pourtant, l'un comme l'autre, assimilés à des textes historiques véritables dans la période entourant la chute de l'Empire romain occidental (Cornil, 2012, p. 3), présumé encore bien en vigueur à l'époque de la rédaction du *Roman de Troie* (et qui ne sera démenti qu'à partir du XVII^e siècle ; Clark, 2020, p. 169-210).

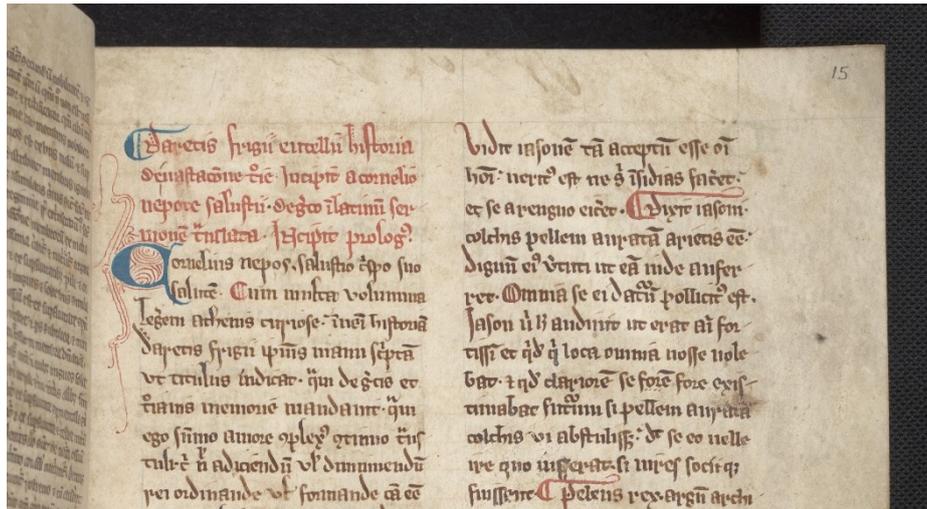


Figure 1 : *De excidio* dans un manuscrit du XIV^e siècle (Trinity College Dublin)

Contrairement au *Roman de Thèbes* et au *Roman d'Énéas*, que Silvère Menegaldo qualifie de « traductions simples », caractérisées par une imitation proche de leurs modèles quant à la microstructure et la macrostructure (qui n'exclut pas un certain nombre d'ajouts et de suppressions; 2011, p. 311), le *Roman de Troie* est notable dans son élaboration d'une narration originale dont les extraits traduits de Darès et de Dictys ne forment que le substrat (Mora-Lebrun, 2008, p. 181). Il suffit de comparer la longueur respective des textes en question : l'*Histoire de la Destruction de Troie* et l'*Éphéméride* ne font ensemble qu'une fraction du *Roman de Troie* qui compte plus que 30 000 vers (Benson, 2008, p. 1338). Dans son prologue, Benoît de Sainte-Maure semble pourtant présenter son œuvre comme une « traduction simple » : « Je suivrai mot à mot le texte latin et je n'ajouterai rien – telle est mon intention – à ce que je trouve dans ma source » (trad. Baumgartner, 1987, p. 38). Est-ce là une feinte, ou bien une description exacte de ses intentions en tant que rédacteur? L'ambiguïté est d'autant plus exacerbée par la déclaration qui suit immédiatement : « je ne m'interdirai pas, si du moins j'en ai le talent, d'ajouter quelques développements bienvenus » (*idem*). Certains chercheurs estiment que le prologue du *Roman de Troie* décrit de manière assez juste le travail entrepris par le poète : « Closer reading of the Prologue and of one illustrative episode in the text suggests that the French poet had a clear idea of what a translation should be, and that he

made every effort to live up to this ideal in his treatment of Dares and Dictys » (Sullivan, 1985b, p. 194). Dans le camp opposé, Jan Herman considère les romans d'antiquité, dont le *Roman de Troie*, comme des cas intermédiaires entre la traduction et la pseudo-traduction, caractérisés par la présence d'une « source endogène projetée sur le texte-source » (2013, p. 359).

La possibilité d'envisager un texte médiéval comme une pseudo-traduction aurait jusqu'à récemment été exclue par la plupart des chercheurs en études littéraires et en traductologie, qui considèrent cette forme d'écriture comme un produit de la Renaissance. En traçant les grandes lignes de l'émergence du concept moderne de la traduction, Antoine Berman place « la naissance de ce genre curieux, la pseudo-traduction » au XVI^e siècle, où la production et la lecture des traductions deviennent de plus en plus généralisées (1988, p. 24). Suivant un modèle chronologique semblable, Ronald Jenn ouvre son histoire de la pseudo-traduction avec *Don Quichotte* de Cervantès, qu'il voit comme « la mère de toutes les pseudo-traductions modernes » (2013, p. 35). Le refus d'inclure des textes antérieurs à la Renaissance au sein du corpus des pseudo-traductions est lié à la notion d'une absence, dans la pensée linguistique du Moyen Âge, d'une distinction entre écriture originale et reproduction textuelle, excluant nécessairement la possibilité d'une opposition binaire texte source—texte cible telle que nous la connaissons aujourd'hui. J. D. Burnley, dans son article « Late Medieval English Translation », défend la notion d'une « widespread Medieval obliviousness » concernant la traduction, menant à l'assimilation de la traduction, de la compilation ou bien de la réécriture dans une même activité (1989, p. 46). Les travaux récents sur le problème de la pensée médiévale sur la traduction ont cependant ouvert la voie à une vision plus nuancée de celle-ci. Ces ouvrages guideront notre réflexion au cours du premier chapitre de ce mémoire, où il s'agira de répondre à la question de l'anachronisme en déterminant s'il est possible – et à quel point – de parler de « traduction » au XII^e siècle.

Pour arriver à une juste évaluation du caractère pseudo-traductif du *Roman de Troie*, il sera aussi indispensable de passer en revue les différentes manières de définir la pseudo-traduction qui ont été proposées jusqu'à maintenant, ce qui formera la deuxième portion de notre mémoire. Comme le constate Maryam Mohammadi Dehcheshmeh, les définitions courantes de la pseudo-traduction sont hétérogènes et contradictoires : « [e]very scholar interprets PT from his/her particular point of view » (2013, p. 136). Ces considérations tiendront compte non seulement des approches traductologiques mais aussi des études littéraires sur la traduction fictive et la mystification. « La mystification consiste à laisser croire plutôt qu'à faire croire » (Jeandillou, 1994, p. 26) : alors qu'une supercherie est destinée à tromper l'auditoire et perd donc sa valeur une fois démasquée, la mystification comporte une dimension initiatique et invite le lecteur à se rendre compte de l'imposture. Les pseudo-traductions les plus connues contiennent de nombreux exemples de tels procédés. Ainsi, Kenneth Rexroth, « traducteur » de poèmes qu'il attribue à Marichiko, une courtisane japonaise fictive, élabore dans son œuvre un discours sur l'identité ambiguë de l'auteur (Apter, 2005, p. 166). Le cas de Roman Kacew (mieux connu sous le nom de Romain Gary) est aussi révélateur. Cet auteur, tout en allant jusqu'à « faire intervenir un homme de paille pour incarner le fictif Emile Ajar » (Jeandillou, 2001, p. 439), insère un grand nombre de références à ses romans antérieurs dans les œuvres publiées sous ce dernier pseudonyme afin de tourner en dérision les critiques qui « ne lisent pas – ou si mal – et ne relisent jamais » (*ibid.*, p. 443).

La troisième partie du mémoire se concentrera sur l'étude des paratextes du *Roman de Troie*, en particulier du prologue et de la conclusion, afin d'appréhender la nature du « projet de traduction » proposé par Benoît de Sainte-Maure et de déterminer s'il est possible de considérer ce texte comme une pseudo-traduction. En plus du prologue et de la conclusion, le *Roman* comporte un grand nombre d'interventions auctoriales où le rédacteur s'adresse

directement à l'auditoire (Gontero, 2006, p. 201-211) qui peuvent être vues comme des notes explicatives et qui seront prises en considération à cette étape. L'analyse portera aussi sur les éléments qui rapprochent le *Roman de Troie* des mystifications littéraires modernes. Les médiévistes ont recensé, dans les paratextes du *Roman* et dans la diégèse, des formes de discours analogues aux procédés autoréférentiels et autorévélateurs mentionnés plus haut. Outre le prologue énigmatique, l'emploi par l'auteur du verbe *trover*, qui peut signifier à la fois « trouver » ou « découvrir » et « inventer » (Mora-Lebrun, 2008, p. 181) apparaît comme une démarche d'auto-révélation potentielle; d'autres études constatent la présence d'un discours qui tend à remettre en question la fiabilité incontestable des sources antiques (Rollo, 1995, p. 219), suggérant que Benoît laisse planer le doute sur la véracité de sa propre œuvre (*ibid.*, p. 208). Une attention spéciale sera consacrée aux indices de fiction autoréflexive ou métafiction, souvent associée à la mystification dans les études littéraires sur la traduction fictive. Le tout sera présenté dans le but d'élargir les vues de la traductologie en établissant un dialogue entre ce domaine et des disciplines connexes telles que la littérature médiévale et l'étude de la mystification.

Chapitre 1 – Le double effacement du traducteur médiéval

Nous commencerons en répondant à la question de l’anachronisme, l’application d’un concept théorique contemporain tel que « pseudo-traduction » à une littérature séparée de nous par un laps de temps de plus de huit siècles pouvant paraître malaisante et trop peu soucieuse d’une juste appréhension de l’altérité. La première portion de ce chapitre présentera donc les principaux arguments en faveur de la perspective voulant que la conception médiévale de la traduction était si différente de la nôtre qu’il convient à peine de parler de traduction à l’époque, et *a fortiori* de pseudo-traduction. En guise de réponse, nous nous concentrerons sur trois thèmes que nous estimons aptes à faciliter un rapprochement entre ces deux moments dans l’histoire de la traduction : la « longue durée » du concept de l’équivalence textuelle et ses racines antiques et médiévales, la présence en ancien français d’expressions désignant la traduction à l’exclusion de toute autre activité langagière et les indices d’une conscience médiévale de l’aurat.

1.1 – Le problème de la non-synonymie de *translation* et *traduction*

Avant de tenter d’appliquer des notions issues de la recherche traductologique à l’étude de la littérature du XII^e siècle, il convient de s’interroger au sujet de la pertinence d’une telle démarche. Un discours sur la traduction présuppose l’existence de celle-ci, premièrement comme pratique mais aussi comme objet conceptuel dans une langue ou une culture donnée. Ceci est particulièrement vrai quand entre en jeu un concept subordonné tel que la pseudo-traduction, qui dépend d’une simulation consciente et subversive de ce qui « fait » la traduction dans un contexte particulier et nécessite donc que celle-ci soit non seulement pratiquée mais aussi rationalisée et verbalisée. De fait, la classification du *Roman de Troie* – ou de tout autre texte contemporain – comme pseudo-traduction se heurte dès le départ à l’objection qu’il n’y aurait pas eu de concept culturel de la traduction à l’époque en question. Cette proposition, fondée en partie sur une crainte raisonnable de l’anachronisme, ne peut être

rejetée *a priori* face aux preuves nombreuses et irréfutables de l'existence de la traduction au sens d'« activité translinguistique écrite » (Simon, 1989, p. 197) du XI^e au XV^e siècle. Le Moyen Âge se distingue certainement par l'omniprésence de productions littéraires de ce genre, et des spécialistes de l'époque peuvent affirmer avec une pleine assurance que « l'Europe occidentale doit sa culture aux traducteurs [médiévaux] » (Louis G. Kelly ; trad. Buridant, 2011, p. 325) ou bien que le Moyen Âge en soi devrait être considéré comme « une vaste entreprise de traduction » (Zink, 2011, p. 9). Pour nous, cependant, il s'agit plutôt de savoir si les gens lettrés de l'Europe médiévale concevaient la traduction comme une activité unique et clairement délimitée, si les occupants des *scriptoria*, traduisant, commentant et recréant des textes plus anciens, avaient conscience de cette multiplicité d'opérations qui paraît évidente à nos yeux et distinguaient donc entre la traduction et tout ce qui ne l'est pas.

Les travaux d'Antoine Berman, dont l'influence formatrice sur la traductologie a grandement contribué à la prépondérance d'opinions analogues parmi les chercheurs de ce domaine et à leur passage à l'état de lieux communs, nous donnent quelques exemples caractéristiques de scepticisme par rapport à la possibilité de proposer une équivalence entre l'activité traduisante du Moyen Âge et ce que nous identifions aujourd'hui comme la traduction. Prenons par exemple la préface de *Jacques Amyot, traducteur français*, où il est postulé qu'au Moyen Âge, toute écriture n'était que « ré-ordonnancement ou commentaire de textes déjà existants » (Berman, 1988, p. 26). Autrement dit, les temps médiévaux ne connaissaient pas la traduction en raison de l'absence de frontières claires entre « la production et la transformation du discours » (Simon, 1989, p. 196), celles-ci n'apparaissant pas avant la Renaissance du XVI^e siècle. La versatilité du travail des copistes médiévaux, qui plutôt que de reproduire machinalement les manuscrits à leur disposition jouaient également un rôle éditorial et critique, apportant diverses modifications au nom du bon goût, de l'accessibilité ou du souci de véracité (Guenée, 1977, p. 6-7), pourrait paraître ici comme une

manifestation et une preuve d'une telle indétermination. Au plan linguistique, cette hypothèse serait confirmée par l'application extrêmement générale du verbe *translater* (en ancien français) et de ses cognats (dans d'autres langues contemporaines).

Susceptible d'être considéré comme un synonyme de « traduire », terme inconnu jusqu'au début du XVI^e siècle (Chavy, 1982, p. 362), *translater* couvre en réalité un champ sémantique bien plus large. En ceci, il ne fait que récapituler la polyvalence du verbe-source médiolatin *translatare*, qui peut s'appliquer à des mouvements de transfert de toutes sortes (Berman, 1988, p. 29). Au XII^e siècle, l'un et l'autre sont d'ailleurs aussi susceptibles d'être employés pour signaler des déplacements physiques que pour décrire des pratiques scripturaires (Damian-Grint, 1999a, p. 23) : « flowers, bishops, captured peoples, and the relics of saints are all *translat* from one garden, see, kingdom, or shrine, to another » (Watson, 2008, p. 76). Des exemples du XIV^e et du XV^e siècle témoignent de la persistance de cette première définition (Stoll, 2015, p. 194). Dans le domaine textuel et linguistique, l'usage de *translater* peut se rattacher à des activités aussi diverses que l'adaptation et le commentaire, voire à la composition d'œuvres originales, autant qu'à la traduction telle que définie de nos jours (Damian-Grint, 1999a, p. 25-26). Le *Rhetorica ad Herennium*, manuel de rhétorique dont l'attribution à Cicéron garantit la popularité tout au long du Moyen Âge, emploie quant à lui *translatio* comme équivalent du grec μεταφορά, les deux servant à désigner la traduction intralinguistique ou la métaphore plutôt que quelconque opération interlinguistique (Stoll, 2015, p. 201).

Antoine Berman et Sherry Simon tirent un argument de plus pour l'entière non-synonymie de *translation* et de *traduction* du statut spécial du latin – comme langue sacrée, comme langue commune de l'Europe médiévale, comme langue privilégiée du savoir et de la culture – dont la position unique ferait de l'activité translinguistique médiévale un phénomène *sui generis*. « Traduire *en latin* », affirme Berman, « n'était pas la même chose que traduire *du*

latin » (Berman, 1988, p. 27) ; le latin, langue codifiée dont l'apprentissage représente une initiation nécessaire au monde des lettres, se démarque des langues maternelles davantage marquées par l'oralité et réglées par la convention (Bourgain, 2005, p. 29 et 31-37), et la *translation* d'éléments d'un texte de celui-ci vers celles-là est par conséquent également distincte et susceptible d'être dénotée par un vocabulaire particulier (Berman, 1988, p. 26). Simon ne dit pas autre chose en présentant « la traduction verticale (traduction des écrits saints et des *auctores*) et la traduction horizontale » (Simon, 1989, p. 197) comme deux réalités opposées dans la pensée linguistique médiévale, chacune disposant potentiellement d'une terminologie propre. La diglossie⁴ universelle des lettrés caractérise en effet le paysage littéraire du Moyen Âge. Ce « bilinguisme vertical » (Buridant, 2011, p. 375) produit à son tour un effet de distance favorisant une perception généralisée de la « pauvreté » (Di Stefano, 2006, p. 374) du français et d'autres langues vernaculaires par rapport au latin, de leur incapacité à véhiculer adéquatement des contenus d'ordre philosophique, scientifique ou religieux, et fait donc obstacle à la possibilité de concevoir la *translation* ou la traduction telle qu'elle sera imaginée à partir de la Renaissance, comme opération de transfert entre deux langues entreprise de manière à assurer l'identité des contenus.

Dans le domaine des langues vernaculaires, le plurilinguisme, voire l'absence de délimitations claires séparant une langue d'une autre, vient aussi confondre l'application d'un schéma contemporain de la traduction au Moyen Âge. À une époque où il existe un minimum de standardisation (nous devons attendre la fin du XIII^e siècle avant de voir les premières tentatives de rédiger des grammaires du français alors que latin et *grammarium* sont presque considérés comme synonymes ; voir Bourgain, 2005, p. 36-37), il est parfois difficile de savoir où tracer une ligne de démarcation entre des langues distinctes et des variétés d'une seule et même langue. Les langues hispaniques médiévales, par exemple, sont considérées par

⁴ Pascale Bourgain emploie ce terme de préférence à « bilinguisme » puisqu'il s'agit d'une coexistence entre au moins deux langues ayant des fonctions différentes (dont l'une, considérée comme plus « cultivée », est davantage codifiée) plutôt que deux langues de statut en principe égal (2005, p. 36).

Anthony Pym comme ayant les caractéristiques d'un continuum dialectal pouvant intégrer les caractéristiques de l'une et de l'autre dans telle manifestation particulière (2015, p. 109). Certains exemples d'hybridité, certes extrêmes – tels que les ouvrages franco-italiens (rédigés en un mélange d'ancien français et de diverses langues d'Italie du nord), dont le *Livre des merveilles* de Marco Polo est l'une des manifestations les mieux connues – montrent jusqu'où peut aller le brouillement des frontières linguistiques (Berman, 1988, p. 27 ; Bradley-Cromey, 1995, p. 366-368). Des spécialistes observant les va-et-vient audacieux entre différents vernaculaires, par exemple dans le contexte juridique anglais, ont pu conclure qu'ils faisaient face à une situation où « the linguistic problems of translation were not considered significant » (Burnley, 1989, p. 48).

Ce flou potentiel entourant la distinction entre différents types d'écriture (entre un texte original et une copie, entre le travail de l'auteur et celui du traducteur) s'apparente de près à un autre phénomène constitutif de l'écriture médiévale : l'absence apparente d'un mécanisme reliant chaque texte à un créateur particulier, identifié de nom. Pour de nombreux chercheurs, cette lacune équivaut à une preuve de l'indifférence du Moyen Âge envers la distinction entre texte primaire et texte secondaire : « l'auteur médiéval n'a aucune conception de propriété littéraire. » (Angelet, 1999, p. xxxv). Si une production littéraire est rattachée *ad intra* à un individu particulier, il est fort possible qu'il s'agisse du mécène ou du commanditaire plutôt que d'un rédacteur ou d'un éditeur affirmant sa personnalité propre⁵ ; pour ne citer qu'un exemple, l'auteur anonyme de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* consacre une portion importante de son préambule à l'éloge du dédicataire, Roger IV de Lille (Buridant, 2011, p. 352), dont le nom est pour sa part si étroitement associé à l'œuvre qu'elle est parfois identifiée comme *Estoires Roger* (voir Gaullier-Bougassas, 2018, p. 179-198). Le mécénat – élément fondamental du paysage littéraire médiéval, que le patronage soit celui d'un monastère, d'une

⁵ Une situation analogue apparaît dans le domaine des arts plastiques où les épigraphes associés à la production d'objets sacrés se rattachent de nom tantôt au commanditaire, tantôt au rédacteur du texte, tantôt à l'artiste (Favreau, 1999).

cathédrale ou d'un seigneur territorial (voir Bezzola, 1984, p. 129-139) – contribue d'autres façons à la dissolution apparente des frontières entre texte original et texte second, les choix éditoriaux des copistes étant souvent motivés par un désir de satisfaire aux attentes, voire aux exigences du commanditaire⁶.

La notion de l'auteur-proprétaire du texte, quand elle fait irruption, se rapporte généralement aux grands *auctoritates* de l'Antiquité dont l'activité créatrice est reconnue, s'ils ne sont pas même « canonisés » et placés au rang des sources quasi-infaillibles de vérité (voir Abed, 2006, p. 2-4). On a ainsi pu concevoir une dichotomie entre les textes anonymes d'une part et les textes d'*auctores* gréco-latins de l'autre (Simon, 1988, p. 197), comme si l'association au nom de l'auteur et la notion d'un texte définitif ne pouvaient apparaître en dehors de cette seconde catégorie. Même à l'intérieur de celle-ci, la reconnaissance de la personnalité auctorale n'engendre pas nécessairement la stabilité textuelle puisque le système sous-tendant cette hiérarchisation de la valeur littéraire, qui accorde une place privilégiée aux voix du passé, légitimise « l'exploitation du travail littéraire d'autrui », reconnue comme « digne d'éloge à l'intérieur de l'idéologie de l'*auctoritas* » (Segre, 1976, p. 279-292). L'absence généralisée de « fonction-auteur » existe en parallèle avec l'absence de « fonction-traducteur », pour reprendre les termes employés respectivement par Michel Foucault et Sherry Simon pour indiquer l'espace accordé à ces noms respectifs dans la production d'une œuvre écrite (Simon, 1989, p. 195). S'il est impossible de distinguer un texte secondaire d'un texte primaire, il est également impossible d'identifier des types particuliers de textes secondaires tels que les traductions.

Tout semblerait converger pour nous convaincre que la traduction pouvait exister au Moyen Âge comme pratique mais non comme objet de pensée, et *a fortiori* que la possibilité

⁶ Certains prologues de rédacteurs invoquent explicitement cette considération pour justifier le décalage entre « leur » version d'un texte et la source qu'elle prend comme modèle (Buridant, 2011, p. 369) ; d'autres expriment leur désarroi face à la « corruption » de textes et de récits par des médiateurs plus soucieux de « plaire à leur seigneur » que de présenter la « matière » choisie dans toute son intégrité (Clamote Carreto, 2020, p. 103-104).

d'une pseudo-traduction médiévale devrait être considérée comme une absurdité. « Pour que le traducteur existe, il faut qu'il y ait langue, texte et auteur » (*ibid.*, p. 197). Ces conditions étaient-elles satisfaites dans un contexte multilingue où « the cult of authorial personality was only just emerging, and the formation of literary values had not such a grip as they do upon modern scholars » (Burnley, 1989, p. 53) ? Pourtant, la prudence s'impose quand il s'agit de dresser des lignes si nettes entre la pensée d'une époque révolue et celle d'aujourd'hui. L'anachronisme est certes à redouter. La tentation de voir une incommensurabilité culturelle là où il n'y a que d'importantes différences qualitatives l'est aussi.

Remarquons d'abord que les chercheurs dont les travaux semblent exclure la possibilité de traduction médiévale – nous avons cité Simon et Berman, dont certains passages se rapprochent d'une conception de la traduction telle que pratiquée au Moyen Âge comme un cas fort particulier de *non*-traduction – reconnaissent eux-mêmes certaines limites à cette perspective. Simon distingue bien l'absence de fonction-traducteur de l'absence de traduction, et identifie le Moyen Âge comme une époque dotée d'une « conceptualisation pluridimensionnelle de la traduction » (Simon, 1989, p. 196). Cette perspective est reprise par Antoine Berman, qui distingue entre la conception antique et médiévale de la traduction et la conception moderne en constatant l'émergence, à la Renaissance, de la traduction comme activité unique, alors qu'auparavant différents types de traduction étaient répartis parmi différents domaines d'activité (Berman, 1988, p. 36). « L'acte de "traduire", comme tel, existait bien, mais [...] il n'avait ni visage propre, ni nom unique » (*ibid.*, p. 28) En ceci, le paysage culturel médiéval peut être mis en contraste avec celui de l'Antiquité grecque, qui pourrait davantage être considéré comme un milieu qui ne connaissait pas la traduction : « [L]e concept culturel de la traduction est presque inexistant chez les Grecs jusqu'à l'époque alexandrine » (Simon, 1989, p. 196).

1.2 – Les conceptions médiévales de l'équivalence

Pour qu'il y ait traduction, selon la *working definition* de Gideon Toury, trois conditions doivent être vérifiées : le postulat du texte-source, le postulat du transfert et le postulat des relations, ces dernières ne se limitant pas à l'équivalence qui reste cependant le type le plus souvent revendiqué dans les traductions contemporaines (Toury, 1995, p. 35). L'existence de notions analogues dans la pensée linguistique du Moyen Âge serait donc un indice clair de l'existence du concept culturel de la traduction à l'époque. Des trois, la conscience du postulat du transfert est sans doute la plus facile à démontrer pour la période entourant la rédaction du *Roman de Troie*. Comme le suggère l'usage répandu de *translatare* et de ses dérivés, la culture scripturaire de cette époque assimile de nombreuses formes d'activité intellectuelle et littéraire, et non seulement celles qui nous semblent s'apparenter à la traduction, à autant de mouvements de transfert. Sont rangés dans cette catégorie, entre autres, « le transfert métaphorique, le déplacement d'idées et finalement la traduction » (Lusignan, 1986, p. 158-159). La transmission du savoir gréco-latin est considérée comme une forme de *translatio*, la *translatio studii* (Buridant, 2011, p. 377), comme le sont les revendications de continuité avec l'Empire romain qui caractérisent de nombreuses monarchies médiévales, elles affublées du nom de *translatio imperii*.

La conscience des deux autres conditions a laissé de plus faibles indices. Elle peut néanmoins être observée tout au long du Moyen Âge en suivant le développement du discours, hérité de l'Antiquité latine, opposant deux conceptions rivales de l'équivalence (puisque l'équivalence est une forme de relation particulière qui présuppose un texte-source auquel le texte traduit équivaut, l'affirmation d'équivalence, si elle est présente, est une manifestation du premier postulat aussi bien que du troisième). Ces tensions trouvent leur source dans une schématisation élaborée par Cicéron, qui peut être considéré comme étant à l'origine du concept occidental de la traduction (Berman, 1988, p. 28). Bien que ses écrits sur

le sujet soient généralement interprétés comme favorisant la traduction libre plutôt que ce qu'il appelle la traduction servile (den Haan, 2016, p. 87-90 ; Svenbro, 2009, p. 9), il sera responsable de l'un des développements les plus importants dans cette sphère en théorisant formellement qu'un texte puisse avoir une relation d'identité avec un texte rédigé dans une autre langue ou avec un autre système de signes (Berman, 1988, p. 29). De manière concomitante, il posera les bases d'une « traductologie » qui durera près de 1 500 ans.

Il est bien connu que Cicéron, cherchant à justifier ses traductions-adaptations-imitations hautement « romanisantes » des orateurs hellénistiques Eschine et Démosthène, distingue entre deux manières de traduire, l'une étant comparée au travail d'un orateur tel que ceux qu'il prend comme modèles et l'autre étant comparée au travail d'un interprète, et qu'il valorise la première et déprécie la deuxième. Ce discours est parfois considéré comme une défense de la traduction du *sens* d'un texte plutôt que de la *lettre*, mais une analyse plus juste serait de comprendre un texte comme *De optimo genere oratorum* comme un appel à une traduction pragmatique de mots selon leur fonction rhétorique plutôt qu'une traduction sémantique de mots selon leur sens pris en isolation (Buridant, 2011, p. 338). L'équivalence, dans cette perspective, consiste en la transposition de procédés rhétoriques empruntés aux orateurs grecs dans le but de démontrer l'opportunité de leur emploi dans des discours en langue latine. Il s'agit cependant, dans les deux cas, d'équivalence, car désormais est présumée « l'identité de contenu de ce qui est linguistiquement visé dans les deux formes d'expression langagière » (Lohmann, 1965, p. 85 ; trad. Berman, 1988, p. 28). Rien ne nous autorise à croire que le Moyen Âge, où la rhétorique des anciens est reproduite, commentée et enseignée autant que le permet une tradition textuelle parfois fragmentaire, constituant la matrice de base à partir de laquelle se forme tout travail d'écrivain, aurait ignoré ce développement déjà connu de l'Antiquité romaine⁷. Nous verrons en effet par la suite

⁷ « Medieval rhetoric is fragmented, first, in the obvious sense that many of the major rhetorical texts either disappeared or survived only in damaged form. Even more damaging was the fragmentation of their

comment la tradition aboutissant à la pensée linguistique médiévale a adopté, intégré et remanié ces réflexions.



Figure 2 : Manuscrit du XI^e siècle contenant *De inventione* et la *Rhetorica ad Herennium*
(BnF)

La période précédant immédiatement la chute de l'Empire romain d'Occident marque la frontière séparant « deux systèmes discontinus en matière de théorisation [de la traduction] », (Svenbro, 2018, p. 24-25), tant les modifications apportées aux idées cicéroniennes par les principaux porte-paroles de la « traductologie » patristique sont significatives. Les plus importantes sont opérées au Ve siècle par saint Jérôme, qui valorise d'une part la méthode littérale raillée par Cicéron, la présentant comme la plus noble dans le cas de certains textes sacrés (Buridant, 2011, p. 341). Quand il se rallie à l'approche favorisée dans *De optimo genere oratorum*, il le fait (se référant fréquemment à un autre traducteur paléo-chrétien, Évagre d'Antioche) au nom de faciliter l'accès au texte antérieur, dont la compréhension et l'appréciation souffriraient des contraintes imposées par une méthode traductive visant à donner l'équivalent de chaque cas grammatical, participe, article etc. (den Haan, 2016, p. 91) Sous l'influence d'Évagre, Jérôme réinterprète la conception de l'équivalence textuelle héritée de Cicéron, passant d'une conception de la traduction axée sur l'emprunt de procédés

contexts.» (Vickers, 1989, p. 214) Des copies de *De optimo genere oratorum* apparaissent dans les manuscrits destinés à la formation des clercs, moins fréquemment cependant que la *Rhetorica ad Herennium* et le *De inventione* de Cicéron (Ward, 2018, p. 93).

rhétoriques à une langue étrangère – dont la dimension sémantique est à la limite indifférente – à une considération de la reproduction du sens d’un ensemble de mots (*ibid.*, p. 95-97; Buridant, 2011, p. 341).

Parmi les réflexions de Jérôme sur la traduction, la célèbre *Lettre 57 à Pammaque*, « véritable traité prescriptif de traductologie » (Svenbro, 2009, p. 10), porte le sous-titre *De optimo genere interpretandi*, clin d’œil au *De optimo genere oratorum* de Cicéron – clin d’œil contestataire puisque Jérôme s’affiche comme *interpretes*, position quelque peu déshonorable aux yeux de ses prédécesseurs (Svenbro, 2018, p. 25). La distanciation effectuée par ce choix rhétorique correspond au rapport entre les prises de position théoriques de l’un et de l’autre, correspondant à leur tour aux contextes particuliers engendrant la production de leurs œuvres traduites. Cicéron « traduit » Eschine et Démosthène pour un auditoire déjà habitué à la lecture de textes grecs dans leur langue originale ; il s’agit pour lui de montrer comment un locuteur du latin pourrait s’exprimer à la façon de ces orateurs attiques et ainsi de défendre ses propres qualités de tribun des dénonciations provenant des partisans d’une approche plus conservatrice (den Haan, 2016, p. 27-28). Jérôme reproduit des textes grecs et hébreux en latin vulgaire pour des lecteurs moins instruits, n’ayant pas la possibilité d’accès direct à ces langues ou même à un latin d’érudit, mais souhaitant connaître la vérité sacrée (*ibid.*, p. 90; Svenbro 2009, p. 15). C’est ainsi qu’il réinvente la conception cicéronienne de l’identité des contenus, proposant qu’il est possible à la fois de traduire comme un *interpretes* et de choisir un mode d’expression littéraire propre à la langue d’arrivée : « Ce n’est pas un mot par un mot, mais une idée par une idée que j’exprime » (trad. Svenbro 2018, p. 30).

Il reste à Boèce, un siècle plus tard, d’achever l’élaboration d’un paradigme dont l’influence est encore largement ressentie au moment de la rédaction du *Roman de Troie*. Jérôme avait pris parti en faveur de la validité de l’approche du traducteur-interprète, mais de manière qualifiée, adoptant une posture défensive et ne justifiant en réalité la traduction

« mot-à-mot » que dans certains cas découlant de la difficulté d’interpréter le texte biblique (Buridant, 2011, p. 341). Boèce élargit, lui, le champ d’application de cette « exception » au point de comprendre tout type de texte où il est question de transmettre des connaissances spécialisées. Son prologue à l’*Isagogè* de Porphyre reprend le motif du *fidus interpres* tant vilipendé par Cicéron et Horace, assumant pleinement le rôle – non sans une certaine ironie (Svenbro, 2018, p. 31). Reconnaisant sa « faute », Boèce explique que « dans les textes où l’on cherche la connaissance des choses, ce n’est pas l’élégance du beau discours, mais la vérité incorrompue qu’il faut chercher » (Boèce traduit par Svenbro, 2018, p. 31), et donc que « l’honnêteté d’une traduction scrupuleuse » (*idem.*) est à rechercher avant tout. La fidélité au texte de départ devient donc « la valeur positive par excellence » (Buridant, 2011, p. 342) au point de prévaloir catégoriquement sur les considérations esthétiques et stylistiques, mutation axiologique dont l’impact sur la pensée linguistique des siècles à venir s’avérera immense.

À mesure que la connaissance des lettres grecques disparaît de l’Occident, que les variétés du latin vulgaire se différencient de la langue-mère qui devient langue de culture maîtrisée seulement par une minorité de clercs diglossiques – bref, à mesure que la traduction prend de l’importance comme moteur de la culture scripturaire – la « traductologie » boécienne est incorporée à la rhétorique standardisée de la production et de la présentation des textes. La protestation de fidélité « servile » à un texte-source est en effet l’un des lieux communs de l’écriture médiévale, particulièrement dans le domaine des textes philosophiques et scientifiques. La réalité concrète peut être toute autre : « [L]a question de la littéralité, qui est toujours invoquée, ne correspond pas toujours à la technique de la traduction, laissant penser qu’elle n’est que l’expression d’un souci de fidélité » (Ducos, 2008, p. 182). Il en ressort qu’un grand nombre de *translateurs* médiévaux, qui peuvent sembler traiter leurs textes-sources allégués « avec une liberté, une désinvolture, une fantaisie aussi déconcertantes » (Chavy, 1974, p. 557) à nos yeux, situent leur travail dans l’ombre d’un idéal

de fidélité compréhensive dont le caractère irréalisable est à regretter (Buridant, 2011, p. 350). Parfois la protestation de fidélité n'est que pure acquiescement à la convention pré-établie ; des prologues annonçant un style de *translation* à la Boèce, où la stricte correspondance à l'original est présentée comme une priorité éclipsant l'élégance littéraire, peuvent ainsi être recopiés pour servir d'introduction à d'autres textes avec plus d'un siècle de distance entre l'un et l'autre (Hamesse, 2011, xi-xii).

La présence de tels écarts entre théorie et pratique contribue même aujourd'hui à l'impression que le peu de réflexion au sujet de la *translation* au Moyen Âge se faisait « au doigt mouillé » (Svenbro, 2018, p. 24) et consistait principalement en un ramassis de citations héritées de l'Antiquité érigées en maximes de manière quelque peu arbitraire et inconstante. Cette vision ne rend justice ni au degré de développement de la théorie médiévale de la *translation*, ni au degré d'application pratique sérieuse de celle-ci. Les *translateurs* manifestent divers niveaux de conscience des paradigmes théoriques associés à leur travail, mais la familiarité avec ceux-ci est associée à la précision de leurs traductions (Brucker, 1997, p. 64) ; il en ressort que la *translation* est vraiment un savoir, incorporant à la fois la théorie et la pratique.

La prédominance dans les manuscrits médiévaux de revendications d'équivalence littérale, souvent confirmée dans la pratique, ne va pas sans susciter de l'opposition de la part de certains lettrés. Jean de Salisbury, clerc anglo-normand contemporain de Benoît de Sainte-Maure, se plaint par exemple d'une *translation* des *Seconds analytiques* d'Aristote marquée par une si étroite correspondance entre le grec et le latin que le texte en devient, à toute fin pratique, irrecevable dans la langue d'arrivée (Buridant, 2011, p. 366). Des partisans de l'équivalence sémantique valorisée par Jérôme, puis marginalisée au profit d'une équivalence terminologique et morphologique par Boèce, se retrouvent donc parmi les rangs des *translateurs* médiévaux (*idem*). À l'inverse, d'autres comme les savants ecclésiastiques

Robert Grosseteste et Roger Bacon se montrent sceptiques à l'égard de la possibilité de *translater* d'une langue à une autre sans faire violence aux exigences sémantiques du texte initial ou aux modes d'expression propre à la langue-destinataire (Burnley, 1989, p. 49; Buridant, 2011, p. 367-368). C'est peut-être à travers sa négation – évoquant « [l]'objection préjudicielle chère à la traductologie moderne » (Svenbro, 2018, p. 32) – que la croyance de cette époque en la possibilité d'équivalence entre deux termes d'une opération de *translation* transparait le plus clairement.

Il faudra donc attendre le XVI^e siècle avant que la traduction soit définie comme une activité aspirant à un équilibre entre les deux pôles de la *translation* interlinguistique médiévale, ce que fait pour la première fois l'écrivain valencien Joan Lluís Vives dans un ouvrage datant de 1533, *De ratione dicendi* (Pym, 2015, p. 108). Dans la pratique, pourtant, un certain nombre d'exemplaires de l'écriture contemporaine au *Roman de Troie* se rapprochent déjà de cet idéal. Une vie des saints Barlaam et Josaphat produite dans le monastère géorgien d'Iviron au Mont Athos au début du XIII^e siècle – une quarantaine d'années après la rédaction de *Troie* – est particulièrement notable à cet égard. Rédigée dans les marges d'un manuscrit de l'original grec datant du XI^e siècle, elle se rapproche de manière remarquable de ce qui deviendra plus tard l'idéal humaniste de la traduction : « [L]a traduction faite à partir du grec suit sa source minutieusement [...] [l]e traducteur ne change que la syntaxe, le sens de l'énoncé restant le même, et il conserve également les choix stylistiques » (Agrigoroaei, 2014, p. 132). Sans la manifester de manière aussi prononcée, d'autres manuscrits romans du XII^e siècle témoignent d'une recherche d'une voie intermédiaire entre l'équivalence *de verbo ad verbum* et l'équivalence *de senso ad sensum*, particulièrement dans le domaine de la *translation* en prose où le désir de se tenir à une fidélité scrupuleuse alterne avec le besoin de « céder à l'équivalence dynamique » à des fins vulgarisatrices (Galderisi et Agrigoroaei, 2018, p. 44). Bien que plutôt exceptionnelle, la

possibilité d'un texte vernaculaire de cette époque visant un rapport à l'hypotexte approximant nos idées contemporaines sur l'équivalence n'est donc pas à écarter complètement.

Les débats (de la fin du XII^e siècle au début du XIII^e) entourant la production de littérature en vers – souvent inspirée ou adaptée de textes anciens, que la langue « cible » soit le latin ou un vernaculaire comme le roman – témoignent aussi d'une conscience d'enjeux analogues à ceux découlant de la *translation* interlinguistique seule. Là encore, la préoccupation « sourcière » de fidélité à un hypotexte entre en conflit avec les accommodations requises par la finalité du texte « cible » – particulièrement, dans une perspective de littérature ayant comme fonction le divertissement plutôt que l'instruction, l'agrément. D'un côté, « prologues et épilogues insistent sur le lien géométrique et rectiligne qui doit unir le roman à sa source » (Clamote Carreto, 2020, p. 104); que cette source soit réelle, alléguée ou retravaillée au point d'être méconnaissable, qu'il s'agisse d'un texte ou d'un récit transmis oralement, les créateurs de vers romans se positionnent comme agents de restitution de l'intégrité d'un « original » déformé par des *jongleurs* peu scrupuleux au point de devenir *fable* (*ibid.*, p. 102-104). De l'autre, les vers sont souvent relégués au rang des moyens de communication intrinsèquement trompeurs – la création d'un texte immersif et plaisant à écouter étant un objectif primordial, le souci de « bien dire » prend fréquemment le dessus sur une fidélité pourtant revendiquée – justifiant dans certains cas la rédaction en prose (*ibid.*, p. 106-108). Des versificateurs de la fin du XII^e siècle, reconnaissant ces difficultés, recherchent une *via media* entre l'amplification rhétorique et une reproduction de la source contraignante au point de nuire à l'appréciation sensible de l'œuvre, proposant une « poétique de la tempérance » (*ibid.*, p. 105) qui ne va pas sans rappeler les tentatives de trouver un équilibre entre la traduction *de verbo ad verbum* et la traduction *de senso ad sensum*.

1.3 – Le vocabulaire du transfert interlinguistique en ancien français

Il reste à savoir quelle terminologie aurait pu être employée pour désigner un rapport interlinguistique de ce genre, si telle chose peut même être déterminée. Aux yeux de certains spécialistes de la traduction, le passage au crible du vocabulaire de la *translation* dans le but d'identifier des expressions désignant spécifiquement l'acte de traduire serait partie perdue d'avance puisque « [l]'écriture médiévale étant essentiellement ré-ordonnement ou commentaire de textes déjà existants, il était difficile, et dénué de sens, d'isoler l'acte de traduire du reste » (Berman, 1988, p. 26). « [G]reat circumspection », dit également J.D. Burnley, dont les recherches ne détectent aucune typologie de la *translation* inter-linguistique plus complexe que celle de saint Jérôme avant le XVI^e siècle, « is clearly required in proposing any account of medieval vernacular translation which assumes contemporary differentiation into types » (Burnley, 1989, p. 52). Les recherches contemporaines, cependant, tendent à démontrer que la variété de termes et d'expressions se rattachant à ce grand complexe qu'est la *translation* correspond à autant de précisions et de nuances significatives (Buridant, 2011, p. 377).

Une contribution particulièrement valable, puisqu'elle restreint son enquête précisément à l'époque et au type de texte que représente le *Roman de Troie*, provient de Peter Damian-Grint, dont le livre *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance* comprend une étude détaillée des modalités de la *translation* dans le cas particulier des histoires vernaculaires anglo-normandes. Pour Damian-Grint, « the lexis of Old French is in fact no more fluid than that of any modern language » (1999a, p. 210). Ce refus de la prétendue « fluidité lexicale » exceptionnelle de l'Ancien français forme le postulat de base d'une analyse du vocabulaire associé à la production littéraire anglo-normande au XII^e siècle, y compris en ce qui touche à l'écriture translinguistique. Proposant qu'au sein de cette littérature « terms are not used indiscriminately, but are carefully chosen according to the

nuance of meaning required by the poet » (*ibid.*, p. 252), Damian-Grint tente de saisir le sens précis de chacun d'entre eux en se fondant sur l'étude comparative des usages multiples d'une série de termes identifiant une œuvre quelconque ou se rattachant à l'activité scriptoriale. Les trois unités lexicales le plus souvent recensées, *estoire*, *livre* et *geste*, n'ont aucune connotation les reliant particulièrement à la traduction ; cependant, *romanz*, en autant qu'il fait référence aux langues vernaculaires (pouvant même dénoter des langues non-romanes telles que le danois ; voir *ibid.*, p. 231), s'y trouve associée par l'intermédiaire d'expressions telles que le *faire romanz* employé par Wace, le rival de Benoît de Sainte-Maure à la cour de Henri II (*ibid.*, p. 230), ou l'*en romanz trestornee* de l'auteur de l'*Estoire d'Antioche* (*ibid.*, p. 231).

Translater, quant à lui, apparaît dans ce corpus comme un terme polyvalent dont l'association à l'écriture interlinguistique est récurrente mais qui, sans détermination additionnelle, ne dénote que rarement les opérations spécifiquement traductives : « [T]here is little evidence in historiographical texts of the period for a meaning of *translater* equivalent to the modern 'translate' » (Damian-Grint, 1999b, p. 354). Les rédacteurs d'histoires vernaculaires justifient le plus souvent leur travail en le présentant comme une œuvre d'*enarratio* ou de transfert interprétatif, destiné à permettre à leur auditoire d'avoir accès au savoir contenu dans une *estoire* ou un *livre* dont la provenance linguistique empêcherait autrement la consultation (*ibid.*, p. 352). *Translation* et *translater* sont par conséquent employés de manière peu discriminante, pouvant dénoter ce processus d'adaptation et de vulgarisation en tant que tout ou se rattacher à une composante particulière. Geoffroy Gaimar, auteur de l'*Estoire des Engleis*, semble décrire la compilation et la collation de sources préalables à la rédaction de celle-ci comme une forme de *translation* ; quoi qu'il en soit, le terme n'a pour lui aucun rapport nécessaire au transfert interlinguistique puisque des œuvres en Moyen français se trouvent parmi les textes soumis à cette opération (*ibid.*, 354). Dans les

œuvres de Wace, la connotation herméneutique que peut revêtir *translater* transparait clairement ; pour lui il s'agit non seulement de faire parvenir des renseignements historiques à son auditoire mais aussi de discerner la vérité face à des sources mutuellement contradictoires afin d'offrir une information fiable (*ibid.*, p. 355).

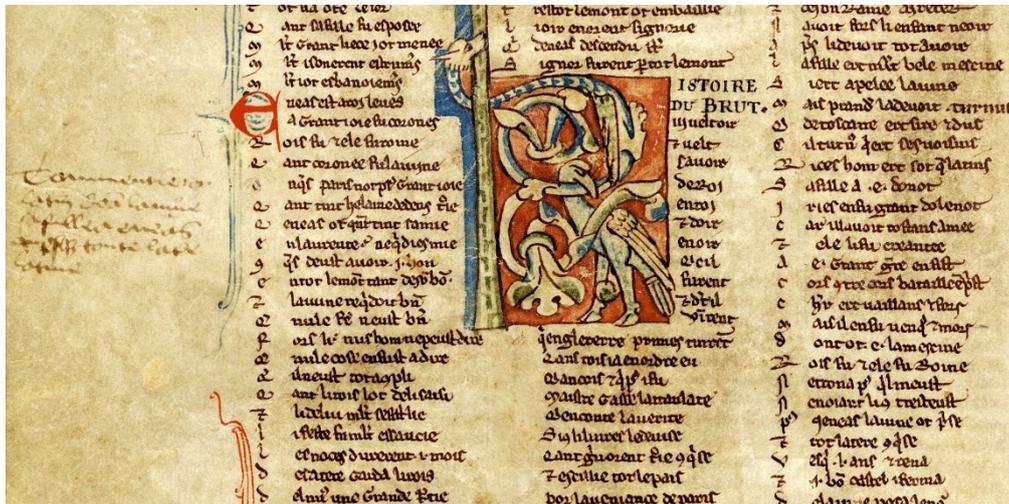


Figure 3 : *Incipit* du *Roman de Brut* de Wace dans un manuscrit du XIII^e siècle (BnF)

Une autre expression qui pourrait de prime abord sembler adéquate pour dénoter la traduction d'une langue à l'autre, *escrire*, est en réalité inapplicable puisqu'à l'époque elle fait référence presque exclusivement à l'écriture en latin ; du vivant de Benoît, *escrire en romanz* aurait été considérée comme une locution auto-contradictoire (Damian-Grint, 1999a, p. 29). Il reste donc la famille de *faire romanz* et des expressions apparentées, dont l'association aux opérations de transfert interlinguistique, mentionnée plus haut, est assez robuste pour qu'elles puissent être considérées comme recouvrant un champ sémantique très proche de celui qu'occupera *traduction* à partir du XVI^e siècle. Les expressions les plus courantes, quand il s'agit de faire référence au transfert linguistique, sont *faire romanz* ou *ferre romanz* et *metre en romanz* (*ibid.*, p. 30) Le contraste entre la spécificité de celles-ci et la généralité de *translation* et *translater* se manifeste de manière très claire dans les œuvres qui emploient les deux catégories simultanément. Le texte de Sanson de Nantuil intitulé *Proverbes de Salemon*, par exemple, mêle des citations bibliques en latin, des traductions ultra-littérales évoquant les

psautiers bilingues de l'époque et des gloses en ancien français offrant l'interprétation de ces extraits. Dans cet ensemble, *translatiun* apparaît en lien avec la totalité du travail de réarrangement textuel et de vulgarisation qu'entreprend Sanson ; les aspects spécifiquement traductifs sont dénotés par des variantes de *metre en* (par exemple *mist en latin* au vers 164) ou par un néologisme apparent, *ethimologier*, qui évoque l'exposition littérale du sens de chaque mot (*ibid.*, p. 26). Le même constat ressort de la lecture des œuvres de Wace ; si *translation* et ses variantes y trouvent généralement un sens herméneutique, une abondance d'emplois de *ferre* + langue ou *metre en* + langue y apparaissent également, toujours dans un contexte favorable à l'interprétation de ceux-ci comme analogues de « traduire » (*ibid.*, p. 25).

Des variations significatives peuvent être identifiées même au sein de cette famille. Comme *romanz* acquiert progressivement le sens d'une forme de littérature plutôt que d'une langue, processus peut-être initié avant la fin du XII^e siècle (*ibid.*, p. 30), *metre en françois* apparaît de manière de plus en plus régulière comme alternative à partir de cette même période (Buridant, 2011, p. 379). Au-delà de ces variantes tendant simplement à résoudre des imprécisions terminologiques, d'autres semblent être associées à des nuances sémantiques importantes. En effet, la connotation « statique » de *metre en* + langue et *ferre* + langue, qui rappelle des expressions métaphoriques dans d'autres langues telles que le sanskrit *anuvad* (« dire encore ») (voir Pym, 2007, p. 160), porte en elle la suggestion de l'identité des contenus entre le texte primaire et le texte secondaire (Damian-Grint, 1999a, p. 31). L'emploi par certains rédacteurs d'expressions au caractère « dynamique » telles qu'*estraiire*, *traire* et *torner en romanz*, ayant chacune la connotation de *déplacement vers le français* ou de *transformation en français*, peut être vu comme une affirmation d'une conception rivale ou complémentaire de la traduction (Buridant, 2011, p. 380 ; Damian-Grint, 1999a., p. 30-31). Les *Lais* et les *Fables* de Marie de France, où les références au transfert linguistique sont généralement associées à *traire en* + langue et occasionnellement à *torner en* + langue (ainsi

qu'à une variante encore plus rare de cette dernière expression, *trestorner*), illustrent cette tendance. Les *lais* conservent la tension entre *translation* et écriture translinguistique, considérée comme une manifestation particulière ou une composante de celle-ci ; la *translation* y englobe tout un travail d'*enarratio* ou de commentaire et d'explicitation tandis que les références à la « traduction » passent toujours par un vocabulaire spécialisé dénotant une activité subordonnée (*idem*).

Des travaux contemporains ont remis en question certaines affirmations de Damian-Grint, sans toutefois renverser ses résultats principaux. Jessica Stoll, étudiant un corpus distribué sur une période s'étendant du XII^e siècle au XV^e, estime que le sens linguistique de *translation* prime sur le sens dynamique tout au long du Moyen Âge (2015, p. 194), tandis que Damian-Grint avait tendance à voir celui-ci comme une exception relative tirant sa vertu métaphorique d'un sens dominant de transfert physique ou culturel. Elle signale aussi quelques variantes additionnelles des expressions métaphoriques du type *metre en* + langue, telles que *metre en escrit*, qui semble faire référence à la traduction de discours oral en langue vernaculaire vers le latin (*ibid.*, p. 199). La possibilité que *trover* et *controver*, qui peuvent faire référence à la découverte, à l'invention ou au mensonge (particulièrement dans le deuxième cas), soient occasionnellement utilisés pour parler de la traduction est aussi soulevée ; en plus de leur emploi dans le *Roman de Troie*, des usages analogues peuvent être identifiés dans les *Fables* de Marie de France (*ibid.*, p. 195-197). Stoll suggère que ces expressions évoquent la traduction en faisant l'écho de la conception de la mémoire qui caractérise l'Antiquité latine. Les *auctores* de l'Empire romain dont s'inspirent les rédacteurs médiévaux imaginent la mémoire comme un « trésor » ou un coffre-fort où les connaissances peuvent être entreposées pour en être tirées à une date ultérieure ; « within the metaphor of the French *trouver*, the information found already has a shape, and thus it is often used for translation » (Stoll, 2015, p. 195). Cependant, cette dernière association est moins

significative que celles que signale Damian-Grint, n'ayant pas le caractère quasi-exclusif qui caractérise les rapports entre la famille *metre en* + langue et les opérations de type traduction.

1.4 – L'autorat au Moyen Âge

Revenons à la triade langue-texte-auteur identifiée par Sherry Simon comme représentant autant de conditions préalables pour que la traduction puisse exister, conditions qui auraient été remplies seulement à partir de la Renaissance. Les considérations précédentes sur les conceptions médiévales de l'équivalence et sur le vocabulaire de la *translation* interlinguistique dans le domaine francophone au XII^e siècle démontrent que « texte » et « langue » n'étaient pas des concepts inconnus à l'époque concernée par notre enquête. Est-ce possible que des trois seule la notion de l'auteur ait été absente du paysage culturel médiéval ? L'absence apparente de distinction entre « sa » parole et celle « d'autrui » (Bakhtine, 1975, p. 426), caractéristique de l'écriture au Moyen Âge, résume en quelque sorte toutes les difficultés dont nous avons eu à traiter jusqu'ici. Est-ce le reflet d'un communisme littéraire ambiant ou est-ce que la revendication de la « possession » d'une unité textuelle donnée pouvait passer par des chemins plus tortueux que l'attribution simple et systématique de chaque œuvre à un auteur singulier qui semble caractériser l'âge de l'imprimerie ?

De nombreux indices peuvent ici être rassemblés pour mieux répondre à cette question ; à titre d'exemple, les inventaires de bibliothèques des années 1300 et 1400 peuvent être considérés comme des péri-textes démontrant déjà la présence d'une certaine « fonction-auteur » embryonnaire (Stout, 2021). Dans la période liminale englobant la fin du Moyen Âge et le début de la Renaissance, le champ est libre pour une revendication d'un certain droit d'auteur non seulement dans la production d'écriture primaire mais aussi dans celle d'écriture secondaire. Les prologues de textes secondaires sont en effet le lieu d'une mise en valeur non seulement des œuvres « originales » sur lesquelles ces textes sont fondés mais aussi des contributions uniques du responsable de cette édition ou recreation particulière (Pollock-

Renck, 2013, p. 89). Il s'agit bien dès lors d'une revendication d'un statut auctorial, au sens d'une capacité de conférer par soi-même l'autorité à l'œuvre sans avoir à fonder celle-ci entièrement sur le prestige du texte de base (Zink, 1981, p. 15). Octovien de Saint-Gelais, traducteur des *Héroïdes* d'Ovide et de l'*Énéide* de Virgile du latin vers le français à la fin du XV^e siècle, nous fournit quelques exemples caractéristiques : ses prologues établissent la vertu et le mérite du traducteur, qui joue une part active dans l'élaboration du texte final et ne peut être considéré comme un simple médiateur, en plus de ceux de l'auteur du texte de départ et du commanditaire (Pollock-Renck, 2013, p. 102).

Les techniques employées par Saint-Gelais pour réclamer une place, subsidiaire peut-être, à la table des *auctores* remontent à une période plus reculée que la sienne, où la « mutation de la conscience littéraire » documentée par Antoine Berman est déjà entamée de manière apparente. Dès le début du XV^e siècle, les prologues des romans en prose français prennent souvent la forme d'une rêverie détaillée présentant le rédacteur-narrateur comme un sujet chargé de transmettre la substance d'un livre d'accès en soi pénible, dont la découverte peut également être mise en scène (Bohler, 2006, p. 174). On ne peut certes pas parler du XII^e siècle comme du XV^e ou du XIV^e, mais des procédés analogues peuvent être recensés bien avant, même dans la deuxième moitié du XI^e siècle où le moine bénédictin Otloh de Saint-Emmeran produit un recueil de visions édifiantes évoquant quelque peu les *Dialogues* de saint Grégoire le Grand (Joyce, 2005, p. 95-96). Décrit comme l'« une des personnalités littéraires la plus attirante [sic] de son époque » (Riché, 2015, p. 55), Otloh mêle dans ce recueil autobiographie et hagiographie, associant à chaque vision le récit des circonstances l'ayant mené à en prendre connaissance (quatre des visions étant d'ailleurs tirées de ses songes personnels; la distinction entre rêve et expérience mystique n'est pas toujours claire au XI^e siècle; voir Le Goff, 1977, p. 299-306) et narrativisant les enjeux associés à ses propres

talents d'écrivain, témoignant d'une « self-conscious pride in his many scribal accomplishments » (Joyce, 2005, p. 97) caractéristique de l'autorat⁸.

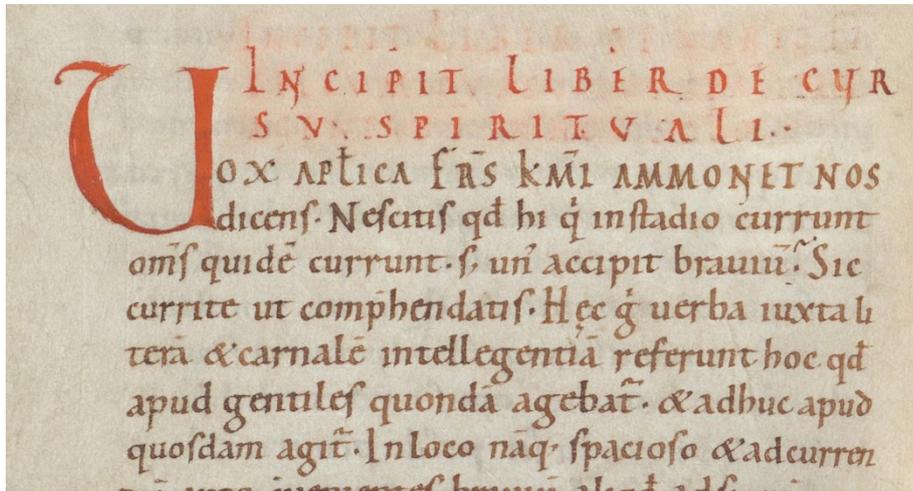


Figure 4 : Manuscrit rédigé de la main d'Otloh de Saint-Emmeran (Library of Congress)

La « fonction-auteur », dont la place a encore à être formalisée, commence donc déjà à se manifester à travers ces narrations paratextuelles. Les spécificités même du *topos* du manuscrit trouvé, dont l'emploi continu au Moyen Âge est parfois interprété comme une preuve de plus de l'inexistence de l'« auteur » comme objet de pensée à l'époque (étant nécessaire pour accréditer un texte qui ne pouvait se revendiquer comme création autonome ; voir Angelet, 1999, p. xxxv), témoigne de la conscience médiévale de la possibilité de création littéraire individuelle. Les dissimilitudes entre le livre achevé et celui censé être son modèle servent de point de départ pour la définition d'une personnalité auctoriale propre au *translateur* et distincte de celle de l'interprète ou du rédacteur du texte à *translater* : « [C]'est bien entendu dans cette différence systématiquement signalée que se love l'acte créateur, que l'écrivain trouve enfin le moyen de faire résonner la voix d'un je, 'auteur' d'un nouveau produit » (Baumgartner, 1999, p. 11).

⁸ « Otloh's obsession with the amount and the quality of his book production indicates a profound consciousness of authorial identity and of scribal "authority": Otloh uses the technology of writing to make sense of his inner life and to locate himself in a world of both inner temptations and external chaos » (*ibid.*, p. 98). Chez Otloh de Saint-Emmeran, cette conscience hors du commun de la personnalité auctoriale est associée à une maîtrise hors du commun des poètes latins, en particulier Lucain (Riché, 2013, p. 59-60), préfigurant en quelque sorte le XII^e siècle où l'établissement d'un espace pour la création littéraire autonome passe par l'appréciation de poètes tels que Virgile et Stace.

À l'époque de la Renaissance du XII^e siècle, de nombreux exemples probants de cette tension entre l'attribution d'un texte à un auteur lointain mais déjà reconnu comme tel et la volonté de déplacer l'*auctoritas* de ce dernier au *translateur* responsable de la disposition finale de l'œuvre peuvent être répertoriés dans la famille d'ouvrages historiques vernaculaires à laquelle appartient le *Roman de Troie*. Wace en particulier se distingue par une démarche de « self-authorization » (Damian-Grint, 1999a, p. 99-100) apparente ; en plus de se nommer lui-même de manière habituelle dans des œuvres telles que sa *Vie de sainte Marguerite*, sa *Vie de saint Nicolas* et le *Roman de Rou*, il s'attribue lui-même le titre de « maistre » ou de « Mestre », revendiquant un statut clérical qui lui permet de discourir avec autorité (*idem*). Les premiers vers de la *Vie de sainte Marguerite* invitent de plus le lecteur-auditeur à considérer le rédacteur comme un sujet disposant lui-même d'une autorité au moins subsidiaire ; d'une manière qui rappelle fortement la démarche d'Otloh un siècle auparavant, et celle de Saint-Gelais trois siècles et demi plus tard, Wace fait l'esquisse de la réflexion menant à la création de cette œuvre : « ci faut sa vie, se dit Grace » (*idem*). Benoît de Sainte-Maure lui-même se présente comme un *auctor* dont les aptitudes langagières (« la qualité de sa langue et de son style ») l'autorisent à proposer sa *translation* comme une édition définitive des histoires de Darès et de Dictys (Zink, 1981, p. 15). En effet, il n'hésite pas à déclarer que le fruit de son labeur possède une valeur intrinsèque qui interdirait à un copiste futur d'apporter quelque modification que ce soit sans la dénaturer ; il « se targue du même coup et par ce biais d'avoir fait œuvre originale, rejetant un instant dans l'ombre le modèle antique, objet de recherches et de soins si scrupuleux et si respectueux » (*ibid.*, p. 16).

Pour les contemporains de Wace et de Benoît de Sainte-Maure, la question de savoir si ces derniers revendiquaient un statut auctorial aurait eu peu de sens. De conclure qu'ils n'auraient donc pu le faire est une pétition de principe ; l'on présuppose dès lors que

l'« auteur » est l'une de ces choses, comme l'argent ou le baseball⁹, qui ne peuvent exister que si existe aussi le concept correspondant dans la langue et dans la pensée environnantes. Ce postulat pourrait être vrai presque partout ailleurs, il ne le serait pour le XII^e siècle anglo-normand, qui représente un lieu où ces valeurs littéraires si familières aujourd'hui, qui soutiennent notre concept de la traduction et peuvent être considérées comme autant de points d'ancrage auquel il se rattache – le prestige associé à la personnalité auctoriale, des langues distinctes et standardisées, un texte possédant une « quiddité » auxquelles s'opposeraient des tentatives inavouées de le remanier – sont déjà en gestation. Leurs manifestations, comme nous l'avons vu, laissent la plupart du temps de faibles traces et apparaissent de manière intermittente ; après la génération de Wace et de Benoît, les signes d'une volonté de s'attribuer l'*auctoritas* se font plus rares chez les rédacteurs pour un certain temps (Damian-Grint, 1999a, p. 99). Indices faibles en soi, mais dont l'accumulation nous permet de conclure que le XII^e siècle anglo-normand connaissait bel et bien la traduction. Le traducteur médiéval apparaît ici comme « victime » de deux effacements successifs : le premier issu des présupposés de son temps, propices à l'imposition d'une humilité obligatoire qui l'incite à se placer en retrait de son propre travail (voir Buridant, 2011, p. 334-335), et un deuxième associé à la critique contemporaine, qui tarde encore à le reconnaître comme véritablement traducteur.

⁹ Exemples empruntés à Daniel Dennett (1992, p. 127-128).

Chapitre 2 – Le problème de la définition de la pseudo-traduction

Conscients de l'importance de bien délimiter notre objet de recherche, nous enchaînerons avec un passage en revue des principales définitions de la pseudo-traduction proposées dans la littérature traductologique jusqu'à présent, en portant une attention particulière à leur potentielle applicabilité ou inapplicabilité au contexte médiéval. Nous nous intéresserons aussi à des conceptions de la pseudo-traduction inspirées des études littéraires sur la traduction fictive, centrées sur les notions de mystification littéraire et de métafiction; la deuxième portion de ce chapitre sera consacré à l'exploration de ces approches théoriques, toujours en vue de retenir les plus susceptibles d'apporter quelque chose de substantiel à l'étude d'une œuvre du XII^e siècle.

2.1 – Approches traductologiques

La question d'une définition appropriée de la pseudo-traduction paraît d'abord comme tributaire de la question, déjà contentieuse, de la définition de la traduction. En ce qui concerne celle-ci, aucune réponse n'est jamais apparue comme faisant consensus ; des paradigmes comme les trois formes de traduction de Roman Jakobson (comprenant la traduction intralinguistique et l'intersémiotique ainsi que la « translation proper » interlinguistique ; voir Jakobson, 1959, p. 233) ou les trois postulats de Gideon Toury (1995, p. 35) sont encore sujets à des révisions et à des débats constants. La définition de la pseudo-traduction comporte à son tour des dimensions et des complexités propres. La formulation classique de Toury, pour qui les pseudo-traductions sont les textes présentés comme des traduction « with no corresponding source texts in other languages ever having existed » (*ibid.* : 40), peut d'emblée paraître adéquate. Cependant, comme le reconnaît lui-même Toury, une telle théorisation engendre de nombreuses questions n'ayant pas de réponses faciles. En plus de dépendre d'une définition préalable de la traduction, qui représente déjà un facteur d'embrouillage significatif étant donné l'hétérogénéité de celles-ci, elle se trouve aussi

infirmée par l'existence de nombreux cas limites, tels que les textes « traduits » à partir d'un groupe de sources plutôt que d'une source unique, et par la difficulté d'établir une démarcation claire entre traduction et pseudo-traduction même en prenant cette définition pour acquise (Rizzi, 2008, p. 155). L'expansion relativement récente du champ couvert par les études traductologiques au-delà des cinq derniers siècles de littérature européenne contribue aussi à la mise en lumière des difficultés et des ambiguïtés caractérisant les délimitations les plus répandues de la traduction et de la pseudo-traduction (Tymoczko, 2009, p. 401-421 ; Rizzi, 2008, p. 154).

En traductologie, les premiers usages de « pseudotranslation » et de « fictitious translation » dans un sens apparenté aux définitions contemporaines (des hommes de lettres dont Jose Ortega y Gasset avaient auparavant utilisé des termes analogues pour décrire les traductions prenant trop de libertés par rapport aux « originaux » ; voir Santoyo, 2012, p. 356) semblent remonter au linguiste slovaque Anton Popovič, qui assimilait l'un et l'autre de ces termes au phénomène du « so-called quasi-metatext, i.e. a text that is to be accepted as a metatext » et identifiait la volonté de prendre avantage d'un « translation boom » – un accroissement notable d'intérêt pour la traduction et la littérature traduite – pour attirer davantage d'attention à une œuvre comme la cause principale de cette tendance (1976, p. 20). Reprenant l'argument principal du diagnostic de Popovič, André Lefevere contribua aussi à la diffusion et à l'approfondissement d'une telle compréhension de la pseudo-traduction, repérant en particulier le désir de contourner les normes gouvernant la production de textes en une langue donnée en affixant une altérité fictive à une œuvre quelconque comme motivation prépondérante des rédacteurs concernés (1982, p. 3-20). À la même époque, Gideon Toury fournit l'impulsion principale vers l'acceptation générale de ce courant théorique. Reconnus pour avoir apporté « the topic to the attention of translation scholars » (Rizzi, 2008, p. 153), ses travaux, commençant par l'article « Translation, literary translation and

pseudotranslation » (1984, p. 73-87), représentent le substrat sur lequel se sont le plus souvent élaborées les discussions subséquentes de la pseudo-traduction.

Comme il le fera plus tard dans *Descriptive Translation Studies and Beyond* (1995, p. 40), Toury y définit la traduction et la pseudo-traduction de manière formelle, recherchant des « necessary conditions » (Zethsen, 2007, p. 296) permettant de certifier ou de rejeter catégoriquement l'appartenance d'un texte quelconque à ces catégories. Pour lui, cette démarche est essentielle à la construction de la traductologie comme discipline scientifiquement intègre, le refus de définir clairement et précisément un objet d'étude équivalant à l'abdication de la recherche d'objectivité scientifique (1984, p. 73). Sa définition proposée de la traduction regroupe tous les textes présentés dans une culture quelconque comme dérivés d'un texte source d'une provenance extérieure et rattachés à celui-ci par des relations intelligibles, définition qui comprend nécessairement les pseudo-traductions en tant que textes où une telle relation est postulée (voir *ibid.*, p. 81). Le critère distinguant les pseudo-traductions d'autres types de traduction est l'inexistence du texte source ; l'exemple paradigmatique de Toury, un recueil de nouvelles allemand du XIX^e siècle intitulé *Papa Hamlet*, est en effet une œuvre originale présentée comme une traduction du norvégien, comprenant même une biographie et une photo de l'auteur fictif (*ibid.*, p. 82). Comme le remarque Andrea Rizzi, la tendance générale en traductologie au début du XXI^e siècle était l'acceptation de cette démarcation entre pseudo-traduction et « traduction simple », toutefois considérées comme des catégories mutuellement exclusives à l'instar de la définition inclusive de Toury : « T]he research conducted so far on PT seems to suggest that translation and pseudotranslation are mutually exclusive » (Rizzi, 2008, p. 154).

De nombreuses définitions concurrentes ont été proposées depuis l'introduction de la pseudo-traduction comme sujet d'étude en traductologie par Popovič, Lefevere et Toury. L'article de Douglas Robinson dans la première édition de la *Routledge Encyclopedia of*

Translation Studies, par exemple, étend la définition de Toury bien au-delà des limites établies par celui-ci, voulant également y comprendre les « pseudo-originaux » présentés comme des œuvres créées de toutes pièces tandis qu'elles sont traduites d'une autre langue. Robinson conclut que « a pseudotranslation might be defined as a work whose status as 'original' or 'derivative' is, for whatever social or textual reason, problematic » (Robinson, 1998, p.183). L'article correspondant dans la deuxième édition de la même encyclopédie, par Paolo Rambelli, propose une définition plus restreinte (« a target-oriented imitative practice which results in texts that are perceived as translations but which are not » ; Rambelli, 2009, p. 208), mais reconnaît, en celle de son prédécesseur, une influence prononcée et persistante sur la pensée traductologique (*ibid.*, p. 209).

Reconnaissant que de telles définitions aboutissent à des catégories si larges et vagues qu'elles peuvent comprendre à peu près n'importe quel texte, Anthony Pym favorise une approche empirique pour déterminer si un texte devrait être considéré comme une traduction, une pseudo-traduction ou comme n'appartenant à ni l'une ni l'autre de ces catégories. La méthode de Pym dépend de l'étude des paratextes, ceux-ci étant divisés en péri-textes – les introductions, les pages de couverture, les tables des matières et tous les autres éléments faisant partie intégrante d'une œuvre publiée tout en existant à l'extérieur du « texte » à proprement parler – et en épitéxtes – cette dernière division comprenant tout ce qui est dit de l'œuvre publiée à l'extérieur de celle-ci (Pym, 1998, p. 61). Les péri-textes en particulier fournissent une information abondante sur l'intention auctoriale sous-tendant un texte, qui doit néanmoins être interprétée parcimonieusement vu que ces péri-textes sont sans cesse modifiés selon les besoins d'époques ou de milieux particuliers (Rizzi, 2008, p. 156). Selon la définition proposée par Pym, une traduction est donc un texte dont les paratextes présentent une double attribution – la première au créateur du discours original, l'auteur, et la deuxième au créateur du texte à proprement parler, le traducteur (Pym, 1998, p. 62). Comme la

définition de Toury, celle de Pym inclut nécessairement les pseudo-traductions dans la catégorie des traductions à proprement parler ; à la différence de celle-ci, l'appartenance à ladite catégorie est déterminée par des indices matériels résidants généralement à même le texte plutôt que par des conditions extrinsèques telles que la réception en tant que traduction.

Une autre approche, contemporaine aux définitions proposées par Robinson et Pym, consiste en un refus de définir. C'est le cas en particulier de Susan Bassnett, qui voit une impasse dans les nombreuses tentatives de définir la traduction, tributaires de ce qu'elle identifie comme « the moralising discourse of faithfulness and unfaithfulness » (1998, p. 39). Cette situation avait déjà été remarquée par Toury, qui avait cherché à la surmonter en faisant valoir les méthodes descriptives et en se concentrant sur ce qu'un système littéraire quelconque serait susceptible de considérer comme une traduction plutôt qu'en proposant une définition ayant valeur universelle (ou plutôt en proposant une définition dont l'universalité consiste en une acceptation généreuse de la relativité ; 1984, p. 81). Bassnett reconnaît la valeur des contributions de Toury, dont l'introduction du concept de la pseudo-traduction est jugée « helpful », mais considère que même les nuances offertes par celui-ci ne suffisent pas pour couvrir toutes les possibilités de cas intermédiaires et problématiques qui peuvent se présenter, et voit la cause ultime de ces difficultés dans une volonté obsessionnelle de définir la traduction comme catégorie dans laquelle un texte peut ultimement être classé ou non (1998, p. 39). Parmi les cas intermédiaires recensés par Bassnett se trouvent des textes rédigés à partir de sources multiples, tels que la *Morte d'Arthur* de Mallory, les auto-traductions de Samuel Beckett et l'anglais pidgin fictif utilisé pour connoter le dialogue en langue étrangère dans certains récits de voyage d'une authenticité elle-même discutable (*ibid.*, p. 29-38).

Comme alternative aux définitions logiques de la traduction, Bassnett introduit le concept de collusion entre le lecteur et l'« auteur » comme élément déterminant de celle-ci. Le lecteur accepte par exemple de suspendre son incrédulité et de prêter foi à la prétention du traducteur

d'avoir produit un texte « équivalent » à un texte existant dans une autre langue, malgré l'utopisme inhérent de cette proposition (*ibid.*, p. 27 et 39). Au terme de son analyse, elle propose d'évacuer les dichotomies et les oppositions binaires telles que celle entre « texte original » et « texte traduit » au profit d'une conception de la traduction comme « a set of textual practices with which the writer and reader collude » (*ibid.*, p. 39), dépendant donc d'une sorte de contrat de lecture implicite. Le caractère « pseudo » d'une œuvre traduite putative, dans cette optique, peut être vu comme une rupture plus ou moins assumée de ce contrat de lecture. Notamment, l'écartement des perspectives dichotomiques ici proposé est justifié en partie par la référence aux pratiques d'écriture médiévales : « The medieval world had a far more open attitude to translation and writers do not seem to have operated with a binary opposition between translation and original, but with a cline along which the meaning of those terms passes through many different shades » (*ibid.*, p. 38).

Remettant eux aussi en question le paradigme de la source inexistante comme élément-clé de la pseudo-traduction, certains chercheurs proposent un renversement complet de ce présupposé, recontextualisant des exemples classiques de pseudo-traduction en les présentant comme des textes rédigés à partir de sources multiples et indéfinies. Notamment, Emily Apter introduit la métaphore du clonage, interprétant la traduction comme « a technology of textual replication that engineers textual afterlife without recourse to a genetic origin » (2005, p. 171) et la pseudo-traduction comme une forme particulièrement problématique de celle-ci, qui embrouille encore plus les frontières entre « original » et « texte secondaire » (*ibid.*, p. 162). Des pseudo-traductions comme les *Chansons de Bilitis* de Pierre Louÿs et les poèmes de Marichiko de Kenneth Rexroth apparaissent comme des organismes transgéniques, « clonés » à partir d'échantillons épars de toute une collection de textes antérieurs, plutôt que comme des « originaux » faussement présentés comme des traductions (*ibid.*, p. 167-171). Une approche analogue est cautionnée à peu près en même temps par Gideon Toury, qui, abandonnant son

insistance précédente sur l'inexistence de l'original comme condition de l'acceptation d'un texte comme pseudo-traduction, reconnaît la possibilité de traductions fictives tirées d'un groupe de sources plutôt que d'une source singulière, citant le *Livre de Mormon* comme exemple (2005, p. 11-14). Raquel Merino et Rosa Rabadán décrivent également la pseudo-traduction comme un processus de transfert, celui-ci étant différent de l'adaptation et de l'appropriation ou de la réplique de genres littéraires, de *topoi* et de conventions narratives (2002, p. 138-141).

Exprimant un désir de revenir aux définitions catégoriques, Andrea Rizzi reprend les propositions d'Anthony Pym à son compte, jugeant qu'une étude conjointe des paratextes et des épitextes d'une œuvre donnée permet de distinguer la pseudo-traduction de la traduction « simple » et d'autres types d'écriture de manière vraiment informative (2008, p. 157). Sans écarter totalement la conception de la pseudo-traduction en des termes plus imagés tels que « clonage » ou « transfert », Rizzi considère que de telles interprétations manquent de rigueur et nuisent à la recherche d'une distinction entre ce qui est une pseudo-traduction et ce qui n'en est pas : « Such terms [...] do not really tell us what PT is (or is not) » (*ibid.*, p. 155). Il voit néanmoins une certaine difficulté dans les définitions de Pym, constatant qu'elles s'appliquent mal à la littérature prémoderne, contexte où la distinction entre texte primaire et texte secondaire est effectivement moins réifiée qu'elle ne le sera, par exemple, à partir du XVIII^e siècle – avant lequel les spécialistes de la traduction doivent affronter « multifarious practices that escape any workable definition » (*ibid.*, p. 154). Sa solution proposée est d'accepter qu'un texte puisse à la fois être une traduction et une pseudo-traduction ; si les paratextes identifient un texte comme une traduction tandis que les épitextes démentent cette interprétation, celui-ci peut être considéré comme une pseudo-traduction (si les épitextes sont originaires du même système littéraire que le texte lui-même) ou comme étant à la fois une

traduction et une pseudo-traduction (s'ils datent d'une période bien postérieure ; *ibid.*, p. 156-157).

Reprenant les définitions de Robinson comme Rizzi reprend celles de Pym, Ronald Jenn plaide quant à lui en faveur d'une vision expansive de la pseudo-traduction. Pour lui, « [u]ne pseudotraduction est un texte (en langue x) qui établit avec l'altérité langagière et culturelle (d'une langue y) un rapport distinct du transfert habituellement induit par la traduction de texte à texte » (2012, p. 30). Suivant les mêmes grandes lignes qu'Apter et Merino et Rabadán, Jenn insiste pour reconnaître la pseudo-traduction comme une opération de transfert valide et cependant distincte des formes de transfert plus facilement reconnues comme telles, comme le seraient la traduction, l'adaptation et ainsi de suite. Cette définition revêt donc une dimension foncièrement interculturelle ; la pseudo-traduction y est envisagée comme une forme de « traduction » entre ensembles culturels plutôt qu'entre textes discrets appartenant à ceux-ci. Dimension revendiquée par Jenn lui-même : « [C]e qui est primordial avec la pseudotraduction, c'est non la présence d'un texte premier, mais celle d'une langue ou d'une culture première » (*ibid.*, p. 26). Comme de nombreuses autres définitions et approches survolées précédemment (voir Bassnett, 1998, p. 39 ; Apter, 2005, p. 162 ; Rizzi, 2008, p. 161), celle de Jenn tend à déconstruire et à dissoudre les limites voulant séparer texte original et texte traduit en proposant un rapprochement entre diverses formes d'intertextualité et la traduction putative.

Bien que se rapportant à la définition de la traduction en tant que telle plutôt qu'à celle de la pseudo-traduction, certaines remarques de Maria Tymoczko méritent également d'être prises en compte dans cette discussion. Se rangeant du côté de Toury en ce qui concerne la nécessité de définir un objet d'étude précis afin d'atteindre l'objectivité scientifique, Tymoczko désespère néanmoins de la possibilité de distinguer des propriétés communes partagées intégralement par toutes les traductions et seulement par celles-ci (2005, p. 1086).

S'inspirant de Wittgenstein et de ses recherches sur les processus cognitifs menant à la formation de catégories, Tymoczko propose de définir la traduction comme une grappe conceptuelle (« a cluster concept »), dont les membres sont unis par des ressemblances familiales robustes sans nécessairement partager entre eux une série de traits univoque et applicable en tous les cas (*ibid.*, p. 1090). Les problèmes entourant la définition de la pseudo-traduction étant en grande partie les mêmes qui compliquent la définition de la traduction, une telle approche pourrait s'avérer fructueuse dans l'un comme dans l'autre de ces cas.

Exceptionnellement, Louis Watier s'inscrit en opposition à la tendance toujours plus expansive de ces redéfinitions de la pseudo-traduction. Comme Toury et Tymoczko, Watier considère l'identification d'un objet d'étude clair et bien défini comme une condition *sine qua non* du travail critique et scientifique : « [À] vouloir reconnaître partout la traduction, on risque fort de ne plus savoir ce qui la caractérise » (2017, p. 757). Passant en revue les définitions de Pym (révisée par Rizzi) et de Robinson ainsi que les modifications apportées à cette dernière par Jenn, il observe une tendance au sein des *Descriptive Translation Studies* aboutissant à l'effacement complet de la distinction entre traduction et non-traduction. Cette tendance est d'ailleurs revendiquée explicitement par des chercheurs tels qu'Itamar Even-Zohar¹⁰ et Andrea Rizzi : « [En dévoilant les rapports complexes entre les acteurs responsables d'une traduction,] Translation Studies might indeed discover that the scandal is not the PT, but the unhistorical dichotomization of translation vs. non-translation » (2008, p. 161). Dans le cas particulier de la pseudo-traduction, Watier estime qu'elle aboutit à une situation où toute forme d'intertextualité autre que la « mere translation » de Jakobson – la traduction au sens quotidien du terme – pourrait être considérée comme relevant de la pseudo-

¹⁰ « For the sake of a neat theory, we accepted, on the one hand, the fact that translation involves reformulation of a source utterance by means of a target utterance. Thus, the process of decomposition and re-composition was admitted to be of translational nature. On the other hand, however, when the result of this relationship did not conform with pre-postulated norms [...], the product of this relationship was considered not translation but something else--"adaptation," "imitation"--and pushed outside the realm of translation theory. As a result, there accumulated such a heap of "non-translations" that if we had bothered to make some raw statistics, we would have discovered that most products of inter-lingual transfer are considered out of bounds for translation theory. » (1990, p. 74-75)

traduction (2017, p. 761). Comme remède à l'« inflation terminologique » (*ibid.*, p. 759) qui représente pour lui une conséquence inéluctable de ces différentes tentatives de définir la pseudo-traduction, Watier propose de revenir au critère de la source manquante (jadis proposé et plus tard abandonné par Toury) comme trait absolument caractéristique de celle-ci : « une définition minimale de la pseudo-traduction, comme texte postulant un original manquant, nous paraît à la fois plus juste et prometteuse » (*ibid.*, p. 765).

Cette perspective a certaines conséquences apparemment radicales. Le corpus de poèmes ossianiques « traduits » par James Macpherson, parfois tenu comme l'un des exemples paradigmatiques de pseudo-traduction (« la plus notoire des fausses traductions de l'histoire littéraire moderne en Occident reste sans conteste le corpus ossianique publié par James MacPherson à partir de 1760 » ; Martens, 2010b, p. 63), doit être rayé de la liste puisque le « traducteur » aurait travaillé à partir de chants écossais authentiques, considérablement revus et augmentés dans un esprit de reconstruction archéologique (Watier, 2017, p. 759). De même pour le *Kalevala* d'Elias Lönnrot, dont la structure épique résolument moderne est néanmoins projetée sur des collections de runes authentiques (*ibid.*, p. 758-759). Dès qu'il devient possible de postuler un rapport hypertextuel explicite entre une œuvre secondaire et une source, maintient Watier, des termes comme *traduction libre*, *imitation* et *adaptation*, disposant chacun d'un sens précis, sont préférables à *pseudo-traduction* qui dans son indéfinition risquerait autrement de les amalgamer tous (*ibid.*, p. 761). L'alternative à une telle délimitation restrictive serait « d'élargir le champ d'application du terme "pseudotraduction" à toute relation d'intertextualité comprise dans un processus d'échange culturel autre que la traduction » (*idem*). S'opposant à ceux qui, comme Andrea Rizzi, interprètent la difficulté de distinguer entre traduction et non-traduction dans un grand nombre de cas appartenant à la littérature prémoderne comme un argument en faveur des définitions expansives, il insiste

qu'il existe « à chaque époque une conscience claire de ce qui distingue une traduction de ce qui n'en est *absolument* pas une » (*ibid.*, p. 760).

Comme le souligne Rizzi, les conventions tacites gouvernant la recherche sur la pseudo-traduction ont traditionnellement limité celle-ci à une plage chronologique commençant approximativement au XVIII^e siècle : « [N]o studies of translation appear to have explored earlier practices of PT in Western cultures [...]. The cut-off time appears to be the eighteenth century » (2008, p. 154). L'insistance de Watier sur la possibilité d'arriver à une certaine démarcation claire entre traduction et non-traduction à quelque époque que ce soit le pousse à chercher des exemples de pseudo-traduction bien antérieurs à celle-ci, en commençant par *De gestis Britonum* (l'*Historia regum britanniae*) de Geoffroy de Monmouth dont la dénonciation comme supercherie par l'auteur contemporain Guillaume de Newburgh équivaldrait à un refus du caractère traductif de celui-ci (2017, p. 760). Parmi les textes médiévaux satisfaisant son critère de la source manquante se trouvent également *Gillion de Trazegnies*, *Olivier de Castille* et *Jehan de Paris*, trois textes du XV^e siècle qu'il considère d'ailleurs comme une sorte d'âge d'or de la pseudo-traduction en raison de la durée de vie du *topos* de l'autorité incontestable du livre : « La pseudo-traduction ne pouvait que fleurir sur un tel sol » (2019, p. 7). Ronald Jenn, dont la monographie traite de *Don Quijote* comme son étude de cas la plus chronologiquement reculée, reconnaît quant à lui l'existence de « toute une généalogie de textes pseudo-traductifs » remontant du XIV^e siècle du Moyen Âge jusqu'au chef d'œuvre de Cervantès (2013, p. 34). De manière générale, le débat entourant la définition de la pseudo-traduction a alimenté l'intérêt pour l'étude de ce phénomène dans des contextes prémodernes.

2.2 – Approches empruntées aux études littéraires

Une autre caractéristique récurrente des définitions revues jusqu'à présent, à l'exception peut-être de celle de Watier, est le positionnement de la pseudo-traduction comme processus interculturel. Cette tendance est en partie attribuable à l'impulsion fournie à l'étude de la

pseudo-translation par les représentants de la théorie des polysystèmes tels qu'Itamar Even-Zohar, Gideon Toury et Shelly Yahalom. Focalisant comme il le fait l'attention sur la traduction en tant que processus d'importation d'éléments « étrangers » dans un système littéraire donné et de transformation par ce biais des normes gouvernant celui-ci, ce paradigme invite à l'attribution d'un caractère analogue à divers cas limites tels que la pseudo-translation, celle-ci pouvant jouer un rôle identique à la traduction « authentique » pourvu qu'elle soit confondue avec celle-ci (voir Toury, 2012, p. 29 et Collombat, 2003, p. 146-147). Une approche alternative, plus récente, consiste en l'étude de la pseudo-translation sous l'angle de la fiction plutôt que de l'interculturalité. Parmi les représentants de cette tendance, Beatrijs Vanacker et Tom Toremans soulignent l'aspect métafictionnel de ce mode d'écriture, signalant les particularités de certaines pseudo-translations qui « *cultivent* vraiment l'art (ou le jeu, le cas échéant) de la mystification par l'introduction d'une fiction paratextuelle à part entière » (2016, p. 10). Des œuvres de ce genre, entrant en contraste avec les pseudo-translations produites à des fins commerciales (telles que le célèbre livre chinois *Carl Weter's Educational Law* ; voir Zhang, 2015) ou de propagande (les pseudo-translations d'ouvrages de polémique religieuse produites lors des guerres civiles anglaises ; voir Lévy, 2017), comprennent en elles-mêmes un commentaire sur la fiction narrative et son caractère « invraisemblable et illogique » (Vanacker et Toremans, 2016, p. 11).

Cette considération de la pseudo-translation comme forme de fiction, voire de métafiction, invite à son tour à l'étude de celle-ci en tant que forme de mystification littéraire, possibilité à laquelle Vanacker et Toremans font déjà allusion. Pour eux, en effet, mystification et métafiction vont de pair ; est souligné par exemple le « grand nombre de mystifications (plagiat, pseudonymie, impostures...) [dotées d'une] orientation métafictionnelle » qui, foisonnant dans la littérature anglaise au XIX^e siècle, contribuait à en fixer les limites (*ibid.*, p. 14). Dans une perspective interdisciplinaire, le rapprochement entre

l'étude de la pseudo-translation et celle de la mystification est un développement particulièrement approprié. Un recoupement considérable existe en effet entre les pseudo-traductions le plus souvent identifiées comme telles et les exemples les plus représentatifs de mystification littéraire ; des 29 études de cas rassemblées par Jean-François Jeandillou dans son ouvrage *Supercheries littéraires* (2001), censé présenter un aperçu de la littérature à fin mystificatrice en langue française par l'entremise d'une série d'esquisse « biographiques » d'auteurs supposés, plus d'un tiers peut être considéré comme relevant de la pseudo-translation. Des textes dont le caractère pseudo-traductif est bien attesté, tels que les *Chansons de Bilitis* de Pierre Louÿs, y trouvent une place avec d'autres dont l'appartenance à cette catégorie est beaucoup plus controversée, comme par exemple le *Troubadour* de Fabre d'Olivet (voir à ce sujet Thomas, 2013, p. 134-148).

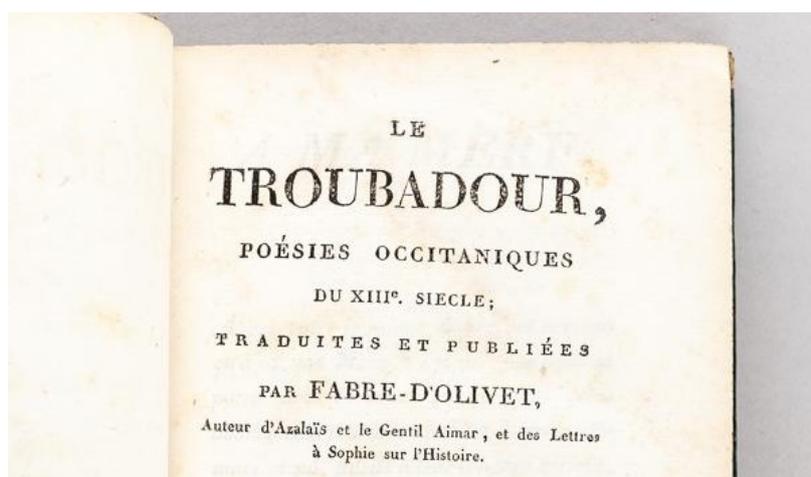


Figure 5 : Page titre de la première édition du *Troubadour* (Librairie du Cardinal)

Dans la perspective articulée par Jeandillou, la mystification – « bannière sous laquelle il range la traduction fictive » (Collombat, 2003, p. 150) – se distingue essentiellement de la fraude par son caractère autoréférentiel. Une fraude, au sens de « forgery », une fois démasquée perd toute raison d'être, tandis qu'un texte mystificateur est programmé pour avoir une seconde vie. Certaines démarches mystificatrices se prêtent particulièrement bien à la démonstration d'un tel état de fait. Les auteurs qui signent leurs œuvres de *cryptonymes* ou de noms anagrammatisés témoignent d'un souci simultané de dissimulation et d'ouverture au

dévoilement de la ruse, étant donné qu'ils « livrent au lecteur comme une clé servant à [la] décoder » (Jeandillou, 1994, p. 84). En effet, la mystification « consiste [...] à imiter les protocoles de présentation des genres constitués » (Martens, 2010b, p. 63-64), et revêt après le dévoilement de l'imposture (si imposture il y a ; Louis Watier souligne, par exemple, que dans les annales des traductions fictives la part la plus grande ne semble pas avoir été rédigée dans le but d'être « prise aux sérieux ») une dimension de critique ou de commentaire sur les conventions de ces mêmes genres. Tel n'est pas le cas des *forgeries* ou des supercheries simples, qui tendent vers une élimination complète de tous les indices pouvant servir à dévoiler la simulation (encore que même les créateurs de celles-ci peuvent en inclure de leur propre gré à même les paratextes, la distinction n'étant pas parfaite ; Jeandillou, 1994, p. 143).

Vanacker et Toremans proposent une schématisation semblable de l'éventail de possibilités allant d'un ouvrage dénué de traits mystificateurs au « hoax » pur et simple. Parmi les degrés intermédiaires, la « feintise ludique » (expression empruntée à Jean-Marie Schaeffer, 1999) consiste en la construction d'une réalité alternative dans laquelle un « récepteur » est encouragé de s'immerger, sans qu'il soit pour autant induit à prendre cette fiction pour une réalité (2016, p. 7). Dans des cultures littéraires où la traduction fictive est passée à l'état de convention, comme l'aurait été par exemple la France au tournant du XVIII^e siècle (Watier, 2016, p. 143), elle revêtira le plus souvent un tel caractère. Les pseudo-traductions à vocation parodique auront également tendance à se rattacher à cette catégorie. Entre ces textes-ci et ceux dont l'objectif est bel et bien de « faire croire » (« forgeries » promulguées à des fins diplomatiques, politiques, religieuses, etc.), d'autres affichent le jeu métafictionnel de manière moins ostentatoire, contenant plutôt des « marqueurs implicites » venant mettre fin à l'illusion chez le lecteur assez averti pour les remarquer (Vanacker et Toremans, 2016, p. 13). Ces marqueurs prendront parfois la forme de contenu diégétique qui « mirrors in some way the illusion practised upon the reader » (Thomas, 2014, p. 143).

Une telle analyse est appliquée à l'étude de la pseudo-translation par David Martens, l'un des pionniers, avec Vanacker et Toremans, de la recherche sur celle-ci en tant que phénomène relevant de la fiction. Son aperçu des pseudo-translations de Prosper Mérimée et de Raymond Queneau témoigne de la dimension critique et parodique des procédés mystificateurs employés, observant qu'elle « porte fréquemment sur les enjeux de la traduction, en jouant des présupposés qui lui sont coutumièrement associés » (2010a, p. 197). Les tentatives de traduire les vers illyriques apocryphes publiés par Mérimée sous le titre *La Guzla* font ressortir la prépondérance de la perception des traductions de traductions comme traductions d'originaux reconstruits plutôt que comme textes seconds ; le savant allemand Gerhart déclare même avoir redécouvert le mètre des textes originaux derrière la prose française (Martens, 2010b, p. 73). Les « notes de bas de page » d'*On est toujours trop bon avec les femmes* de Queneau, quant à elles, « tournant en dérision le travail du supposé traducteur » (*ibid.*, p. 66), trahissent la paternité réelle de l'œuvre et du même abord l'engagent en une opération de commentaire parodique sur les conventions de la traduction littéraire contemporaine. Une série exemplaire de « notes du traducteur » incongrues, proposant une chaîne d'équivalences entre des expressions tirées du gaélique irlandais, de l'allemand et du français, vient ainsi s'attaquer au « principe d'une unicité linguistique » voulant que chaque traduction soit effectuée vers une langue unique (Martens, 2010a, p. 204).

La conception de la pseudo-translation comme forme de fiction littéraire, plutôt que comme forme spécialisée d'une activité traductive envisagée elle-même comme relevant essentiellement du transfert interculturel, orientera la réflexion traductologique de manière distinctive. Dans le premier cas, la lecture d'un texte considéré comme pouvant être une pseudo-translation sera influencée par la recherche de tentatives de dépeindre un contexte culturel marqué, pour le public cible, par son altérité et sa distance d'avec la culture réceptrice. Plus généralement, le regard du chercheur sera tourné vers ce qui distingue le texte

d'autres représentants d'un même genre ou d'une même époque, qu'il s'agisse d'innovations *sui generis* autorisées par le biais de la fausse traduction ou de transferts interculturels « légitimes ». Dans le deuxième, les paratextes du document à l'étude seront sujets à une attention particulière, l'objectif étant non seulement de repérer les éléments novateurs, mais d'identifier comment ceux-ci simulent les traits associés aux exemples « authentiques » de traduction et confirment ou contrarient les attentes conséquentes des lecteurs. La présence de « topoï narratifs qui font écho à l'argumentation de la pseudo-traduction », comme le motif de *l'enfant trouvé* récapitulant dans de nombreux textes celui du *manuscrit trouvé* (Vanacker et Toremans, 2016, p. 20), sera aussi évaluée en fonction de sa contribution à une stratégie métafictionnelle plus vaste.

Ces deux herméneutiques principales dont disposent les chercheurs sur la pseudo-traduction – l'interprétation de la pseudo-traduction comme cas atypique de traduction interlinguale, représentée par Gideon Toury, et l'interprétation de celle-ci comme un représentatif de mystification littéraire, représentée par Jean-François Jeandillou – ne sont pas entièrement incompatibles. Isabelle Collombat, en guise de conclusion à une confrontation des deux approches, place par exemple la pseudo-traduction dans une zone intermédiaire, « [n]i tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre, mais sans doute les deux à la fois » (Collombat, 2003, p. 154). Les spécialistes de l'École de Tel Aviv, soucieux d'exposer ce qu'un ensemble de pseudo-traductions peut révéler sur les normes gouvernant l'introduction d'éléments étrangers ou innovateurs dans une littérature quelconque, s'engagent également à élucider en quoi elles peuvent nous aider à comprendre l'éventail plus large de conventions tacites à l'œuvre dans cette même littérature – abordant dès lors implicitement la question de la métafiction. Réciproquement, les chercheurs en études littéraires qui rangent la pseudo-traduction parmi d'autres stratégies mystificatrices telles que la pseudonymie et la création de faux épistolaires reconnaissent dans l'ensemble la vocation interculturelle propre à celle-ci.

Chaque interprétation aura toutefois ses forces et ses faiblesses, ainsi que des raisons particulières pouvant favoriser son application à tel ou tel milieu ou corpus.

Pour les textes provenant du Moyen Âge (et particulièrement du Moyen Âge central où la formulation concrète des présupposés sous-tendant la pratique contemporaine de la traduction est loin d'être achevée), l'approche métafictionnelle a le mérite incontournable de maintenir sa validité dans un climat où la distance entre la culture littéraire « source » et la culture « cible » tend à être niée ou minimisée. La période antérieure à la montée de l'humanisme (suite à laquelle l'intérêt croissant pour l'étude philologique des textes grecs et romains aura tendance à produire une perception accrue du caractère étranger des sociétés ayant produites ceux-ci) effectue un rapprochement maximal entre le monde dit « Antique » et le monde contemporain, de manière à ce que la traduction de textes originaux du premier soit généralement comprise comme un transfert entre deux « moments » ponctuant une seule et même unité culturelle (Watier, 2018, p. 58-59). Une vision de la pseudo-traduction comme processus visant à simuler une altérité culturelle sera donc limitée dans son application, tandis qu'une vision de la pseudo-traduction comme simulation de formes de production et d'adaptation textuelles ayant lieu *ad intra*, au sein même de la culture réceptrice, sera mieux disposée à maintenir toute sa force interprétative. De plus, la possibilité de pseudo-traduction à des niveaux inférieurs au « texte » à proprement parler (pseudo-traduction de passages, de mots, de phonèmes, etc.), bien que peu étudiée par l'une ou l'autre école (D'Hulst, 2013, p. 502), pourra être examinée avec une compréhension accrue grâce à la reconnaissance bien entérinée de degrés analogues de mystification littéraire. Pour l'étude de textes provenant du Moyen Âge central – où, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la traduction interlinguale est généralement comprise comme une technique parmi d'autres à la disposition du « traducteur » – cette orientation pourrait s'avérer cruciale.

Une raison additionnelle d'explorer la possibilité de pseudo-translation médiévale à la lumière de la mystification littéraire se rattache aux préjugés communément associés à la métafiction, considérée aux fins de cette analyse comme une partie intégrante de celle-ci. La métafiction est en effet comprise par de nombreux auteurs comme une démarche éminemment moderne et même postmoderne, « signe d'une conscience plus développée [...] du caractère construit du discours fictionnel » (Vanacker et Toremans, 2016, p. 13-14). Cette proposition ne fait pas unanimité, et d'autres spécialistes sont plus disposés à voir des procédés métafictionnels dans un passé plus distant, voire antérieur aux types d'écriture typiquement « modernes » telles que le roman contemporain (*idem*). L'étude de textes originaux d'un passé relativement distant et présentant néanmoins des traits communs avec des exemples contemporains de métafiction, tels que des romans médiévaux semblant chevaucher les limites du discours traduit et de la fiction originale, peut alors clarifier des questions entourant le développement historique de ces stratégies discursives ainsi que les caractéristiques « modernes » pouvant, au premier abord, passer inaperçues dans la littérature antérieure aux cinq derniers siècles.

Le critère de la mystification promet aussi de résoudre les conflits opposant les définitions radicalement inclusives de la pseudo-translation à d'autres tout aussi restrictives. Un texte au statut ambigu tel que le *Troubadour* de Fabre d'Olivet (« l'Ossian de l'Occitanie ») se trouve catégoriquement exclu par ces dernières (plus particulièrement par celle de Watier) en raison de l'existence d'un corpus de poésies authentiques dont s'était inspiré l'auteur de ce recueil, certaines étant intégrées à celui-ci presque sans modification (Thomas, 2014, p. 136). Le caractère « pseudo » de cette compilation est néanmoins bien démontrée par James Thomas, dont l'analyse signale l'existence d'une fiction paratextuelle voulant que les manuscrits à partir desquels le *Troubadour* aurait été traduit se soient trouvés en possession du *scriptor* par pur hasard, et, de plus, que sa pseudo-translation précédente

Azalaïs et le Gentil Aïmar aurait été reconnue comme si valable (en tant que traduction) par les spécialistes en la matière qu'ils auraient encouragé d'Olivet à également tenter la traduction de ceux-ci (*ibid.*, p. 137). Thomas fait remarquer de plus que l'inclusion d'extraits de poèmes authentiques dans une ensemble relevant principalement de l'invention personnelle tend à discréditer le recueil (en tandem avec des traits de vocabulaire et de grammaire rappelant davantage l'occitan moderne que son prédécesseur du XIII^e siècle dont se réclame d'Olivet) et apparaît donc comme une stratégie d'auto-révélation : « [B]y displaying contentious or disguised source texts as part of the whole, some pseudotranslators (here, Fabre) intend to be exposed for their textual fraudulence » (*ibid.*, p. 138). Nous sommes là dans le domaine des « marqueurs implicites » de mystification reconnus par Vanacker et Toremans comme caractéristiques de ce type d'écriture.

Malgré la présence d'une fiction paratextuelle tout aussi explicite, consistant en une annexe d'une trentaine de pages exposant les défis encourus au cours de la traduction non seulement de manuscrits, mais de langues tout à fait imaginaires, le *Seigneur des anneaux* de J.R.R. Tolkien se verrait aussi exclu de la catégorie « pseudo-traduction » par une bonne partie des définitions recensées ci-haut. Le postulat de la source manquante est ici certainement rempli, satisfaisant les critères de Toury (dans une première heure) et de Watier ; par contre, le caractère foncièrement irréel des sources et « cultures » en question entrerait en conflit avec les définitions axées sur l'interculturalité ou la notion de la pseudo-traduction comme opération métatextuelle hybride. Une approche centrée sur la mystification, quant à elle, permet de voir l'usage de ces techniques dans le légendaire de Tolkien comme exemple de feinte ludique ; autrement dit, comme un jeu quasi-mystificateur non destiné à convaincre le lecteur de l'illusion, mais se rapprochant d'une démarche de faussaire dans sa volonté d'engendrer une perception des événements décrits dans la trame narrative comme ayant eu lieu dans le monde réel (Tolkien semble notamment s'être inspiré de deux « supercheries

littéraires » anglophones relevant de la fausse traduction, le corpus ossianique de James MacPherson et les pseudo-poésies médiévales « traduites » par Thomas Chatterton; voir Sherwood, 2020). La dimension métafictionnelle de l'œuvre de Tolkien suscite actuellement un intérêt croissant – Mary Bowman signale parmi les aspects métanarratifs du *Seigneur des anneaux* « characters' conversations about narrative (which are sometimes self-referential) and features of the novel's structure and narrative technique that illustrate some of the points made in the characters' conversation » (2006, p. 272) – données suggestives d'une association récurrente entre pseudo-traduction, mystification littéraire et métafiction.

La traduction fictive, donc, peut être comprise comme une dérivation ou une variante de la traduction littéraire, ayant en commun avec les autres formes de celle-ci la médiation entre des systèmes littéraires culturellement distincts et se distinguant (selon certains auteurs) par l'absence d'un trait généralement compris comme étant constitutif de la traduction, c'est-à-dire un texte source réellement existant. Cette approche est à l'origine de la plupart des définitions de la pseudo-traduction actuellement en vogue, qui bien qu'ayant fourni un stimulant non négligeable pour la recherche et l'analyse des textes ont néanmoins le désavantage de faciliter une conception de leur objet si vaste qu'elles risquent de perdre toute spécificité. Elle peut aussi être comprise comme une forme de mystification littéraire, associée le plus souvent à des indices textuels et des dispositifs paratextuels chargés d'une forte dimension métafictionnelle et invitant une lecture critique, dont l'effet englobant est de prolonger la vie du texte au-delà de la période où une certaine crédibilité pourrait être accordée à la fiction centrale. C'est cette dernière vision que nous adopterons dans le chapitre suivant pour déterminer si le *Roman de Troie* peut être considéré comme une pseudo-traduction.

Chapitre 3 – Mystification et métafiction dans le *Roman de Troie*

Cette portion du mémoire sera consacré à l'analyse du *Roman de Troie*, tenant compte des acquis du chapitre précédant. Nous examinerons d'abord les déclarations de Benoît de Sainte-Maure au sujet de sa mission de *translateur* telles qu'elles apparaissent dans les péri-textes du *Roman*. En second lieu, nous passerons à la considération du non-respect du projet énoncé dans ces déclarations, manifesté en particulier par la falsification des sources, comme manifestation de mystification littéraire. Nous étudierons finalement le *Roman de Troie* comme récit dont la dimension métafictionnelle véhicule un discours allant à l'encontre de la posture de traducteur fidèle et d'historien objectif adoptée en surface par Benoît de Sainte-Maure et y substituant une valorisation de la création artistique originale.

3.1 – Concepts et méthodologie

La présence d'éléments inédits, inconnus à la fois du texte ou de la culture-source et de la culture-cible, dans une « assumed translation » (Toury, 1995, p. 35) – un texte présenté comme une traduction ou considéré comme telle – peut être expliquée de l'une de deux façons : soit qu'elle relève d'une démarche de traducteur, faisant en sorte que les éléments qui problématissent la correspondance du texte « traduit » à un original postulé sont cautionnés par les attentes de la culture-cible ou les principes adoptés par un traducteur individuel, soit qu'elle appartient au domaine de la supercherie. Il convient de considérer les deux possibilités en ce qui concerne le *Roman de Troie* : si le lecteur est effectivement encouragé à prendre ce texte pour une traduction (ce qui est la première chose à établir), il se peut que tout élément novateur puisse être justifié par la référence à des procédés analogues apparaissant dans d'autres traductions contemporaines ou à l'ensemble des remarques de Benoît de Sainte-Maure au sujet de son travail de traducteur. Il se peut aussi que ces remarques, ainsi que la posture de traducteur à laquelle elles se rapportent, soient elles-mêmes des éléments d'un

discours fictionnalisé, et que, dès lors, le *Roman de Troie* puisse être considéré comme un analogue médiéval des « supercheres littéraires » modernes.

La première hypothèse équivaut à dire que la *translation* de Darès et Dictys par Benoît est conditionnée par un projet de traduction implicite ou explicite et que les potentielles déviations des sources sont opérées dans un respect de celui-ci. La critique des traductions par référence à un « projet de traduction » individualisé remonte à Antoine Berman, qui développe ce cadre dans son ouvrage posthume *Pour une critique des traductions : John Donne* par souci d'éviter un discours centré sur la fidélité ou l'infidélité à la source ou sur l'adhésion aux « normes » de la traduction (1995, p. 16). Une traduction ostensiblement infidèle à sa source peut être réussie si elle s'assume comme telle : « Le traducteur a tous les droits dès qu'il joue franc jeu » (*ibid.*, p. 93). Cette approche permet l'évaluation en tant que traductions de textes issus de contextes culturels où la ligne séparant traduction et œuvre originale (Berman, suivant Frederick M. Reiner, donne l'exemple de Rome où *L'Énéide* serait par exemple considérée comme une traduction d'Homère ; *ibid.*, p. 91) est bien plus floue qu'elle ne l'est dans le contexte européen après le XVI^e siècle¹¹. Pour un texte du XII^e siècle, le postulat « traduction » pourrait donc être validé, infirmé ou invalidé selon le rattachement revendiqué à tel type de discours secondaire et les normes gouvernant la production de celui-ci.

Dans la deuxième hypothèse, celle de la supercherie, nous aurions affaire à une mystification potentielle. Mystification ne veut pas forcément dire tromperie ; selon l'étymologie la plus couramment acceptée, le mot aurait d'abord été compris comme synonyme d'*initiation*, le préfixe *myst-* se rapportant par analogie aux mystères d'une Isis ou d'un Pythagore¹² auxquels accède un postulant dûment préparé et disposé. Si l'analogie tient,

¹¹ L'ouvrage de Berman se concentre sur la critique des traductions du poème *Going to Bed* de John Donne, dont celle d'Octavio Paz est signalée comme particulièrement réussie malgré un degré d'originalité – légitimé par la transparence de l'hispanisant à l'égard de sa liberté créatrice – qui en fait « un poème entièrement autonome » autant qu'une traduction (*ibid.*, p. 15).

¹² Les études de Peter Kingsley (1995 et 1999) sur la tradition pythagoricienne témoignent d'une lecture des philosophes pré-socratiques tels que Parménide, Empédocle et Héraclite comme mystificateurs dans ce sens original du terme ; selon l'interprétation de Kingsley, les supposés incohérences et défauts de style poétique

ce qui caractériserait la mystification ne serait pas seulement l'élaboration d'une contre-vérité, mais la possibilité au moins latente de percer le mystère et de traverser le seuil de l'initiation en reconnaissant le caractère illusoire de celle-ci (Jeandillou, 1994, p. 18-20). Le moment propre de la mystification ne serait donc pas celui où est engendrée la créance à la supposition, mais celui où la supposition transparait au grand jour et où le lecteur jusqu'alors insouciant, s'il existe, se reconnaît pour avoir été berné. À l'inverse, si l'on interprète la référence aux mystères d'un Orphée ou d'un Mithra d'une manière plus dépréciative à l'égard de ceux-ci, où le mystifié serait celui qui pêche par crédulité en recevant comme des réalités lumineuses ces fables puériles (au grand dam des « profanes » mieux avertis), il n'en ressort pas moins que l'essence de la mystification est la dualité opposant le public idéal, dont les capacités herméneutiques ouvrent la voie à la démystification, au public naïf porté à prendre la supposition au pied de la lettre¹³.

Nous proposons donc un examen des paratextes du *Roman de Troie* dans le but de déterminer si ce texte se présente lui-même comme une traduction et, le cas échéant, de cerner la nature du projet de traduction de Benoît de Sainte-Maure, accompagné d'une comparaison du discours principal aux « originaux » latins afin de voir dans quelle mesure ce projet est respecté et d'évaluer la pertinence de l'hypothèse contraire, celle de la mystification. Cependant, prudence s'impose ; pour un texte du Moyen Âge, le recensement et l'analyse des paratextes ne va pas de soi. Gérard Genette omet la littérature médiévale de son analyse fondatrice dans *Seuils*, à quelques exceptions près lorsqu'il s'agit de constater l'invisibilité relative des éléments paratextuels, comme par exemple les mentions du nom de l'auteur « noyée[s] dans les premières (*incipit*) ou dernières (*explicit*) phrases du texte » (Genette,

apparaissant parfois dans les vers attribués à ceux-ci fonctionnent en effet comme autant de « seuils » invitant à la réflexion et permettant au lecteur idéal d'accéder au sens supérieur du texte, à l'exclusion des profanes.

¹³ « Peu compatibles en apparence, ces hypothèses ont cependant le mérite de cerner le subterfuge en fonction de sa réception, elle aussi ambiguë, contradictoire. Et l'on entrevoit tout le parti qu'on en peut tirer pour l'étude des *faux* littéraires, où les artifices rhétoriques s'interprètent à la fois comme des manœuvres persuasives et comme des formes d'aveu tacite. » (*ibid.*, p. 24)

1987, p. 52). La formalisation du paratexte et son organisation selon le schéma étudié par Genette datent en effet d'une période postérieure à la rédaction du *Roman de Troie*, voire à la création de tous ses manuscrits, ce schéma appartenant en propre au livre imprimé¹⁴. L'application de ses méthodes à l'étude de la littérature médiévale ne peut donc pas fonctionner selon une approche formaliste consistant en « la transformation de la réflexion genettienne en grille d'analyse applicable à chaque texte individuel » (Arseneau et Moran, 2021, p. 4).

Présent (aux yeux contemporains) de manière souvent latente, implicite, le paratexte médiéval apparaît peut-être le plus clairement dans les rubriques marquant la transition d'un écrit à un autre dans un même manuscrit, fournissant souvent un titre et des indications d'appartenance générique. Exemple tiré du manuscrit BN fr. 60 de Paris, correspondant au manuscrit A du *Roman de Troie* : « Ci fenist le rommans de Thebes, et après i vient le rommans de Troye la grant, et après Troye vient le rommans de Eneas » (Jung, 1996, p. 148). D'autres dénominateurs communs entre le manuscrit du XII^e siècle et l'imprimé produit à partir du XVI^e démentent la notion du texte médiéval comme texte brut dénudé de tout protocole de présentation : la mise en page, la typographie et l'association avec d'autres textes dans un même manuscrit peuvent toutes jouer un tel rôle (Armstrong, 2001, p. 61-89). Peuvent aussi être mentionnées les rubriques, les gloses et autres notes marginales (Poirel, 2006) ainsi que les illustrations (lettrines, enluminures) et d'autres modalités du manuscrit telles que la reliure, le type de support à l'écriture (parchemin, vélin ou papier) et les dimensions du volume (Cooper, 2015, p. 40).

Ces paratextes n'engagent certes pas directement la responsabilité de l'auteur, à moins qu'il ne soit aussi éditeur du manuscrit ; pour recenser des procédés de ce genre, il faudra

¹⁴ « [I]t is a recognized fact that a "media dominated" period multiplies around texts a type of discourse unknown in the classical world, and a fortiori in antiquity and the Middle Ages, periods in which texts frequently circulated in their almost raw state, in the form of manuscripts lacking any formula of presentation. » (Genette, 1991, p. 262-263)

s'aventurer dans les confins du discours principal lui-même. Même les prologues – parmi les « seuils » les plus apparents pour n'importe quel texte – sont assez fréquemment intégrés à un bloc homogène comprenant aussi la trame narrative, « [their] boundaries not delimited in the way that we are accustomed to seeing the prologues to modern printed books » (*ibid.*, p. 42). Adrian Armstrong, dans une étude des Grands Rhétoriciens du seizième siècle, identifie d'autres traits pouvant assumer une dimension paratextuelle dans le contexte de la littérature médiévale et proto-moderne, non seulement des traits extrinsèques au « texte brut » mais aussi certains aspects endogènes tels que les citations d'autorités et les passages métadiscursifs (2001, p. 63-69). Autrement dit, « details that are *paratextual* for Genette may have to be seen as part of the text itself for medieval readers and writers » (Cooper, 2015, p. 41). De manière générale, les médiévistes s'entendent pour reconnaître le « statut a priori paratextuel » de toute manifestation explicite d'un « je » auctorial (Heusch, 2012, p. 15), sans que celles-ci ne soient nécessairement séparés du discours principal comme le sont les paratextes étudiés par Genette.

Le *Roman de Troie* est notable pour la densité exceptionnelle de tels passages métadiscursifs et métanarratifs (Syrový, 2020, p. 455-456) ; les éléments caractéristiques des prologues romanesques au XII^e siècle – les résumés, les proverbes, les protestations de vérité, les leçons morales, les mentions de Dieu ou du dédicataire et les marques d'oralité telles que la mention du nom de l'auteur (Bonneville, 2007, p. 19) – y sont également abondants et intégrés au récit lui-même sans discontinuité. Face à une telle inflation des paratextes, nous nous concentrerons sur les éléments les plus propices à contenir des références à la *translation*, au transfert interlinguistique et aux rapports entre le *Roman* et ses sources alléguées : le prologue, le résumé adjacent de l'intégralité du récit, l'épilogue, les passages de transition qui annoncent la fin d'un épisode ou résument un épisode à venir et les citations d'autorités.

3.2 – Analyse des paratextes du *Roman de Troie*

(a) **Prologue du *Roman*** – Des interventions du narrateur, ce ne sont en effet pas toutes qui ont une incidence directe sur la question que nous tentons d'élucider. L'ubiquité de ces interjections qui peuvent être décrites comme des marques d'oralité¹⁵ remet bien le *Roman de Troie* dans son contexte comme texte se voulant être destiné à la récitation publique, mais celles-ci ne nous informent que très peu au sujet du type de rapport aux sources en langue étrangère qui y est postulé. Les paratextes les plus susceptibles de renfermer des informations sur les sources latines et leur transformation en roman – le prologue et les références directes aux autorités – subissent cependant une hypertrophie par rapport à leurs analogues dans d'autres romans de la même période¹⁶. Le *Roman d'Eneas* est dénué de prologue (Dang, 2001, p. 9); le *Roman de Troie*, encadré par un prologue particulièrement détaillé et un épilogue, est de plus ponctué par de nombreux passages structurés comme autant de micro-prologues, dont le plus important est l'introduction de Dictys aux v. 24388-24424. Le prologue à proprement parler (v. 1-143) comprend un passage paradoxal dont l'interprétation juste a beaucoup divisé les médiévistes, ayant été interprété soit comme description candide et transparente des transformations de l'hypotexte latin par Benoît de Sainte-Maure (Sullivan, 1985b, p. 358 et Baumgartner, 1989, p. 48), soit comme discours relevant du *bluff* (Haugeard, 2011, p. 32) :

*Le latin sivrai e la letre,
Nule autre rien n'i voudrai metre,
S'ensi non com jol truis escrit.
Ne di mie qu'aucun bon dit
N'i mete, se faire le sai,*

¹⁵ « [Benoît] repeatedly exclaims 'Ha! las!', as though shocked by events. He describes historical battles from within, revealing their chaos, using the *chanson de geste* formulae of 'La oïssiez' and 'La veïssiez' to encourage visualization, and to avoid forcing everything into a predetermined historical scheme. » (Sunderland, 2018, p. 448-449)

¹⁶ « The poet of the *Roman de Thèbes* does not mention his major source, the *Thebaïd*, in his Prologue, and he refers to Statius only three times--and then in rather curious circumstances--in the course of the whole poem. The author of the *Roman d'Eneas* makes no reference whatsoever to Virgil or to the *Aeneid*, despite the fact that his poem is in many ways much closer to its Latin original than either *Thèbes* or *Troie*. Neither says anything at all about the literary history of his text. » (Sullivan, 1985b, p. 351)

Mais la matire en ensivrai (v. 139-144)¹⁷

Ces deux affirmations – pouvant sembler ambiguës à dessein, voire contradictoires – sont jumelées à la première apparition d'un *topos* « vieux, sinon comme le monde, du moins comme l'écriture » (Aurell, 2015) dans le domaine des lettres françaises (Baumgartner, 1999, p. 3) : le *topos* du manuscrit trouvé. Homère, annonce Benoît, n'a pas dit la vérité sur la Guerre de Troie (v. 51); pour la connaître, il faut consulter un manuscrit découvert dans une armoire à Athènes au I^{er} siècle av. J.-C. – assertion inspirée du pseudo-épître servant de prologue à *De excidio* :

Cornelius Nepos sends greetings to Sallustius Crispus.

While I was busily engaged in study in Athens, I found a history by Dares the Phrygian about the Greeks and the Trojans. As the title indicates, it was written in Dares' own hand. I was absolutely delighted to get a hold of it and immediately translated it. I decided not to add or omit anything to improve the text; otherwise it would seem to be my own work. Instead, I thought it best to translate the text word for word into Latin according to the truthful and simple style of the original, so that my readers can fully understand how these events transpired. Either they will believe the work of Dares to be more truthful, who lived and fought in those days when the Greeks besieged Troy, or that of Homer, who was born many years after that war was fought. When the Athenians judged this matter, they found Homer to be insane for describing Gods fighting alongside mortal men. But enough of this. Let us now turn our attention to what I have promised. (trad. Cornil, 2012, p. 50)



Figure 6 : Découverte du récit de Darès par Cornélius dans le Manuscrit C (Boileau, 2017)

¹⁷ « I shall follow the text of the Latin version faithfully; I wish to add nothing to it but what I find written there. I do not say that this will not include some clever additions of my own, if I am capable of doing so, but I shall follow my source material. » (trad. Burgess et Kelly, 2020, p. 44)

Le style de traduction allégué (dans cette... pseudo-traduction¹⁸) rappelle celui proposé dans les prologues de Boèce, selon lequel « dans les textes où l'on cherche la connaissance des choses, ce n'est pas l'élégance du beau discours, mais la vérité incorrompue qu'il faut chercher » (trad. Svenbro, 2009, p. 13) ; le pseudo-Cornélius explique qu'il va traduire l'original grec de Darès mot-à-mot, n'ajoutant rien, n'omettant rien et ne recherchant pas d'effets de style. Cette prétention est reprise dans le prologue du *Roman de Troie*, où Benoît raconte qu'après sa découverte fortuite du manuscrit de Darès (« while looking for grammar books in a book cupboard, he rummaged about so long that, among the other books, he came across the history that Dares had written, which was composed and recounted in Greek »; v. 87-92, trad. Burgess et Kelly, 2020, p. 44), Cornélius le *translata* (v. 120). *Translator* peut bien faire référence à des formes de manipulation textuelle autres que la traduction, mais Benoît précise qu'il s'agissait d'une opération de transfert interlinguistique dans des termes qui excluent d'autres formes de *translatio* telles que le commentaire et l'adaptation pour un nouveau public¹⁹ : « *De greu le torna en latin/ Par son sen e par son engin* » (v. 121-122). Les locutions du genre « *tornar* + langue » sont en effet normalement associées aux formes de *translation* qui se rapprochent le plus de la traduction moderne (Buridant, 2011, p. 378 ; Damian-Grint, 1999a, p. 30-31). Benoît raconte de plus que Cornélius était non seulement traducteur, mais *bon* traducteur, le *sen* et l'*engin* (« knowledge and ingenuity »; trad. Burgess et Kelly, 2020, p. 44) qu'il investit dans la tâche étant dignes d'éloge.

¹⁸ L'attribution à Cornélius est certainement apocryphe; il est de plus hautement improbable que *De excidio* ait été rédigé à partir d'un hypotexte grec quelconque (voir Cornil, 2012, p. 14 et 27-30). Louis Watier, qui considère le *Roman de Troie* comme une traduction à proprement parler plutôt qu'une traduction fictive (2016, p. 149), range néanmoins *De excidio* dans cette deuxième catégorie (2020, p. 7-10). La fiction de la traduction dans *De excidio* est d'autant plus développée que le rédacteur « barbarise » délibérément sa prose latine présentée comme la traduction de « Darès » par le prétendu « Cornélius » (voir Cornil, 2012, p. 13 et 25), exemple d'écriture en « translationese » parfois employée par les auteurs de pseudo-traductions comme l'une de leurs stratégies de mystification : « [authors of pseudotranslations] can explicitly present a text as a translation, or they can 'creolize' it, by scattering across its pages signals of 'translationese', such as lexical items and syntactic constructs peculiar to the source language and culture » (Rambelli, 2009, p. 209).

¹⁹ « If the author wishes to draw attention to a shift from one language to another, this will normally be specified by an extra phrase in addition to the reference to *enarratio*, indicating both the process of transferral and the target language. » (Damian-Grint, 1999a, p. 29)

Benoît se situe lui-même dans la continuité des grands esprits mentionnés dans le prologue de *De excidio* (Menegaldo, 2011, p. 309-310) : Darès qui était à la fois chevalier et homme de lettres (v. 97-100), Homère, qui bien que menteur (v. 51) était « *clers merveilllos/ E sages e ensciëntos* » (v. 45-46), Salluste, « *clerc merveilllos e sage* » (v. 80), et Cornélius, « *De letres sages e fondez* » (v. 84). La forme de *translation* qu’il propose pour le texte qu’il se donne comme mission de transmettre – le témoignage direct de Darès traduit par Cornélius – le situe également dans une chaîne de continuité réunissant la Grèce antique, l’Empire romain et le présent médiéval : comme Cornélius qui *de greu torna en latin* son manuscrit trouvé, Benoît s’apprête à « *en romanz metre* » (v. 37) cette traduction « *de latin, ou jo la truis* » (v. 35). Comme les variations de « *torner en + langue* », les locutions dans la famille « *metre en + langue* » se rapportent habituellement au transfert interlinguistique (Buridant, 2011, p. 377-378; Damian-Grint, 1999a, p. 29-30); il ne s’agit donc pas de *translater* ou d’adapter n’importe comment, mais bien de traduire.

Les finalités de cette traduction, telles que présentées dans le prologue du *Roman de Troie*, sont doubles, reflétant les tensions constitutives du paradoxe aux v. 139-144. Le premier de ces objectifs proposés par Benoît comme motivant, justifiant ou orientant son processus d’écriture est la nécessité de transmettre le savoir, voire la restitution de la vérité historique. Ce premier motif apparaît d’abord aux v. 1-4 avec un pseudo-proverbe (Burnett McInerney, 2021, p. 29-30) attribué à Salomon (« *Salemon nos enseigne e dit,/ E sil list om en son escrit,/ Que nus ne deit son sen celer,/ Ainz le deit om si demonstrer* »²⁰) et ensuite aux vers

²⁰ « Solomon teaches us and tells us, and one reads this in his writings, that no one should hide what he knows. Rather one should make it public » (trad. Burgess et Kelly, 2020, p. 43). Il s’agit d’un lieu commun fort répandu dans l’écriture médiévale, au XII^e siècle comme dans les siècles suivants, recensé par exemple dans les toutes premières lignes du *Roman de Thèbes* (légèrement antérieur au *Roman de Troie*) et des *Lais* de Marie de France : « les textes de cette période abondent en invitations adressées aux gens d’esprit et aux lettrés de ne pas *celer* leur savoir » (Bratu, 2013, p. 157). L’attribution de ce proverbe à un *escrit* de Salomon, évoquant les livres parémiologiques de l’Ancien testament, est plus inhabituelle et problématique. L’extrait, dont l’équivalent n’apparaît nulle part dans les portions de la Bible dont Salomon est alors considéré comme l’auteur inspiré, semble plutôt avoir été adapté du prologue des *Proverbes de Salomon* de Sanson de Nanteuil (*mise en roman* versifiée du Livre des proverbes), clerc compatriote et contemporain de Benoît de Sainte-Maure (voir Bratu, 2019, p. 565).

suiuants (4-33) avec un commentaire détaillé sur ledit pseudo-proverbe. Benoît y joint l'autorité des Anciens à celle de la Bible, imaginant une histoire contrefactuelle où les sages responsables des « livres des set arz » (v. 8) – le *trivium* et le *quadrivium*, comprenant entre autres la grammaire et la rhétorique (Minois, 2018, p. 15) – auraient refusé de partager leurs connaissances et représentant les conséquences troublantes d'une telle inactivité : « *Come bestes eüssons vie ;/ Que fust saveir ne que folie* » (v. 13-14). La transmission du savoir, qui a assuré la renommée de ces sages (v. 12-3), lui permet de se développer comme une plante qui « *Germe e florist e frutefie* » (v. 24), et la responsabilité de transmettre les connaissances est d'autant plus pressante que celles-ci sont étendues (v. 31-32).

L'argument est renforcé par les considérations génériques présentes dans ces vers liminaux, le terme *estoire* étant utilisé pour décrire à la fois le journal personnel de Darès (v. 91) et la traduction de celui-ci que Benoît se prépare à entreprendre (v. 34). Dans le vocabulaire de l'historiographie anglo-normande du XII^e siècle, *estoire* se distingue par son ubiquité : « occurring as it does between three and four times as much as any other historiographic term, *estoire* is the historiographic term *par excellence* » (Damian-Grint, 1999a, p. 211). Il se distingue aussi par son association à des protestations formelles de véracité, association qui est attestée presque à l'origine de la littérature anglo-normande quand Geoffroy Gaimar propose une dualité opposant *estoire* d'un côté et *fable* et *sunge* de l'autre, « an explicit denial of identity of the two types of literature » (ibid., p. 212). Le caractère générique d'*estoire* fait de ce passage un énoncé très clair du type d'écriture annoncé par ces premiers vers du Roman de Troie : il s'agit de présenter des faits véridiques tirés de sources documentaires fiables, revendication que partagent les chroniques et d'autres types d'ouvrages à vocation historiographique²¹.

²¹ *Estoire* n'est notamment pas utilisé pour décrire un autre texte mentionné dans le prologue, le récit de la destruction de Troie rédigé par Homère qui est seulement identifié comme *livre* au v. 37. Ce choix n'a pas forcément de connotations péjoratives – *livre* est également employé au v. 8 pour faire référence aux œuvres des sages de l'antiquité et au v. 88 quand il est question de textes érudits que cherchait Cornélius dans une

À côté de la diffusion des connaissances, qui en tant que motif allégué de la *translation* à venir suggère une volonté de transmettre un discours véridique, Benoît invoque aussi la qualité littéraire et le divertissement comme finalités justifiant et ordonnant celle-ci. D’abord, aux vers 38-39, il affirme *translater* pour que « *cil qui n'entendent la letre/ Se puissent déduire el romanz* »; « so that those who are ignorant of Latin can enjoy it in French. » (Burgess et Kelly, 2020, p. 44) Il se donne donc comme objectif de présenter un texte agréable à écouter. Ce caractère divertissant est-il propre à « *L'estoire que Daire ot escrite* » (v. 90) ou est-il un édulcorant destiné à faciliter la réception d’un texte dont la première visée est didactique auprès d’un auditoire non-lettré? Benoît ne le spécifie pas, mais il suggère ailleurs que la valeur de la *translation* provient non seulement du *sen* qu’elle transmet mais aussi du choix, de l’usage et de l’arrangement des mots tels que décidés par le *translateur* : « *Mais Beneiz de Sainte More/ L'a contrové e fait e dit/ E o sa main les moz escrit,/ Ensi tailliez, ensi curez,/ Ensi asis, ensi posez,/ Que plus ne meins n'i a mestier* » (v. 132-137). Il y a là une affirmation forte, sinon d’originalité, du moins de qualité littéraire²². Si l’objectif pédagogique allégué par Benoît justifie la prétention de ne vouloir ni ajouter ni retirer quoi que ce soit à sa source (aux v. 139-141), l’objectif esthétique justifie l’ajout de *bons dits* revendiqué au v. 142, dont la nature reste indéterminée mais qui pourrait correspondre à l’amplification rhétorique parfois employée dans la littérature historiographique en langue vernaculaire de l’époque (voir Damian-Grint, 2006, p. 42-43).

(b) Résumé du Roman - Le prologue du *Roman de Troie* est suivi d’un résumé de quelques centaines de vers (145-714) passant en revue une sélection des « faits » que Benoît

bibliothèque à Rome – mais le refus d’associer une œuvre dont la véracité est remise en question au concept d’*estoire* manifeste clairement les intentions de l’auteur quand il s’agit de rapprocher la sienne propre de ce genre littéraire.

²² Cette prise de position entre en contraste avec les affirmations au sujet de la beauté et du style littéraire contenues dans les prologues de deux textes pseudo-traductifs situés en amont du *Roman* : l’*Histoire de la destruction de Troie* elle-même (VI^e siècle) et *De gestis Britonum* de Geoffroy de Monmouth (XII^e siècle). Le pseudo-Cornélius, cité plus haut, affirme qu’il s’est tenu au style dépouillé de l’original grec dans sa traduction en se défendant d’ajouter quoi que ce soit pour améliorer le texte (Cornil, 2012, p. 50); Geoffroy de Monmouth prétend qu’il n’a pas tenté de rivaliser avec le style rehaussé de son pseudo-original breton ou gallois et qu’il a traduit en latin « rustique » (Flint, 1979, p. 459-460).

propose de raconter²³. Dans cet extrait, l'usage fréquent de locutions telles que « *vos redirai* » et « *dirai* » (v. 155, 161) évoque le prologue où il est question de la figure de l'érudit dont l'obligation de « dire » correspond à son savoir et à sa grande sagesse, rappelant la mission dont s'est accaparée Benoît de transmettre fidèlement les connaissances héritées de Darès par l'intermédiaire de Cornélius²⁴. Les protestations de vérité telles que « *vos dirai la verité* » (v. 399) et « *ne direiz que tel fust faite* » (v. 663), moins fréquentes, font l'écho des affirmations analogues jalonnant le prologue. Les citations d'autorités, apparentées aux protestations de vérité mais possédant de plus un caractère bibliographique – « *en l'estoire truis* », « *reconte li Escriz* », « *li Livres retrait* » (v. 312, 494, 551) – solidifient la conception du *Roman de Troie* comme hypertexte. Aux v. 710-714 (« *Ensi com retrait l'Escriture,/ Les uevres que ci sont nomees/ Sont el Livre si recontees/ Qu'a tote rien iert a plaisir,/ Et mout les fera buen oïr* »), Benoît renouvelle la protestation de fidélité à sa (ou ses) source(s) une dernière fois avant de passer au récit principal, alléguant que les faits *recontes* dans son *Livre* sont tirés intégralement de l'*Escriture* de laquelle il dépend. Il fait de plus l'écho des arguments du prologue concernant la nature divertissante et agréable de l'audition du *Roman*, qui fonctionnent comme justification secondaire de son projet littéraire. Le résumé, autant que le prologue, est caractérisé par l'attention constante portée à l'idée que chacun des éléments de la narration à venir, aussi divertissants qu'ils soient, trouvent leur origine dans le texte latin plutôt que d'être issus eux-mêmes du processus de *translation*.

(c) **Épilogue du *Roman*** – Les derniers vers du *Roman de Troie* (v. 30301-30316 dans l'édition Constans) constituent un paratexte présentant une analogie étroite avec le prologue.

L'argument central correspond à un thème récurrent dans la littérature en vers du XII^e et du

²³ Le résumé est un motif récurrent dans les prologues des chansons de geste et des romans courtois du XII^e siècle (Bonneville, 2008, p. 18), orientant, selon Jean-Pierre Martin, la lecture ou l'audition vers « le texte lui-même, donc [vers] sa poésie » (1987, p. 186), l'intrigue ayant déjà été partiellement révélée.

²⁴ D'autres locutions telles qu'« *orreiz* », « *orreiz dire* », « *orreiz conter* » et « *orreiz parler* » (v. 167, 178, 185, 205) correspondent à une réception anticipée de la part de l'auditoire, dont la présence est toujours évoqué par la deuxième personne du pluriel. La « longue durée » de l'oralité dans les textes historiographiques du Moyen Âge est étudiée par Cristian Bratu (2012, p. 333-347); les p. 335-338 traitent spécifiquement du XII^e siècle.

début du XIII^e siècle, où le rédacteur se compare favorablement aux « jongleurs » (*jangleors* au v. 30305) qui dans leur manque de probité corrompent la pureté originale des contes ou la vérité historique (Clamote Carreto, 2020, p. 4-5). Ayant statut de *topos*, cette affirmation ne nous renseigne en soi que peu sur les intentions auctoriales ou traductives alléguées par Benoît de Sainte-Maure, mais démontre tout de même que notre clerc situe sa création dans le contexte d'une littérature ayant vocation de restauration et de renouveau. Prise en contexte, jumelée à la revendication de fidélité à Darès et Dictys (« *Ço que dist Daires et Ditis/ I avons si retrait e mis* », v. 30303-4), l'épilogue démontre l'importance du caractère hypertextuel du *Roman* au projet littéraire allégué : si Benoît prétend avoir produit une œuvre de qualité exceptionnelle, voire au caractère définitif (« *Quar teus i voudreit afaitier;/ Qui tost i porreit empeirier* », v. 30315-30316)²⁵, c'est en tant que *translateur* consciencieux des faits relatés dans ses sources putatives.



Figure 7 : Benoît de Sainte-Maure dans le manuscrit C (Boileau, 2017)

²⁵ De par cette revendication d'excellence hors pair, l'épilogue du *Roman* réfléchit la tension déjà observée dans le prologue et le résumé. En déclarant que nul ne pourrait apporter des changements au *Livres* qu'il a produit sans le corrompre, Benoît se hisse momentanément au statut d'*auctor*, subvertissant le *topos* de l'humilité obligatoire du traducteur et y substituant une célébration de son propre rôle d'agent de la transmission de la matière antique qu'il a imbue d'une forme poétique nouvelle et unique en son genre. Cette tendance subversive était déjà observée par Michel Zink, selon lequel Benoît « se targue du même coup et par ce biais d'avoir fait œuvre originale, rejetant un instant dans l'ombre le modèle antique » (Zink, 1981, p. 16). L'étendue du travail créatif l'autorisant à s'adouer lui-même *auctor* reste cependant indéterminée dans ces extraits, bien qu'un parallèle au « bons dits » du prologue tendant à rendre l'audition du *Roman* plus agréable semble certainement opportun.

(d) Passages de transition – Complétant le prologue et l'épilogue, les passages d'introduction et de conclusion sont nombreux, surtout dans les premiers ~5500 vers du *Roman de Troie*. Le plus important de ceux-ci, le « deuxième prologue » faisant l'introduction formelle de Dictys, apparaît plus tard, aux v. 24388-24424. Cet extrait fait l'écho de nombreux arguments du prologue à proprement parler. Comme Darès, le Grec Dictys y est décrit comme un chevalier d'une grande prouesse ainsi qu'un homme de lettres (« *Riches chevaliers fu Ditis/ E clers sages e bien apris/ E sciëntos de grant memoire* », v. 24397-9). Comme celle de Darès, l'*Estoire* de Dictys est valable en raison de son statut de témoignage oculaire : « *Les uevres, si come les sot,/ Mist en escrit come il mieuz pot* » (v. 24403-24404)²⁶. Comme le prologue inaugural était accompagné d'un résumé du *Livres* en entier, le prologue des épisodes attribués à Dictys est accompagné d'un résumé de la dernière portion du *Roman* (v. 24405-24424), lui-même encadré par des protestations de véracité et de fidélité à l'hypotexte. Le vers 24405 (« *Icist Ditis nos fait certains* »), introduisant le résumé, exprime sans équivoque la relation censée exister entre le texte de Dictys et les portions correspondantes du *Roman de Troie* : ces dernières peuvent être considérées comme véridiques car Dictys se porte garant de l'authenticité des faits, et le retour des grecs sera ainsi conté « *Com Ditis les fait revertir* » (v. 24418). Les vers 24422-24424 (« *Tot ço qu'en conte li Autors/ Vos retrairai senz demorer:/ Dès ore i feit buen escouter* ») font l'écho de la même prétention de correspondance intégrale au texte-source qui caractérisait le prologue et le résumé, toujours jumelée à l'idée de la nature satisfaisante de l'audition du roman.

(e) Références explicites – Les références aux sources alléguées du *Roman de Troie* sont parmi les éléments paratextuels²⁷ les plus nombreux et les plus apparents après le prologue et l'épilogue. Il s'agit généralement de micro-digressions d'un vers ou deux où Benoît rattache

²⁶ Dictys et Darès sont d'ailleurs explicitement mis en parallèle puisque Benoît spécifie, au v. 24400, que l'histoire du premier fut écrite en opposition à celle du dernier : « *Contre Daire rescrist l'Estoire* ».

²⁷ Concernant les citations d'autorités dans un contexte médiéval francophone (cependant bien postérieur au *Roman de Troie*) et la possibilité de classification de tels extraits comme paratextes, voir Armstrong, 2001, p. 68-69.

un élément quelconque de sa narration à une source externe, le plus souvent écrite. Près de 150 références de ce genre peuvent être recensées dans l'édition Constans (voir l'Annexe A); dans l'immense majorité des cas, il s'agit de références à Darès ou (après l'introduction de ce dernier aux v. 24388-24424) à Dictys. Les expressions le plus souvent utilisées sont *Livres* (16 usages), *Estoire* (18 usages), *Autors* (19 usages) ainsi que *Daires* (26 usages) et *Ditis* (15 usages). Chacune de ces locutions possède une connotation particulière; *Livres* renvoie, comme nous l'avons dit plus haut, au manuscrit en tant qu'objet matériel (Damian-Grint, 1999a, p. 234), tandis qu'*Estoire* se rattache à un genre littéraire bien défini (*ibid.*, p. 211). Les noms propres, tout comme *Autors*, se rapportent à la personne se portant garante de l'authenticité des faits. Plus que d'être un stratagème de *captatio benevolentiae* présenté en prologue ou en épilogue, la fidélité à Darès et à Dictys devient, par l'intermédiaire de ces références bibliographiques, le fil conducteur du *Roman*; l'intention traductive affichée dans les vers inauguraux, loin d'être abandonnée ou mise de côté par la suite, en est sans cesse renouvelée. Ce constat est renforcé par la pratique de ce que nous pourrions appeler la citation négative, où Benoît justifie l'abrègement d'un épisode en alléguant un silence du côté de ses sources, par exemple dans l'intervention mettant fin au récit de Jason et de Médée²⁸.

En général, le contexte se prête à l'interprétation des références comme se rapportant à *De excidio* et à l'*Ephemeris*, même lorsque ceux-ci ne sont pas mentionnés explicitement; l'usage d'*Autors*, d'*Estoire* et de *Livres* au singulier ainsi que l'absence de références explicites à des sources autres que les deux « autorités » primaires dans les passages constitutifs du récit principal sont des indices assez robustes à cet égard. Les digressions encyclopédiques²⁹ et moralisantes sont quant à elles parfois accompagnées de références à un

²⁸ « *Ne sera plus par mei retrait :/ Jo ne le truis pas en cest livre,/ Ne Daires plus n'en voust escrire,/ Ne Beneiz pas ne l'alonge,/ Ne pas n'i acreistra mençonge./ Daires n'en fait plus mencion* » (v. 2062-2067).

²⁹ « Le processus s'effectue de la manière suivante : le poète, grâce à ses qualités de clerc, puise dans les écrits encyclopédiques – lapidaires, bestiaires et divers traités – pour enrichir sa trame romanesque. La *translatio* diagonale connaît différentes modalités, exemplifiées par *Le Roman de Troie* sous la forme de digressions encyclopédiques. Elles convergent vers un même dessein : la peinture des créatures – en l'occurrence les peuples du monde, les monstres et les gemmes. » (Gontero, 2005, p. **)

éventail de sources plus varié, y compris deux références à la tradition orale (aux v. 2843 et 10393) là où le poète invoque la sagesse populaire de *li vilains*, c'est à dire des paysans³⁰. La description d'un manteau est associée à une digression zoologique sur un oiseau nommé *dindialos*, dont les plumes forment la doublure intérieure du vêtement ; les passages traitant de cet animal sont ostensiblement tirés d'une *escriture* à laquelle ont accès les clercs (v. 13364). Parmi les autres ouvrages nommés lorsqu'il s'agit de justifier des détails apparemment étrangers à Darès et à Dicty se trouvent un livre de médecine – *traite li Mecinaus* (v. 14900) – et les ouvrages ichtyologiques de Pline l'Ancien (*Plines*, v. 16541). Ces références, beaucoup moins abondantes que celles faisant appel directement à *De excidio* et à l'*Ephemeris*, ont pour effet de présenter le *Roman de Troie* comme le résultat d'un processus de *translation* plus vaste que la seule *mise en romanz* des *escriz* de Darès et de Dictys, incorporant aussi la transmission de savoirs encyclopédiques et de notions morales utiles à la compréhension et à l'interprétation fructueuse du texte principal.

« [T]oute traduction est portée par un projet, une visée articulée » (Berman, 1995, p. 76). Du moins en apparence, les paratextes du *Roman de Troie* présentent sans équivoque le texte donné à lire comme une traduction, et, de plus, donnent un aperçu clair du « projet » censé informer cette traduction. Dans ses finalités, il s'agit d'abord de contribuer à la diffusion du savoir en permettant aux aristocrates non-lettrés ou semi-lettrés d'avoir accès à la vérité sur la Guerre de Troie, jusque-là transmise exclusivement dans des manuscrits en langue latine; il s'agit aussi d'opérer cette *mise en romanz* de manière à produire un texte captivant et agréable à écouter, unissant valeur poétique et utilité. Le type de traduction proposé est, sinon littéral, du moins motivé par ce même souci de restitution de la vérité historique; le *translateur* n'ajoutera rien à ce qu'il trouve dans ses sources, qu'il citera d'ailleurs abondamment tout au long du *Roman* pour justifier ses dires. Même si la nécessité de rédiger un texte plaisant, se

³⁰ Ces références établissent un lien intertextuel entre le *Roman de Troie* et les recueils de sagesse populaire en langue romane rédigés dans une période légèrement antérieure à celui-ci, dont le mieux connu est le *Proverbes au vilain* (voir Schulze-Busacker, 2009, p. 81-104).

prêtant à la récitation à l'occasion des *festes* évoquées par Wace comme le contexte privilégié pour la performance orale des *mises en roman* (Rollo, 1995, p. 201), exclut le style de traduction recommandé par Boèce quand il s'agit de transmettre « la vérité incorrompue » (trad. Svenbro, 2009, p. 13) et autorise la recherche de « l'élégance du beau discours » (*idem.*) – même si, de fait, le style de traduction revendiqué est compatible avec l'ajout de « bons dits » correspondant, au minimum, à l'amplification rhétorique – l'équivalence entre le texte latin et le nouveau texte roman est postulée explicitement. Le *Roman de Troie* dit la vérité parce qu'il n'est qu'une traduction des témoignages reçus de Darès et de Dictys, qui ont vu de leurs yeux tout ce que Benoît de Sainte-Maure se prépare à raconter; tel est le propos.

3.3 – Le *Roman de Troie* comme mystification littéraire

Aussitôt qu'un texte est présenté comme le résultat d'une opération de transfert interlinguistique quelconque, il est possible d'interpréter des formes de réécriture et de transformation des sources de tous genres comme autant de processus de traduction³¹. Une « théorie de la traduction » commune aux *mises en roman* constitutives de la trilogie *Troie-Énéas-Thèbes*, dont le prologue de *Troie* serait l'expression la plus explicite et la plus développée, a donc pu être postulée³². Un procédé de réécriture commun aux trois membres de cette trilogie, l'anachronisme, a ainsi été comparé à une stratégie de traduction hypercibliste³³. Autrefois imputé à l'ignorance ou au peu de conscience historique des rédacteurs du XII^e siècle (Duval, 2008, p. 27), l'anachronisme tel que pratiqué par les rédacteurs de *Thèbes* et de l'*Eneas* en particulier est réimaginé dans des travaux plus récents comme comportant

³¹ « Either way, it needs to be emphasized that none of [the Spanish *libros de caballerías*] are in any sense literal translations. In fact, the argument is that there are a number of transformative translational processes, be it the prosification of a long epic poem that changes its message and style (see Gómez Montero 1989, 2002), the combination of different source texts, or, indeed, the fictionalization of translating, all of which have tangible consequences. » (Srovy, 2020, p. 104)

³² « *Roman* as a term to designate a type of text derives from the phrase *mettre en roman* ('to put into the vernacular'); it thereby originally designated texts, the so-called twelfth-century *romans d'Antiquité* (*Roman de Thèbes, Roman d'Eneas, Roman de Troie*), that were translations from Latin. However, as we saw above with 'nouvel', what we mean by translation in a medieval context is creative adaptation, entailing addition of material, remodelling, contemporisation of setting, etc., as part of a promotion of the authority of the vernacular. » (Swift, 2021, p. 27)

³³ « Une deuxième force pouvait [pousser les adaptateurs du Moyen Âge] à se libérer de leurs sources : les exigences du [sic] public auxquels ils s'adressaient. » (Logié, 1999, p. 32)

une visée *translative*. C'est notamment ce que suggère Aimé Petit dans son traitement du personnage du devin Amphiaraüs, l'un des Sept contre Thèbes, auquel l'auteur de *Thèbes* prête la dignité d'archevêque ; rompant avec ces prédécesseurs, Petit propose que la transposition du rang archiépiscopal sur un personnage d'une époque pré-chrétienne « n'a pratiquement rien d'anachronique ni de fantaisiste » (2004, p. 216), fonctionnant plutôt comme une « traduction » du rôle et du prestige du devin dans des termes propres au XII^e siècle.

Outre les anachronismes, un grand nombre des ajouts de Benoît à Darès et à Dictys (comme des ajouts des rédacteurs anonymes de *Thèbes* et de l'*Eneas* à la Thébaïde et à l'Énéïde respectivement), s'inscrivent dans la lignée de traditions de la rhétorique médiévale empruntées aux *auctores* de l'Antiquité³⁴ : l'*ekphrasis* et l'*ethopoeia*, les deux étant classifiées sous la rubrique de l'*amplificatio*. Selon sa définition la plus courante, l'*ekphrasis* consiste en la description élaborée d'objets d'art, pouvant s'agir dans le *Roman de Troie* d'armes, de tombeaux, de costumes, etc. Des définitions bien plus larges sont justifiées par la consultation des arts poétiques où sont systématisées les notions de la rhétorique antique³⁵ ; la description « vivante » d'une personne, d'un animal, d'une scène de bataille ou de paix peut être considérée comme une manifestation de l'*ekphrasis* (Dainville et Donckier de Donceel, 2021, p. 1), toutes ces catégories de descriptions (qui représentent autant d'amplifications par rapport aux textes du pseudo-Darès et du pseudo-Dictys) pouvant également être répertoriées dans le *Roman*. L'*ethopoeia*, procédé faisant en quelque sorte pour les personnes ce que l'*ekphrasis* fait pour les objets tangibles, est un exercice de rhétorique consistant en la représentation d'états intérieurs, de vertus et de vices par le biais de discours, de monologues

³⁴ Les digressions encyclopédiques de Benoît sont aussi en quelque sorte inspirées des arts poétiques médiolatins, qui traitent de la digression comme composante potentielle d'un discours ; voir Gontero, 2005

³⁵ Bien que le terme grec n'apparaisse pas dans les manuels de rhétorique et de composition les plus répandus au XII^e siècle – le *De inventione* de Cicéron, la *Rhetorica ad Herennium* pseudo-cicéronien, l'*Ars poetica* d'Horace – ces ouvrages font référence au même concept par des locutions latines telles que *sub oculos subiectio*, « placer devant les yeux », et *figurae in mente*, « formes et figures imaginées » (Zeitlin, 2013, p. 18).

ou de dialogues³⁶. Beaucoup des ajouts de Benoît de Sainte-Maure à son texte primaire consistent en des embellissements d'éléments déjà existants par le biais de l'*ethopoeia* ; si Darès se contente de mentionner à quelques reprises l'amour d'Achille pour Polyxène, fille du roi Priam, et de signaler ses conséquences pour l'effort de guerre grec et son importance dans l'aboutissement du conflit³⁷, Benoît représente ses tribulations intérieures par l'intermédiaire de monologues détaillés, par exemple aux v. 20784-20812.

S'il ne s'agissait que de modifications ou d'amplifications de ce genre, il serait facile de conclure que le projet littéraire énoncé dans les paratextes du *Roman de Troie*, et particulièrement dans le prologue, est respecté et représente une description des « normes » générales associées à la *mise en roman* des textes de l'Antiquité au XII^e siècle. Cependant, la comparaison des nombreux passages (près de 150 sur environ 30 000 vers) comportant des citations d'autorités aux « originaux » de Darès et Dictys révèle que ceux-ci sont directement et systématiquement cités à l'appui de développements inédits dont l'inclusion dans le *Roman* transforme la narration au point d'en faire un récit nouveau auquel le *De excidio* réel ne fournit que le squelette, et de faire des *estoires* de Darès et de Dictys dont l'existence est postulée dans le *Roman* des originaux supposés. Telle est la dissemblance entre le texte latin considéré jusqu'au XVII^e siècle comme la traduction de « Darès » et ce qui est présenté comme issu de celui-ci dans le *Roman de Troie* que l'hypothèse d'un original manquant de *De excidio*, qu'aurait consulté Benoît de Sainte-Maure et dont la version transmise du Moyen Âge à nos jours ne serait qu'un résumé, trouvait encore des adhérents à la fin du XIX^e siècle³⁸.

³⁶ Tributaire de la notion antique de la parole comme lieu où se manifeste le caractère de l'homme (de Temmerman et van Emde Boas, 2017, p. 22), l'*ethopoeia* n'est inconnue d'aucun des clercs médiévaux formés à l'école des *Progymnasmata*, le curriculum d'exercices préparatoires de rhétorique et de grammaire qui informe toute pratique de composition au XII^e siècle. Dans les manuels comme *De inventione*, la *Rhetorica ad Herennium* et l'*Ars poetica*, la notion est désignée par des expressions telles que *sermocinatio* (« dialogue ») et *notatio* (« délinéation du caractère ») ; voir Mayfield, 2018, p. 32-41.

³⁷ Aux chapitres XVII, XXX et XXXIV (Cornil, 2012, p. 63-65 et 67).

³⁸ « Cependant, on nous dit que différents témoignages du moyen-âge semblaient indiquer qu'on y a connu un Darès différent du nôtre. Beaucoup d'écrivains du temps se réclament de lui ; et pourtant, ce qu'ils racontent

Parmi les plus importantes de ces « interpolations » se trouvent des épisodes amoureux, dont celui de Jason et Médée, situé en amont du *Roman*, nous donne un exemple représentatif. Benoît développe longuement cette tangente inconnue de Darès (v. 1211-2061), incorporant trois références (*Livre* au v. 1645, *Autors* au v. 2035 et *com jo truis* au v. 2054), et met abruptement fin à cette portion du récit, insistant qu'il ne veut pas raconter davantage parce que Darès ne dit rien de plus (v. 2062-2067). Cet extrait représente certes une synthèse d'innovations et d'emprunts à des sources antiques telles que le VIIe livre des *Métamorphoses* d'Ovide (voir Cerrito, 2005); d'autres interpolations, voire la plupart, sont simplement tirées de l'imagination du clerc. Le triangle amoureux Troïlus-Briséida-Diomède, dont l'adaptation par Chaucer a fait la renommée (voir Broatch, 1898), est un ajout complètement inédit de Benoît (Darès ne fait mention de Briséis qu'à une seule reprise, au chapitre XIII, et ne lui accorde aucun rôle dans l'intrigue), qui occupe néanmoins une place suffisamment importante pour être mentionné dans le résumé initial aux v. 370-380 et 392-396. Nombre d'éléments merveilleux sont signés « Darès », alors que celui-ci a plutôt tendance à rationaliser les légendes homériques et à limiter le rôle des dieux et du « surnaturel » païen³⁹. Les informations au sujet du *Saietaire*, décrit comme un centaure monstrueux qui décime les forces grecques à l'occasion du cinquième combat, sont présentées comme étant tirées de l'*Escriz* (au v. 12423) et de l'*estoire que fist Daire* (au vers 12440). En tout, sur 146 références directes aux sources, moins de la moitié (59, soit 40,4%) sont validées par la comparaison aux textes originaux; 62 d'entre elles (42,5%) sont des citations orphelines qui

n'est pas toujours dans notre Darès. Certains critiques sont disposés à en conclure qu'il a existé dans le moyen-âge un autre Darès, où auraient été consignées les plus notables imaginations de Benoît et qu'il n'aurait eu qu'à traduire. » (Joly, 1871, p. 203)

³⁹ « He views the gods as man's explanation for remarkable events; there are no divine interceptions or important sacrificial scenes in DETH. What we can conclude from this is that DETH's author consciously rebels against the Homeric tradition (and Dictys) by purposefully ignoring one of the most important themes in the Iliad (cf. supra). The author takes the secularization process one step further than Dictys does. It appears DETH's author wanted to reprimand Dictys for involving gods in a chronicle that should be about nothing but the facts. » (Cornil, 2012, p. 23-24) Voir aussi Genty, 1893, p. 6 : « On s'étonne aussi de l'absence complète du merveilleux dans le récit de Darès; les dieux n'y apparaissent jamais : l'auteur ignorait les cérémonies païennes; et, s'il en parle par hasard, c'est pour commettre de grossières erreurs. »

représentent des ajouts complètement inédits de Benoît à Darès ou à Dictys ou se réfèrent à des sources tertiaires entièrement fictives (voir l'Annexe A).



Figure 8 : Le *Saietaire* (à droite) dans le manuscrit R (Cerrito, 2014)

Le rapprochement entre la notion de mystification littéraire et le choix que fait Benoît de présenter comme la traduction de Darès et Dictys un texte hybride rassemblant des éléments tirés de ces deux « autorités » (principalement des 36 premiers chapitres de Darès pour les premiers 24 387 vers et des chapitres IV.III-VI.XV de Dictys pour les v. 24388-30316) et d'autres textes de l'Antiquité ainsi que ses propres ajouts libéralement insérés semble donc opportun. Une mystification est une illusion construite non pour tromper, comme le serait une fraude ou une supercherie « pure », ni pour divertir sans occasionner aucun jugement de crédibilité (la « feintise ludique » de Jean-Marie Schaeffer), mais pour être déconstruite après une phase initiale comprenant au moins la possibilité d'adhésion à celle-ci (voir Jeandillou, 1994, p. 37-39). La mystification littéraire consiste donc en la création d'un texte destiné à un public double, le groupe des lecteurs « naïfs » acquis à l'illusion et le groupe des lecteurs « idéaux » dont les connaissances ou l'esprit critique facilitent le dévoilement de l'imposture (*ibid.*, p. 21-24). Les témoignages contemporains au sujet de l'authenticité de la « source » présentée comme telle dans le *Roman de Troie* sont peu nombreux, mais montrent que des gens lettrés de l'époque se sont trouvés dans les deux camps, certains étant plus enclins que

d'autres à accepter la prétention qu'affiche Benoît d'avoir traduit Darès et Dictys intégralement.

En l'an 1262, un dénommé Jehan, moine bénédictin de l'abbaye de Flixecourt, signe une traduction en prose romane de *De excidio*, justifiant ce travail en observant l'écart entre le *Roman de Troie* et ses sources putatives. Jehan promet sa traduction de Darès, qu'il nomme « *l'estoire des Troïens et de Troies* », en prenant à défaut la fidélité de Benoît de Sainte-Maure à son hypotexte allégué : « *li roumans de Troies rimés contient mout de choses que on ne treuve mie ens u latin* ». Pour Jehan, la dissemblance entre le roman et la source est une conséquence inévitable de la transmétrisation : « *chis qui le fist ne peust mie autrement belement avoir trouvee se rime* » (Métois, 2014, p. 6-8). Cette déclaration pourrait sembler comme une reconnaissance de la part du rédacteur du respect accordé par Benoît à son projet littéraire autodéclaré, qui autorise après tout les *bons dits*, d'autant plus que le statut problématique du *Roman de Troie* ne semble pas faire scandale pour lui⁴⁰. Cette interprétation est démentie par la restitution de ses propos dans le contexte du XIII^e siècle, qui connaît un essor de l'écriture en prose associé à l'idée d'une incompatibilité entre la versification et la transmission d'un discours véridique (Clamote Carreto, 2020, p. 106-107). Ce lieu commun est associée à celui de l'impossibilité de *translater* de prose en vers, ou de vers en vers, sans briser le lien de dépendance à la source (voir Gianferri, 2017); ainsi, les propos de Jehan ne vont pas dans la direction d'une acceptation des déclarations de Benoît au sujet de sa fidélité à Darès, mais plutôt d'un refus tacite, celui-ci n'ayant pu *trouver se rime* tout en respectant ses intentions affichées de ne rien ajouter ou retirer à sa source.

Si Jehan de Flixecourt peut être considéré comme un lecteur « idéal » du *Roman de Troie*, son contemporain Guido delle Colonne, responsable d'une mise en prose latine de ce même roman, peut être considéré comme un témoin de l'existence de lectures contemporaines plus

⁴⁰ Jehan suggère en effet que sa traduction de Darès pourra venir en aide à ceux qui ne peuvent pas lire le *Roman de Troie* parce que celui-ci est trop long – « *pour chou que il est trop grans* » – ou trop difficile à trouver – « *pour chou que il en est peu* » (*idem.*).

« naïves ». Guido propose à ses lecteurs qu'il existe deux traditions manuscrites de Darès, l'une abrégée et correspondant au *De excidio* connu de nos jours, l'autre plus ancienne et plus étendue, qui servira de base à sa *translatio*. Or, il n'a pu connaître ce prétendu Darès original que par le *Roman de Troie* : « sans autre examen [il] prend au mot Benoît, répétant qu'il traduit Darès, et croit d'après cela qu'il existe un texte plus complet, que c'est sur ce texte que Benoît a travaillé ; et [...] se réfère au prétendu texte original, qui n'a jamais existé que dans le cerveau de Benoît » (Joly, 1871, p. 478). Que Guido ait été mystifié ou lui-même mystificateur (la première hypothèse semble plus probable, car « [h]is stance is that of a reliable, educated historian »; Benson, 2004, p. 1339), son attitude démontre qu'il existait bien un public, même parmi les clercs latinisants, pour lequel « les détails les plus particuliers imaginés par Benoît et dont Darès n'avait pas le plus léger soupçon » (Joly, 1871, p. 480) auraient pu trouver leur origine sous la plume de ce dernier.

Si nous interprétons le postulat de la source fictive comme excluant la possibilité qu'un texte puisse être une pseudo-translation tout en se référant à un original dont l'identité bibliographique correspond à un texte dont l'existence est bien attestée, il est clair que le *Roman de Troie* ne peut pas être considéré comme une traduction fictive. Benoît ne prétend pas avoir traduit une version de Darès inconnue du reste du monde (il s'agit là d'une inférence de la part de Guido), mais propose que tous les éléments de sa narration peuvent être retracés et validés par la comparaison au Darès et au Dictys que l'on retrouve dans toutes les bibliothèques médiévales. Cependant, ses ambitions littéraires le poussent à aller plus loin que l'augmentation copieuse d'une traduction réputée fidèle par des éléments tirés d'autre part que le texte traduit (à la façon des *Mille et une nuits* d'Antoine Galland; Watier, 2017, p. 762-765); il s'engage dans la voie de la mystification en attribuant formellement et systématiquement des ajouts des plus frappants à son original putatif. Dès lors, nous pouvons

parler, sinon d'un original manquant, du moins d'un original contrefactuel⁴¹, un texte fictif qui partage l'identité bibliographique d'un texte connu sans qu'il y ait pour autant d'identité parfaite des contenus; c'est en cela qu'un rapprochement peut être effectué entre le *Roman de Troie* et cet infra-genre qu'est la pseudo-translation. « Ce prétendu Darès, c'est Benoît lui-même qui en est le créateur » (Joly, 1871, p. 203).

3.4 – Métafictionnalité du *Roman de Troie*

Dans son aspect le plus général, la métafiction peut être conçue comme une fiction sur la fiction. Carole Bisenius-Penin, faisant la synthèse des définitions et des approches les plus courantes, estime que le terme est généralement utilisé pour dénoter une fiction « qui fait référence à la littérature au cœur de sa diégèse, qui se joue des conventions textuelles, interroge les modes de production de la fiction et ses effets sur les lecteurs » (2016). La fiction paratextuelle, parfois aussi élémentaire que la note « traduit de [langue] » sur la couverture d'une œuvre originale, en est une manifestation potentielle (Collombat, 2003, p. 150). L'imitation et la fictionnalisation des dispositifs paratextuels associés à des genres littéraires particuliers, ou à des procédés de transformation du discours tels que la traduction, revêt en effet une dimension de commentaire sur les conventions associées à ces genres et à ces procédés. La métafiction intradiégétique, en raison de la subtilité et de la variété potentiellement infinie des procédés, peut être plus difficile à repérer. Dans les premiers romans gréco-romains, où le *topos* du manuscrit trouvé semble avoir été adopté de manière très précoce comme mécanisme d'accréditation, elle apparaît là où cette fiction de l'origine du récit est parodiée, reproduite ou déconstruite par des éléments de la fiction narrative présents

⁴¹ « En prolongement de *Pour une logique des sens*, Martin a soigneusement dissociés, au sein du même univers, la classe des mondes potentiels m qui “ne contiennent aucune proposition contradictoire avec celle [du monde de ce qui est (m_o)]”, et celle des mondes contrefactuels m contenant “au moins une proposition contradictoire avec celle de m_o ”. Parmi ceux-ci, sont dits *essentiellement contrefactuels* les “mondes de ce qui est faux et qui ne pouvait être vrai, car c'est le fruit de ma seule imagination (*Si Napoléon était au pouvoir* [...])”. Il y a donc mystification dès qu'une proposition vraie dans le seul m (c'est à dire absolument impossible), est reçue, par au moins un destinataire, comme vraie dans m . » (Jeandillou, 1994, p. 35) Dans le *Roman de Troie*, l'ensemble des remarques paratextuelles au sujet des contenus des *estoires* de Darès et Dictys constitue, de par son caractère absolument impossible et sa réception comme vraie par Guido delle Colonne et certains de ses lecteurs, un exemple d'une telle proposition.

par exemple dans *L'Âne d'or* d'Apulée et dans les *Éthiopiennes* d'Héliodore (Angelet, 1999, p. xxxii). Chez Héliodore, la découverte d'une enfant perdue est accompagnée de celle du récit de ses origines royales écrit sur des bandelettes de soie (Herman, 2005, p. 324-326), véritable *manuscrit trouvé* dont l'*enfant trouvé* apparaît dès lors comme l'incarnation ou la personnalisation; « du texte au personnage, il y a un rapport de métaphore métonymique » (Angelet, 1999, p. xxxii).

L'allusion, à même le discours narratif, à des procédés littéraires et plus particulièrement à ceux qui collaborent à la formation du texte donné à lire est également un motif récurrent dans les pseudo-traductions du XIX^e et du XX^e siècle : jeux de déguisement rappelant la mystification opérée sur le lecteur jusqu'en ses détails chez Fabre d'Olivet⁴², thématique du lesbianisme évoquant celle de la reproduction textuelle chez Pierre Louÿs (Apter, 2005, 214-216), interrogations sur la possibilité d'écrire l'histoire à travers la fiction chez Andréï Makine (Duffy, 2018, p. 27-28). À l'inverse, la fiction paratextuelle peut apparaître comme prolongement de thématiques centrales à la fiction principale; dans les romans anglocentriques de l'abbé Prévost, la pseudo-traduction rappelle la mise en scène d'enjeux associés à la rencontre interculturelle de manière à « se présenter comme une forme de surdétermination de l'imaginaire à l'œuvre dans le texte » (Martens et Vanacker, 2013, p. 493). Dans la littérature à portée mystificatrice, la métafiction, qu'elle soit intégrée aux paratextes ou au discours principal, peut aussi fonctionner comme stratégie d'auto-révélation programmée. S'il est vrai que les textes mystificateurs ont pour caractéristique d'être

⁴² « In Canto II of 'Les Amours', after Ponce experiences a dream-vision of Rose, he and loyal servant Nadal disguise themselves as troubadour and *jongleur* [minstrel], in order to enter the castle of Roquedol (where Rose dwells with her scheming father, Baron Raimond). The hero thus replicates the disguise adopted by Fabre in legitimizing his own poetry. Ponce and Nadal perform a *sirventes* (before the Baron) on God's earthly creations, the very theme treated in 'La Poudestad de Diû', which immediately follows 'Les Amours'. The voices of 'Ponce-as-troubadour' and 'Fabre-as-Le Troubadour' convene around the theosophical motifs of nature and divinity. The extract of Ponce's *sirventes* (note (11) to Canto II, *LT I*: 140–1) shares the following poem's rich modern Occitan phraseology and its echo of God's 'vouz retrounissenta' [thunderous voice]. When Rose enters, Ponce's self-unmasking as dream-inspired lover and son of Hérail is staged. Stunned by her beauty, he improvises a love song that causes her to faint and arouses Raimond's suspicions. Propelled by 'divine inspiration' (*LT I*: 47, tr.) and his female addressee, Ponce reveals his true identity. So too Fabre, inspired by providential self-belief and (perhaps) by his women readers, gestures at his own authorial hand.. » (Thomas, 2014, 143-4)

« susceptibles d'exhiber ou de voir exhibée leur nature » (Martens, 2010b, p. 66), que « le Lecteur modèle prévu par [un tel texte] est celui [...] qui démonte les rouages du faire-croire » (Jeandillou, 1994, p. 39), la dimension autoréférentielle du discours narratif associé à de nombreuses pseudo-traductions peut être interprétée comme clef de lecture ouvrant la voie à la démystification⁴³.

Bien que son prologue soit centré sur le récit paratextuel des redécouvertes successives de la « vraie histoire » de Troie par Cornélius et Benoît, le *Roman de Troie* ne semble pas immédiatement nous présenter d'exemples d'« enfants trouvés » intradiégétiques analogues à ce que l'on retrouve chez Héliodore, dont le parcours correspondrait à celui de ce manuscrit trouvé, *translaté* et *re-translaté*. Martens et Vanacker (2013, p. 493) suggèrent d'autres pistes de lecture dont peut s'inspirer l'analyse métafictionnelle des pseudo-traductions, soulignant des éléments narratifs qui, unis à une stratégie mystificatrice, sont susceptibles d'apparaître comme autant de données autoréférentielles : « [D]es passages mettant en scène des personnages de traducteurs, [...] la mise en évidence du bilinguisme des personnages – qui reflèterait alors les doubles prémisses culturelles du texte – ou, à un niveau plus abstrait, [les] éventuelles mystifications et travestissements identitaires auxquels pourraient se livrer certains personnages. »

Dans la mesure où les éléments métafictionnels du *Roman de Troie* ont reçu de l'attention de la part des médiévistes et des chercheurs en études littéraires, leurs observations se rapportent généralement à la correspondance – au « rapport de métaphore métonymique » (Angelet, 1999, p. xxxii) – entre les descriptions d'objets d'art merveilleux et les déclarations de Benoît au sujet de son propre travail de poète (comparé dans le prologue et l'épilogue à celui d'un architecte ou d'un créateur de mosaïques). Ces recherches suggèrent que

⁴³ « En vertu de son orientation métafictionnelle, mainte pseudo-traduction repose en effet sur cette tension entre construction et déconstruction, entre stratégies d'authentification et reconnaissance d'une fictionnalité sous-jacente. À cela s'ajoute que les pseudo-traductions se distinguent d'autres textes par le fait que la logique de (dé-)voilement ne concerne pas (seulement) l'illusion mimétique, mais aussi l'illusion de la traduction. » (Vanacker et Toremans, 2016, p. 15)

l'*ekphrasis* tel que pratiqué par Benoît de Sainte-Maure fonctionne en partie comme discours métaphorique sur la littérature elle-même. Un médiéviste spécialisé dans la littérature du XII^e siècle, David Rollo, s'est de plus aventuré dans l'exploration de la dimension métafictionnelle et autoréférentielle d'épisodes du *Roman* s'interrogeant sur la fiabilité de l'histoire écrite comme discours porteur de vérité.

Les vers inauguraux du *Roman de Troie* présentent en effet le poète-romancier comme un maître des arts plastiques, restituant la vérité historique en disposant des mots de manière analogue à un architecte disposant des pierres (v. 129-137) :

*Ceste estoire n'est pas usée,
N'en guaires lieux nen est trovee :
Ja retraite ne fust ancore,
Mais Beneiez de Sainte More
L'a contrové e fait e dit
E o sa main les moz escrit,
Ensi tailliez, ensi curez,
Ensi asis, ensi posez,
Que plus ne meins n'i a mestier.⁴⁴*

L'épilogue reprend des arguments semblables, défendant aux copistes futurs d'apporter leurs propres modifications au *Roman* en raison de la qualité suréminente de l'œuvre (v. 30311-30314) :

*Cil se porreient moût bien taire
De l'uevre blasmer e retraire;
Quar teus i vouldreit afaitier,
Qui tost i porreit empeirier.*

Le discours narratif du *Roman de Troie* fait l'écho de ces déclarations par l'intermédiaire de l'*ekphrasis*, présentant au lecteur des objets d'art dont la sublimité récapitule celle que réclame Benoît de Sainte-Maure pour son propre récit en décrivant la construction de celui-ci. La merveille artistique qui dans son statut de chef-d'œuvre incomparable apparaît comme une représentation intradiégétique du *Roman de Troie*, c'est d'abord Troie elle-même. Au cœur de

⁴⁴ « This history is not told too often, nor is it widely available. It would not yet have been told, had Benoît de Sainte-Maure not invented, composed and related it, writing it down with his own hand and shaping, polishing, arranging and disposing it so that neither more nor less of it is required. » (trad. Burgess et Kelly 2020, p. 44)

la ville – comme au cœur du *Roman*, aux vers 14631-14936 d'environ 30 000 – se trouve une merveille architecturale qui représente la somme des perfections de la civilisation Troyenne⁴⁵. Cette « *Chambre des Beautés* » (v. 386) est décorée par quatre statues mouvantes dont les propriétés frôlent les limites censées séparer le naturel du surnaturel. Construite par trois sages décrits comme « *poètes* » et « *saives Autors* » (v. 14668) – l'allusion au trio composé par Darès et ses *translateurs* Cornélius et Benoît n'est que trop claire (Huchet, 1993, p. 147) – ces automates remplissent des fonctions précisément analogues aux finalités revendiquées dans les paratextes du *Roman de Troie* : le divertissement et l'instruction. C'est en particulier la deuxième statue, en forme de jeune fille, qui représente l'hypertrophie de cette analogie entre le texte et les contenus du récit puisque son activité⁴⁶ équivaut à l'interprétation de romans antiques (Huchet, 1993, p. 144); chaque jour elle fait apparaître des scènes de conseil et de combat, des duels entre héros et des merveilles de toutes sortes en miniature sur une table d'or, suscitant l'émerveillement (v. 14741-14758) tout en portant un message didactique (v. 14738-14740).

La pratique de l'*ekphrasis* ne se limite évidemment pas à la description de la Chambre des Beautés, bien que celle-ci soit d'une importance suffisante aux yeux du rédacteur pour mériter d'être placée au centre du *Roman* et mentionnée à trois reprises au cours du résumé initial (Baumgartner, 1988, p. 18; Sullivan, 1985a, p. 1-2). La « description minutieuse de tombeaux imaginaires » (Huchet, 1993, p. 143), dont ceux d'Hector et de Pâris sont parmi les plus somptueux (*ibid.*, p. 144), revêt aussi une dimension métanarrative en raison de son alliance à une thématique de la conservation (Castellani, 2009, p. 149), préoccupation

⁴⁵ « The Chamber is, in effect, a Miroir de Courtoisie, reflecting all that is courtly, noble, and refined in Trojan society. It is the image of Troy as Benoît would like us to conceive of it: a high point of civilisation in every sense of the term. » (Sullivan 1985a : 12)

⁴⁶ « In front of it was a great broad table of pure gold, on which it worked such wonders that everything it could possibly imagine - combats between bears and wild boars, griffons, tigers and lions; goshawks and falcons and sparrow-hawks and other birds in flight; the games that ladies and young girls play; councils and ambushes, battles, treasons, and armed assaults; ships sailing on the high seas; all the various fishes of the sea; single combats between champions; men with horns and grotesques; hideous flying serpents, demons and fearsome monsters - it has all these perform and reveal their natures every day: it demonstrates quite clearly what each one enjoys and how it behaves. » (v. 14720-40; trad. Sullivan 1985a : 14)

apparaissant également dans les paratextes du *Roman de Troie* avec, par exemple, la mise en garde de Benoît contre la corruption de son œuvre avec le temps (v. 30311-30314, cités plus haut). Le tombeau d’Hector est ainsi équipé de tuyaux véhiculant un baume qui, circulant à travers son corps, préserve sa dépouille de la décomposition (v. 16769-16783), d’une statue le représentant menaçant les Grecs au-delà du seuil de la mort (v. 16791-16793) et de la liste des rois tués par sa main, assurant sa renommée (v. 16827-16839); de telles images évoquant la pérennité et le renouveau continu font l’écho de l’une des ambitions centrales des rédacteurs de romans d’Antiquité, « celle de *remembrer*, de “mettre en mémoire” par l’écriture » (*ibid.*, p. 146), de s’opposer au passage du temps en mettant à jour, et donc en langue du commun, le souvenir déjà fragmentaire (et toujours sujet à l’entropie⁴⁷) d’une époque révolue.



Figure 9 : Tombeau d’Hector dans le manuscrit S (Legendre, 2021, p. 225)

De manière plus générale, l’*ekphrasis* tel que pratiqué dans le *Roman de Troie* s’apparente à une représentation intradiégétique de la littérature en raison de sa dimension bibliographique, qui en fait un cas unique parmi les romans d’Antiquité. Si le *Roman de*

⁴⁷ Voir Carlos Clamote Caretto (2020, p. 105): « Comme le souligne Guernes de Pont-Sainte-Maxence dans sa *La Vie de Saint Thomas de Canterbury* (circa 1172-1174), s’il est vrai que tout physicien n’est pas toujours bon médecin et que tout lettré ne sait pas toujours bien lire ou chanter, il arrive donc que certains troubadours ne savent pas traduire et retransmettre adéquatement les histoires, malmenant ou détruisant la matière poétique primordiale »; « l’invention poétique consiste, par le biais de la *translatio*, à (re)trouver (*trover, troveüre, trovement* en ancien français) et à restaurer l’intégrité, la cohérence et l’homogénéité d’une ancestrale parole perdue ou ensevelie, oubliée, déformée ou gardée dans le plus profond des secrets ».

Thèbes, le *Roman d'Eneas* et les divers romans d'Alexandre partagent avec *Troie* la manie d'amplifications descriptives, y compris en ce qui touche aux descriptions d'automates (Sullivan, 1985a, p. 3-6) et de tombeaux (Huchet, 1993, p. 142), Benoît souligne sans cesse les liens qu'entretiennent ces descriptions (ainsi que celles d'animaux, de gemmes, de divers peuples) avec des sources écrites, tantôt Darès (cité plusieurs fois à l'appui de la description de la Chambre des Beautés, qui est en réalité une invention pure et simple du romancier), tantôt d'autres livres de *clergie* qui, plus souvent qu'autrement, sont entièrement fictifs, faisant de ces digressions « bibliographiques » davantage des pastiches que des manifestations d'une hypertextualité réelle (voir Gontero, 2005). En plus d'évoquer le lien qui unit le texte à la merveille artistique, Benoît évoque celui qui unit celle-ci à l'artiste – comme l'observe Emmanuelle Baumgartner en se demandant « si le lien que souligne le Roman de Troie [...] entre les objets d'art, les statues, etc., et les artistes qui les ont exécutés ne renvoie pas au couple que forment en dernier ressort l'écrivain et son œuvre » (1988, p. 16) – mettant en scène un trio texte-objet d'art-créateur qui, dans sa portée métafictionnelle, équivaut à une reconnaissance et à une mise en valeur de l'autorat⁴⁸.

La métafiction apparaît aussi dans le *Roman de Troie* là où la narration traite directement des problématiques et des enjeux liés à l'historiographie. Les études de David Rollo (1995 et 2000) font ressortir un certain nombre d'épisodes de ce genre; le tombeau d'Hector incorpore ainsi une plaque d'or portant une inscription commémorative de sept lignes (Benoît précise que seuls les gens lettrés étaient capables d'en saisir le sens; v. 16809-16814), et le premier anniversaire de sa mort est accompagné par des chants du « clergiez » (v. 17496) consacrés à sa mémoire, à l'interprétation desquelles assiste « li pueples comunaus » (v. 17494). Ces vers témoignent d'une réflexion sur de nombreux enjeux associés à l'historiographie médiévale : le rôle de médiation des clercs chargés de transmettre les acquis d'une culture livresque à un

⁴⁸ Marie-Madeleine Castellani note également que l'*ekphrasis* des merveilles troyennes « fait aussi l'éloge de l'écrivain qui les remémore et qui, lui-même, assimile l'écriture à ces techniques de construction et de conservation » (2009, p. 148).

public généralement non lettré, la fonction de *remembrance* de la littérature historiographique ainsi que sa portée sociale (Rollo, 1995, p. 197-201). Dans la dernière portion du *Roman*, racontant le destin tragique des Grecs ayant participé à la destruction de Troie, Benoît représente également la tension entre une littérature naissante et une culture orale en voie de disparition, représentées respectivement par deux personnages réputés pour leur maîtrise de la parole, Ulysse et Ajax Télamon⁴⁹.

Les épisodes historiographiques du *Roman de Troie* sont d'autant plus pertinents qu'ils traitent parfois de la falsification écrite du passé ainsi que du doute et du scepticisme face à des témoignages d'une valeur incertaine, témoignant de la présence d'une « self-conscious meditation on counterfeit » (*ibid.*, p. 192) dans les pages de *Troie*. Deux épisodes mettent en scène le scepticisme d'un groupe de lecteurs face à un texte falsifié, voire le rejet total de ce dernier : le prologue opposant Homère aux auditeurs athéniens, adapté du prologue de Darès, et un épisode tardif réunissant des emprunts à Dictys et des éléments inédits, représentant un stratagème d'Ulysse (v. 27697-27826) pour contrer l'influence de Palamède en faisant circuler des faux épistolaires le dépeignant comme un traître vendu aux Troyens. Dans le premier cas, le public athénien rejette la version des événements d'Homère en raison de son caractère invraisemblable et cherche à le condamner, mais cette fiction, cautionnée par le renommée de son créateur, est peu à peu assimilée à l'histoire et finit par faire autorité (Rollo, 1995, p. 218-219), jettant de l'ombrage sur la prétention à la vérité historique de Cornélius et de Darès (puisque l'*Ephemeris*, comme l'*Iliade*, n'a été *trouvée* que longtemps après les

⁴⁹ Ulysse est décrit dans le catalogue des Grecs comme un menteur, cependant « *cortois* » (l'associant dès lors à la culture écrite), d'une éloquence insurpassable (v. 5201-10; Rollo, 1995, p. 212); Télamon est quant à lui décrit dans la même portion du *Roman* comme un grand poète et musicien. La dispute entre les deux concerne la possession du Palladion, objet merveilleux exposé dans le temple de Minerve qui assurait la protection de Troie; sa spoliation grâce à une ruse d'Ulysse scelle le destin de la ville. Télamon s'oppose à ce qu'il soit accordé comme butin à Ulysse, chantant les exploits du défunt Achille et faisant de lui le véritable auteur de la victoire des Grecs; cette « épopée d'Achille » suscite l'admiration du peuple malgré l'échec du dessein de Télamon (*ibid.*, p. 214-7).

événements qu'elle décrit⁵⁰) ainsi que sur la tradition des *auctoritates* en général⁵¹. Le deuxième épisode rappelle le potentiel d'« epistemological perversion » (*ibid.*, p. 214) associé à la maîtrise des lettres, mais souligne ici ses limites : « the letters are denounced as manipulative counterfeits, and Palamedes is in due course exonerated » (*idem.*), le doute étant toujours possible même en l'absence de preuves irréfutables d'une supercherie quelconque.

Rollo propose, en fin d'analyse, que la narrativisation des enjeux liés à la fiabilité problématique de textes putativement historiques, motif récurrent dans le *Roman de Troie*⁵², en fait un récit qui sape ultimement sa propre crédibilité en tant qu'*estoire veir* :

Although forgeries, [the *Ephemeris* and the *De excidio*], like *Troie*, are distinct in intent from Ulysses' fraudulent letters. Paratextually ambiguous and narratologically unstable, they militate against their own plausibility. They are lies acknowledged, intended not to deceive, but rather to question the epistemology of the written past. (*ibid.*, p. 221)

C'est exactement ce à quoi Patricia Waugh fait allusion en décrivant la métafiction comme « writing [...] which consistently and overtly lays bare its conditions of artifice » (1984, p. 4) ou comme « the construction of a fictional illusion (as in traditional realism) and the laying bare of that illusion » (*ibid.*, p. 6). Cette perspective suggère une interprétation alternative du recours à la traduction fictive dans le *Roman de Troie*. Plutôt que d'être une démarche d'auto-légitimation nécessaire pour accréditer des innovations littéraires (dont le principe même de la composition originale) à une époque où le traduit fait autorité – vision inspirée des *Descriptive Translation Studies* et accepté en partie par Jan Herman (2013, p.

⁵⁰ « According to Cornelius' own criterion, historiographical truth dependent on the testimony of an eye-witness: Homer is not to be believed as a writer of history because he was not there in person to observe its unfolding. But, if Homer's work is historically untrustworthy because written after the event, then Cornelius' judgment of its untrustworthiness is untrustworthy for exactly the same reason. He was no more a contemporary of Homer than Homer was a contemporary of the great army assembled before Ilion. » (*ibid.*, p. 204).

⁵¹ Christian Bratu (2013, p. 153) voit dans ce passage « une attaque directe contre le système des *auctores* établis ».

⁵² La possibilité de perversion de la vérité par le signe censé en être le porteur est aussi suggérée par l'une des grandes descriptions ekphrastiques du *Roman*, celle du Cheval de Troie; voir Huchet, 1993, p. 48 : « À l'instar encore de l'espace réservé à l'amour, le cheval "déçoit" au sens médiéval du terme ; l'extérieur masque l'intérieur, mais là où la première y consacrait l'amour et maîtrisait le temps et la mort, le second feint de passer pour le "signe" de la paix afin de mieux abriter la mort et la destruction. Les signes esthétiques sont trompeurs et il faut tout l'espace du roman pour en fournir la preuve. »

373) et Louis Watier (2020, p. 48) – la fiction paratextuelle dont la prétention de fidélité à Darès et Dictys est le fil conducteur serait le prolongement d'une méditation sur l'interdépendance du fait historique et de l'écrit, leur tendance à se mêler jusqu'à se confondre, voire leur identité. Elle se rapprocherait donc de ce que Linda Hutcheon appelle la métafiction historiographique, une fiction qui « acknowledges the paradox of the *reality* of the past but its *textualized accessibility* to us today » (1988, p. 114).

Il s'agit bien sûr d'hypothèses. Dans un ouvrage récent, Maud Burnett McNerney qualifie les propositions de Rollo d'« appealing » (2021, p. 45) mais hésite à les cautionner puisqu'elles feraient de Benoît le seul de ses contemporains à s'être aperçu de la nature fictive des « histoires » de Darès et de Dictys. L'objection n'est pas insurmontable; le prestige de *De excidio* et de l'*Ephemeris* s'en va croissant au cours du Moyen Âge, (à partir du début du XII^e siècle pour Darès et du XIV^e siècle pour Dictys; voir Métois, 2014, p. 4), et il est donc plus facile de croire qu'un clerc latinisant aurait hésité à prêter foi à ces prétendues autorités au XII^e siècle qu'au XIII^e ou au XIV^e. Même sans méthodes critiques à leur disposition, Benoît et d'autres de ses contemporains auraient pu, en outre, se prévaloir de l'incongruité des « rouages du faire-croire » caractérisant en particulier l'*Ephemeris*⁵³; encadré par un « prologue [...] which presents itself as a fake » (Decloquement, 2018, p. 177), le texte du pseudo-Dictys procède lui-même du double jeu qu'est la construction d'une illusion et son dévoilement. Un motif de crédibilité additionnel provient du fait que de telles interrogations sur l'authenticité de la source censée fonder l'autorité du roman ne sont pas l'apanage du *Roman de Troie*, mais apparaissent dans d'autres romans d'Antiquité. Ce sont en particulier les passages métanarratifs du *Roman de Brut* qui en témoignent; Wace introduit le principal de l'histoire du Roi Arthur en qualifiant les traditions à son sujet de demi-vérités (« Ne tut

⁵³ « Through philological and paleographic research, we today take it as an established given that the *Ephemeris* is inauthentic [...] [s]uch "modern" disciplines, however, are by no means the only critical procedures that can be used to unveil this work as a pseudepigraphy. » (Rollo, 1995, p. 192)

mençunge, ne tut veir,/ Tut folie ne tut saveir »; v. 9793-9794), s'avouant dubitatif à l'égard du récit qu'il se prépare pourtant à *translater* (Aurell, 2015).

La portée métafictionnelle du récit relaté dans *Troie* fait ressortir son affinité avec la pseudo-translation d'au moins deux différentes manières. Dans sa dimension métafictionnelle, l'*ekphrasis* tel que pratiqué par Benoît de Sainte-Maure équivaut, comme nous l'avons dit plus haut, à une reconnaissance élogieuse de la réalité de l'autorat. En mettant des merveilles architecturales et artisanales – à la création desquelles le prologue et l'épilogue comparent explicitement la création poétique – devant les yeux de ses lecteurs-auditeurs, en identifiant de plus les créateurs de ces merveilles, Benoît met l'accent sur son propre statut de créateur littéraire et suggère, en bout de ligne, que le *Roman de Troie* est digne d'éloge non en raison des éléments qui le rattachent à Darès et Dictys mais en raison de la beauté et de l'unité d'un texte nouveau. Autrement dit, il souligne ce qui fait du *Roman de Troie* une création originale plutôt que ce qui pourrait en faire une traduction. Les portions du *Roman* qui traitent de la parole, du caractère potentiellement trompeur de la communication écrite, de la distinction parfois tortueuse entre histoire et fiction – métafictionnelles puisqu'elles constituent un commentaire sur la littérature, y compris sur la littérature historique à laquelle le *Roman de Troie* est censé appartenir selon le prologue et les nombreux passages métanarratifs – invitent à une lecture critique de la posture d'historien (et a fortiori de traducteur) de Benoît de Sainte-Maure. Elles encouragent une lecture des paratextes du *Roman de Troie* – y compris de ceux qui présentent le *Roman* comme le résultat d'une opération de traduction – comme fiction autoréflexive plutôt que comme description véridique des procédés scripturaires à l'œuvre.

Si, en tant que « re-création » de Darès, le *Roman de Troie* mérite d'être considéré comme une œuvre originale plutôt que comme une « simple » adaptation ou traduction, et si Benoît assume les rapports complexes entre sa « source » et le texte qu'il présente à son auditoire, serait-ce possible que le *Roman de Troie*, comme de nombreuses pseudo-translations

modernes dont le contenu « mirrors in some way the illusion practised upon the reader » (Thomas, 2014, p. 143), représente cette relation source-cible à l'intérieur du discours narratif? Nous proposons de manière provisoire que l'épisode préliminaire de la première destruction de Troie sous Laomédon et de sa reconstruction par Priam peut être interprété comme une description métafictionnelle des transformations opérée sur les « histoires » médio-latines de la Guerre de Troie par Benoît de Sainte-Maure. Comparé aux vers de Benoît, le compte-rendu de ces événements dans les chapitres III et IV de Darès est plutôt conservateur⁵⁴. Benoît y ajoute notamment deux développements inédits : la notion d'une destruction complète de Troie par Hercule et ses compatriotes⁵⁵ et l'insistance sur la richesse et la valeur esthétique de la ville reconstruite⁵⁶. Comme Troie II, fruit de l'intelligence de Priam – sa « *grant entente* » (v. 3004) – l'*estoire* à laquelle fait constamment référence le *Roman de Troie* est à la fois la continuation d'un modèle préalable dont elle partage l'emplacement (soit géographique, soit bibliographique) et une création entièrement nouvelle, « *cent tanz mieuz* » (v. 3002) que l'œuvre « originale ».

C'est uniquement la ville reconstruite qui est reconnue dans les *Roman de Troie* comme la plus splendide ayant jamais existé, et c'est uniquement cet ensemble de sources fictives – fruit de la *grant entente* de Benoît et entretenant de problématiques rapports d'identité et de

⁵⁴ « When news was brought to Laomedon that the city was besieged by the enemy, he tried to return to Troy immediately. But along the way he encountered the Greeks and was killed by Hercules. [...] All of Laomedon's sons who had gone to battle with him were killed. [...] Hercules and those who had come with him plundered the city completely and carried the spoils to their ships. [...] When Priam arrived in Troy, he immediately ordered stronger walls to be built and saw to the maximum fortification of the city. He also made sure a large garrison was present so that Troy would not be taken by surprise, as had been the case under his father's reign. He also built a palace, in which he consecrated an altar and a statue to Jupiter. [...] He also built the gates of Troy, which were named the Antenorean, the Dardanian, the Ilian, the Scaean, the Thymbraean, and the Trojan Gate. » (trad. Cornil, 2012, p. 52)

⁵⁵ « *Trestote ont la vile guastee, / Les fortereces ont fondues / E les riches tors abatues : / Onc n'i remest meison entiere / Ne mur ne temple ne maisiere, / Ne bon palais ne bel maneir.* » (v. 2784-9)

⁵⁶ « *Après, ne tarja pas grantment, / Prist conseil Prianz o sa gent / Que la cité restorerait, / Meillor e plus grant la fereient, / E plus defensible e plus fort* » (v. 2977-2981); « *Ovriers quistrent, assez en orent / E, a l'anceis qu'il onques porent, / Comencierent le marbre a traire / E la cité tost a refaire : / Ço truevent bien li cler lisant, / E encore est aparissant, / C'onques en terre n'ot cité / Que la ressemblast de beauté / Ne de grandor ne de largece / Ne de plenté ne de richece. / Riche i sont fait li fondement / E l'uevre que desus s'estent : / Moût la troverent deguastee, / Mais cent tanz mieuz l'ont restoree* » (v. 2989-3003); voir aussi les v. 3005-3014, 3029-3032, 3063-74, 3079-3088 etc.

non-identité avec *De excidio* et l'*Ephemeris* – qui sera présentée au roi Henri II, à la reine Aliénor et à leur entourage comme « *la plus haute uevre que seit* » (v. 2069).

Conclusion

Le mensonge joyeux considéré en lui-même est trompeur, quoique celui qui le fait n'ait pas l'intention de tromper, et qu'il ne trompe pas d'après la manière de s'exprimer.

– Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*

L'identification du *Roman de Troie* comme pseudo-translation est problématique en raison de l'ancienneté du texte et de son caractère hybride, celui-ci étant en grande partie une réécriture de sources existantes auxquelles le *Roman* renvoie sans équivoque. Dans ce mémoire, nous avons voulu démontrer qu'un rapprochement entre ce texte d'un côté et ce concept théorique de l'autre est possible sans sous-estimer l'écart important séparant la théorie et la pratique de la traduction au XII^e siècle (en autant qu'il soit raisonnable d'affirmer que celles-ci ont bel et bien existé) des approches contemporaines, ni adopter une définition de la pseudo-translation qui finirait par englober toute forme d'intertextualité et d'écriture secondaire autre que la traduction *simpliciter*. Nous avons de plus voulu explorer la potentielle fécondité théorique d'un tel rapprochement, sans laquelle le travail précédent équivaldrait à un exercice intellectuel vide de sens.

Le Moyen Âge étant connu pour la prolifération de falsifications de tous genres (Galderisi, 2021) ainsi que pour l'instabilité des frontières séparant l'écriture originale de formes de transformation du discours telles que le commentaire, l'imitation créatrice et la versification, il était indispensable de commencer par un état des lieux (Chapitre 1) afin de répondre à la question de l'anachronisme. Sans avoir établi dans quelle mesure et sous quelle forme le concept culturel de la traduction (sans lequel il ne pourrait y avoir de pseudo-translation) existait aux temps médiévaux et plus particulièrement au XII^e siècle, toute analyse subséquente serait exposée au risque d'interpréter comme autant de manifestations de la pseudo-translation des pratiques littéraires qui, dans leur contexte original, n'auraient rien eu d'anormal ni de forcément incompatible avec la traduction envisagée comme processus

interlinguistique. Cette enquête démontre qu'il est possible, avec parcimonie, de voir dans la pensée linguistique médiévale des notions qui se rapprochent suffisamment des concepts considérés aujourd'hui comme autant de prérequis à une réflexion sur la traduction en tant que telle (principalement *langue, texte, auteur, transfert* et *équivalence*) pour que soit envisageable la création d'un texte qui, tout en n'étant pas une traduction, est présentée au lecteur comme telle. L'examen du vocabulaire qu'aurait pu utiliser un rédacteur des années 1260 pour exprimer le type de rapport à une source exogène que nous désignons aujourd'hui comme « traduction » renforce ce constat en faisant ressortir le caractère stable et cohérent de ce complexe terminologique.

La tentative d'effectuer un rapprochement entre un roman médiéval et le concept de la pseudo-traduction devait aussi tenir compte du fait que ledit concept n'est nulle part défini de manière à faire unanimité (Chapitre 2). Les traductologues sont en effet confrontés à une gamme de définitions hétérogènes, de celles qui envisagent la pseudo-traduction comme forme de transfert interculturel authentique à celles qui insistent sur l'inexistence de l'original supposé comme condition indispensable qu'il y ait pseudo-traduction. Nous avons choisi une voie alternative en nous penchant vers des approches empruntées aux études littéraires sur la traduction fictive, qui examinent les textes considérés en traductologie comme des pseudo-traductions sous l'angle de la mystification et de la métafiction. Dans leur usage contemporain en critique littéraire, les termes « mystification » et « métafiction » ne sont pas des synonymes et ne se réfèrent pas nécessairement aux mêmes réalités ; cependant, les deux partagent la référence à des procédés doubles caractérisés par la création d'une illusion fictive et la déconstruction programmée de cette illusion. Sans nier la valeur de contributions découlant des théorisations interculturelles ou polysystémiques, ces réflexions ont donc le mérite de recentrer la discussion de la pseudo-traduction sur ce qui la distingue de la traduction

simpliciter : le caractère « pseudo », la tension entre l'illusion du texte traduit et la réalité du texte original.

L'analyse préliminaire des propos de notre *translateur* au sujet de son projet littéraire, des rapports entre l'« original » et la « traduction » et de la diégèse à la lumière de ces deux thèmes (Chapitre 3) s'avère prometteuse. Benoît de Sainte-Maure semble bien vouloir se représenter comme un traducteur fidèle et un historien fiable, mais les remarques d'écrivains contemporains de son œuvre témoignent d'une réception double, dualité essentielle à la mystification – fiction littéraire divertissante pour certains, texte véridique (et donc véritable traduction) pour d'autres. Les éléments de métafiction narrative repérées dans le *Roman de Troie* renforcent quant à eux l'hypothèse d'une intégration du geste pseudo-traductif à une stratégie métafictionnelle compréhensive.

Ce mémoire n'a pas abordé la question de l'apport de la variation entre les différentes versions du *Roman de Troie* à la question centrale. Cependant, celles-ci semblent parfois témoigner de l'existence de lectures divergentes du *Roman* analogues à celles dont nous entrevoyons les traces dans les témoignages contemporains. Trois manuscrits reformulent les passages du prologue présentant le *Roman* comme une œuvre de vulgarisation, omettant le « ne » dans « cil qui n'entendent la letre » au v. 38 et représentant donc les lettrés capables de comprendre les récits originaux de Darès et de Dictys comme des destinataires potentiels, voire comme le public principal (Burnett McInerney, 2021, p. 36). Ces manuscrits témoignent d'une transformation de la perception de la nature et des finalités du *Roman* ; l'objectif allégué n'est plus principalement de transmettre la vérité historique, mais de divertir ceux ayant déjà accès aux textes originaux par le moyen d'une habile versification. Les *incipit* et *explicit* de différents manuscrits sont aussi colorés par ces mêmes tensions de par l'alternance entre deux qualificatifs génériques, *estoire* et *roman* ; ces deux « programmes de lecture » (Bottex-Ferragne, 2011, p. 18) représentent aussi deux manières de concevoir le rapport entre

l'œuvre de Benoît de Sainte-Maure et la traduction, se rapportant respectivement à l'histoire « sérieuse » et à la fiction. Des recherches futures pourraient porter sur ce que ce que l'analyse de ces variations, ainsi que d'autres éléments propres aux manuscrits individuels tels que les enluminures, peut contribuer à l'interprétation du *Roman de Troie* comme pseudo-traduction ou mystification littéraire.

La traductologie a généralement interprété la pseudo-traduction comme un procédé d'accréditation visant à conférer le prestige du traduit à un texte non-traduit (par exemple à des fins de promotion de formes d'écriture novatrices), qui serait neutralisé par la découverte de la supercherie; la possibilité que certains textes anciens et médiévaux qui postulent un original fictif aient été créés en vue de la révélation éventuelle de ladite supercherie et cultivaient donc le jeu de la falsification dans un registre proprement littéraire a donc reçu comparativement peu d'attention. Il est certain que, parvenue à l'état de *topos* (par exemple à partir du XVII^e siècle), la pseudo-traduction perd de son efficacité persuasive, et dès lors la critique admet avec plus de facilité que cette pratique peut prendre la forme d'un artifice destiné moins à convaincre d'une contre-vérité qu'à remplir une fonction discursive; nous avons voulu suggérer, avec le présent mémoire, que de telles démarches autoréflexives peuvent être détectées dès les premiers temps de l'infra-genre lui-même, et pourraient dès lors être considérées comme ayant une certaine pérennité. La recontextualisation d'œuvres telles que *De excidio* (VI^e siècle) et l'*Ephemeris* (IV^e siècle) ou *De gestis Britonum* (XII^e siècle) comme mystifications littéraires chargées d'éléments métafictionnels est-elle envisageable ? La question est ouverte. Étant donné l'abondance de contrefaçons de nature historique, politique, religieuse ou poétique datant de ces époques révolues – les Romains considéraient eux-mêmes leur propre documentation historique comme un amas de tromperies, la qualifiant de *mendosior* (Holloway, 2008, p. 115) – le sujet ne risque pas d'être bientôt épuisé.

Bibliographie

Corpus primaire

- BENOÎT DE SAINTE-MAURE (1904-1913). *Le Roman de Troie*. Édition critique de Léopold Eugène Constans. Paris, Firmin-Didot. 6 vol.
- BENOÎT DE SAINTE-MAURE (1987). *Le Roman de Troie*. Trad. Emmanuèle Baumgartner. Paris, Union générale d'éditions.
- BENOÎT DE SAINTE-MAURE (2020). *The Roman de Troie*. Trad. Glyn S. Burgess et Douglas Kelly. Cambridge, D.S. Brewer.

Corpus secondaire

- DARES PHRYGIUS et DICTYS CRETENSIS (1966). *The Trojan War: The Chronicles of Dictys of Crete and Dares the Phrygian*. Trad. Richard McIlwaine Frazer. Bloomington, Indiana University Press.
- WACE (1938). *Le roman de Brut*. Édition critique d'Ivor Arnold. Paris, Société des anciens textes français. 2 vol.

Corpus théorique et critique

- ABED, Julien (2006). « Figures de l'autorité : introduction ». *Questes. Revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, 8, pp. 2-4.
- AGRIGOROAEI, Vladimir (2014), « Rara avis : la traduction française médiévale du Barlaam et Ioasaph du Mont Athos ». *Medioevo Romano*, 38, 1, pp. 106-151.
- ANGELET, Christian (1999). « Le topos du manuscrit trouvé : considérations historiques et typologiques », in J. Herman et F. Hallyn, dir., *Le topos du manuscrit trouvé : actes du colloque international, Louvain-Gand, 22-23-24 mai 1997*. Louvain et Paris, Peeters, pp. xxxi-liv.
- APTER, Emily (2005). « Translation with No Original: Scandals of Textual Reproduction », in S. Berman et M. Wood, dir., *Nation, Language, and the Ethics of Translation*. Princeton, Princeton University Press, pp. 159-174.
- ARMSTRONG, Adrian (2001). « Paratexte et autorité(s) chez les Grands Rhétoriciens ». *Travaux de littérature*, 14, pp. 61-89.
- ARSENEAU, Isabelle et Patrick MORAN (2021). « Introduction ». *Perspectives médiévales. Revue d'épistémologie des langues et littératures du Moyen Âge*, 42. Disponible à : <https://journals.openedition.org/peme/42394> [consulté le 4 février 2023].
- AURELL, Martin (2015). « Le discrédit de l'incroyable histoire de Geoffroi de Monmouth au xiii^e siècle », in J.-P. Genet, dir., *La vérité : Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII^e-XVII^e siècle)*. Paris, Éditions de la Sorbonne, 2015, coll. « Histoire ancienne et médiévale ». Disponible à : <http://books.openedition.org/psorbonne/6685> [consulté le 4 novembre 2022].
- BASSNETT, Susan (1998). « When is a translation not a translation? », in S. Bassnett et A. Lefevere, dir., *Constructing Cultures: Essays on Literary Translation*. Clevedon, Multilingual Matters, 1998, pp. 25-40.

- BAUMGARTNER, Emmanuèle (1999) « Du manuscrit trouvé au corps retrouvé », in J. Herman, F. Hallyn et K. Peeters, dir., *Le topos du manuscrit trouvé: actes du colloque international, Louvain-Gand, 22-23-24 mai 1997*. Louvain, Peeters, pp. 1-14.
- BAUMGARTNER, Emmanuèle (1989). « La très belle ville de Troie de Benoît de Sainte-Maure », in *Hommage à Jean-Charles Payen: farai chansoneta novele : essai sur la liberté créative au Moyen-Âge*. Coudé-sur-Noireau, Université de Caen, pp. 47-52.
- BENSON, Carl David (2008). « The “Matter of Troy” and its transmission through translation in Medieval Europe (Die übersetzerische Vermittlung des Trojastoffes im europäischen Mittelalter) », in H. Kittel, dir., *Übersetzung - Translation - Traduction*, vol. 2. Berlin, De Gruyter, pp. 1337-1340.
- BERGERON, Guillaume (2008). *Les combats chevaleresques dans l'œuvres de Chrétien de Troyes*. Berne, Peter Lang.
- BERMAN, Antoine (1988), « De la translation à la traduction ». *TTR: traduction, terminologie, rédaction*, 1, 1, pp. 23-40.
- BERMAN, Antoine (1995). *Pour une critique des traductions: John Donne*. Paris, Gallimard.
- BEZZOLA, Reto (1984). *Les Origines et la formation de la littérature courtoise en Occident: 500-1200*, Tome 2. Paris, Champion, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études hispaniques ».
- BISENIUS-PENIN, Carole (2016). « Métafiction », in A. Glinoyer et D. Saint-Amand, dir., *Le lexique socius*. Disponible à : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/158-metafiction> [consulté le 28 janvier 2023].
- BOHLER, Danielle (2006). « De face et de profil: le geste identitaire de l'auteur à la fin du Moyen Âge », in C. Guillot, S. Heiden et S. Prévost, dir., *À la quête du sens: études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*. Paris, ENS, pp. 273-284.
- BONNEVILLE, Chantal (2008). *Mécanismes et fonctions du prologue dans les romans en vers écrits entre 1170 et 1230*. Mémoire de maîtrise, Département des littératures de langue française, Université de Montréal.
- BOTTEX-FERRAGNE, Ariane (2008). *Réécrire l'histoire : genre romanesque et héritage historiographique dans les romans d'antiquité*. Mémoire de maîtrise, Département de langue et littérature françaises, Université McGill.
- BOURGAIN, Pascale (2005). « Réflexions médiévales sur les langues de savoir », in E. Bury, dir., *Tous vos gens a latin. Le latin, langue savante, langue mondaine*. Genève, Droz, pp. 23-46.
- BOWMAN, Mary R. (2006). « The Story Was Already Written: Narrative Theory in “The Lord of the Rings” ». *Narrative*, 14, 3, pp. 272-293.
- BRADLEY-CROMEY, Nancy (1995). « Franco-Italian Literature », in W. Kibler, G. Zinn, L. Marshburn Earp et J. Bell Henneman, dir., *Medieval France: an encyclopedia*. New York, Garland Publishing, coll. « Garland Reference Library of the Humanities », pp. 366-368,
- BRATU, Cristian (2019). « *Je, auteur de ce livre* »: *L'affirmation de soi chez les historiens, de l'Antiquité à la fin du Moyen Age*. Leyde, Brill.
- BRATU, Cristian (2012). « “Or vous dirai” : La vocalité des récits historiques français du Moyen Âge (XIIe-XVe siècles) ». *Neophilologus*, 96, 3, pp. 333-347.

- BRATU, Cristian (2013). « *Translatio*, autorité et affirmation de soi chez Gaimar, Wace et Benoît de Sainte-Maure ». *The Medieval Chronicle*, 8, pp. 135-164.
- BROATCH, James Wallace (1898). « The Indebtedness of Chaucer's "Troilus" to Benoît's "Roman" ». *The Journal of Germanic Philology*, 2, 1, pp. 14-28.
- BURIDANT, Claude (2011). « Esquisse d'une traductologie au Moyen Âge », in C. Galderisi et V. Agrigoroaei, dir., *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XIe-XVe siècles). Étude et répertoire*, vol. 1. Turnhout, Brepols, pp. 93-126.
- BURNETT MCINERNEY, Maud (2021). *Translation and Temporality in Benoît de Sainte-Maure's Roman de Troie*. Woodbridge, D.S. Brewer.
- BURNLEY, John David (1989). « Late Medieval English Translation: Types and Reflections ». *The Medieval Translator. The Theory and Practice of Translation in the Middle Ages*, 6, pp. 37-53.
- CASTELLANI, Marie-Madeleine (2009). « Troie dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure et ses continuations (XIIe-XIIIe siècles) ». *Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité*, 1147, pp. 145-163.
- CERRITO, Stefania (2014). « *Mes en nostre matiere n'apartient pas* : la vengeance de Médée dans le Roman de Troie et sa mouvance », in C. Connochie-Bourgne, dir., *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, pp. 99-113.
- CHAVY, Paul (1982). « Depuis quand traduit-on en français? ». *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 44, 2, pp. 361-362.
- CHAVY, Paul (1974). « Les Premiers Translateurs français ». *The French Review*, 47, 3, pp. 557-565.
- CLAMOTE CARRETO, Carlos (2020). « La lettre exhumée ou les ambages de la traduction (XIIe-XIIIe siècles) ». *Synergies Portugal*, 8, pp. 99-114.
- CLARK, Frederic (2020). *The First Pagan Historian: The Fortunes of a Fraud from Antiquity to the Enlightenment*. Oxford, Oxford University Press.
- COOPER, Charlotte (2015). « What is medieval paratext? ». *Marginalia*, 19, pp. 37-50.
- CORNIL, Jonathan (2012). *Dares Phrygius' De Excidio Trojae Historia: philological commentary and translation*. Mémoire de maîtrise, Faculté Letteren en Wijsbegeerte, Universiteit Gent.
- DAINVILLE, Julie et Lucie DONCKIER DE DONCEEL (2021). « Les usages de l'ekphrasis. Introduction ». *Exercices de rhétorique*, 17. Disponible à : <https://journals.openedition.org/rhetorique/1242> [consulté le 4 février 2023].
- DAMIAN-GRINT, Peter (2006). « Propaganda and essample in Benoît de Sainte-Maure's Chronique des ducs de Normandie », in E. Kooper, dir., *The Medieval Chronicle IV*. Leyde, Brill, pp. 39-52.
- DAMIAN-GRINT, Peter (1999a). *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance: Authorising History in the Vernacular Revolution*. Woodbridge, Boydell Press.
- DAMIAN-GRINT, Peter (1999b). « Translation as Enarratio and Hermeneutic Theory in Twelfth-Century Vernacular Learned Literature ». *Neophilologus*, 83, pp. 349-367.

- DANG, Virginie (2001). « De la lâcheté du guerrier à la maîtrise du prince : Eneas à la conquête du pouvoir ». *Le Moyen Age*, CVII, 1, pp. 9-28.
- DECLOQUEMENT, Valentin (2018). « Feintise ludique et non pas leurre. Lire Dictys de Crète à la lumière de la παιδεία », in. G. Brescia, M. Lentano, G. Scafoglio et V. Zanusso, dir., *Revival and Revision of the Trojan Myth: Studies on Dictys Cretensis and Dares Phrygius*. Hildesheim, Georg Olms Verlag, pp. 177-197.
- DEHCHESHMEH, Maryam Mohammadi (2013). « Pseudo-translation as a Subset of the Literary System: a Case Study ». *TranscUlturAl: A Journal of Translation and Cultural Studies*. 5, 1-2, pp. 134-158.
- DE LAGE, Raynaud (1961). « Les romans antiques et la représentation de l'Antiquité ». *Le Moyen Âge*, lxxvii, pp. 247-90.
- DEN HAAN, Annet (2016). *Giannozzo Manetti's New Testament: Translation Theory and Practice in Fifteenth-Century Italy*. Leyde, Brill.
- DENNETT, Daniel C. (1992). *Consciousness Explained*. Boston, Back Bay Books.
- DE TEMMERMAN, Koen et Evert VAN EMDE BOAS, « Character and Characterization in Ancient Greek Literature: An Introduction », in K. de Temmerman et E. van Emde Boas, dir., *Characterization in Ancient Greek Literature*. Leyde, Brill, coll., « Studies in Ancient Greek Narrative », pp. 1-23.
- D'HULST, Lieven (2013). « Postface. Questions de frontière, entre traduction et pseudo-traduction ». *Les Lettres Romanes*, 67, 3-4, pp. 497-504.
- DI STEFANO, Giuseppe (2007). « La langue des traducteurs : langue ou métalangue ? ». *The Medieval Translator*, 11, pp. 369-377.
- DUCOS, Joëlle (2008). « Traduire la science en langue vernaculaire: du texte au mot », in M. Goyens, P. de Leemans et A. Smets, dir., *Science Translated: Latin and Vernacular Translations of Scientific Treatises in Medieval Europe*. Louvain, Leuven University Press, pp. 181-196.
- DUFFY, Helena (2018). *World War II in Andreï Makine's Historiographic Metafiction: 'No One Is Forgotten, Nothing Is Forgotten'*. Leyde, Brill.
- DUVAL, Frédéric (2008). « Comment interpréter les anachronismes ? Le cas de l'histoire romaine écrite en français au début du xiii^e siècle ». *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité*, 8, pp. 27-42.
- EVEN-ZOHAR, Itamar (1990). *Polysystem Studies*. Durham, Duke University Press, coll. « Poetics Today ».
- FLINT, Valerie (1979). « The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth: Parody and Its Purpose. A Suggestion ». *Speculum*, 54, 3, pp. 447-468.
- FOLENA, Gianfranco (1973), « Volgarizzare e tradurre », in B. Malmberg, dir., *La traduzione: saggi e studi*. Trieste, LINT, pp. 57-120.
- GALDERISI, Claudio (2021). « Le miroir de la source et les seuils de la traduction médiévale », in C. Galderisi et J.-J. Vincensini, dir., *La fabrique de la traduction : Du topos du livre-source à la traduction empêchée*. Turnhout, Brepols, coll. « Bibliothèque de Transmédie », pp. 7-24.

- GALDERISI, Claudio et Vladimir AGRIGOROAEI (2018). « La langue d'oïl (et la langue d'oc) au miroir des traductions : Une mise en perspective de la traduction francophone au Moyen Âge », in E. Borsari, dir., *La traducción en Europa durante la Edad Media*. La Rioja, Cilengua, pp. 35-70.
- GENETTE, Gérard (1991). « Introduction to the Paratext ». *New Literary History*, 22, 2, pp. 261-272.
- GENETTE, Gérard (1987). *Seuils*. Paris, Editions du Seuil.
- GENTY, Tony (1893). *Notes sur Darès le Phrygien et sa traduction*. Caen, Paul Massif.
- GIANFERRI, Filippo (2017). « Did Dante Know the Ilias latina? Textual Echoes in the Prologue to the Purgatorio ». *Dante Notes*. Disponible à : <https://dantesociety.org/node/120> [consulté le 18 janvier 2023].
- GONTERO, Valérie (2005). « La digression encyclopédique dans Le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure : définition et enjeux de la translatio diagonale », in Chantal Connochie-Bourgne, dir., *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », pp. 201-211. Disponible à : <http://books.openedition.org/pup/2596> [consulté le 19 novembre 2022].
- GRIFFIN, Nathaniel E. (1908). « Un-Homeric Elements in the Medieval Story of Troy ». *The Journal of English and Germanic Philology*, 7, 1, pp. 32-52.
- GUENÉE, Bernard (1977). *Le Métier d'historien au Moyen Age: études sur l'historiographie médiévale*. Paris, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Centre de recherches sur l'histoire de l'Occident médiéval, coll. « Publications de la Sorbonne ».
- HAMESSE, Jacqueline (2011). « Avant-propos », in J. Hamesse et J. Meirinhos, dir., *Glossaires et lexiques médiévaux inédits: bilan et perspectives: actes du colloque de Paris*. Turnhout, Brepols; Porto, FIDEM, pp. i-xii.
- HAUGEARD, Philippe, « Traduction et essor de la littérature en langue française : l'état d'esprit des premiers auteurs de romans (xiie siècle) », in M. Lejbowicz, dir., *Une conquête des savoirs: les traductions dans l'Europe latine (fin du XIe siècle-milieu du XIIIe siècle): colloque organisé à la Fondation Singer-Polignac, le jeudi 27 novembre 2008*. Turnhout, Brepols, pp. 25-43.
- HERMAN, Jan (2005). « L'Orphelin de la famille: Le Paradigme de l'enfant/manuscrit trouvé dans le roman français du XVIIIe siècle ». *Eighteenth-Century Fiction*, 17, 3, pp. 311-329.
- HERMAN, Jan, HALLYN, Fernand et PEETERS, Kris, *Le topos du manuscrit trouvé: actes du colloque international, Louvain-Gand, 22-23-24 mai 1997*, Louvain, Peeters Publishers, 1999, 588 p.
- HEUSCH, Carlos (2012). « Présentation ». *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, 35, 1, pp. 9-26.
- HEUSCH, Carlos (2010). « Traductions et pouvoir d'Alphonse X à Alphonse XI : l'exemple de la fiction littéraire », *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, 33, 1, pp. 79-96.
- HOLLOWAY, R. Ross (2008). « Who Were the "Tribuni Militum Consulari Potestate?" ». *L'Antiquité Classique*, 77, pp. 107-125.
- HUCHET, Jean-Charles (1993). « La beauté littéraire dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure ». *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 36, 142, pp. 141-149.

- HUCHET, Jean-Charles (1984). *Le roman médiéval*. Paris, Presses universitaires de France.
- HUET, Gédéon (1916). « Fragments de la traduction néerlandaise en vers du "Roman de Troie" ». *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 77, 1, pp. 415-427.
- HUTCHEON, Linda (1988). *A Poetics of Postmodernism: History, Theory, Fiction*. Londres, Routledge.
- JAKOBSON, Roman (1959). « On Linguistic Aspects of Translation », in R. A. Brower, dir., *On Translation*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, coll. « Harvard Studies in Comparative Literature », pp. 232-239.
- JEANDILLOU, Jean-François (1994). *Esthétique de la mystification: tactique et stratégie littéraires*. Paris, Editions de Minuit.
- JEANDILLOU, Jean-François (2001). *Supercheries littéraires : La vie et l'œuvre des auteurs supposés. Nouvelle édition revue et augmentée / Préface de Michel Arrivé*. Genève, Droz.
- JENN, Ronald (2013). *La pseudo-translation, de Cervantès à Mark Twain*. Louvain, Peeters.
- JOYCE, Ellen (2005). « Scribal Performance and Identity in the Autobiographical Visions of Otloh of St. Emmeram (d. 1067) ». *Essays in Medieval Studies*, 22, 1, pp. 95-106.
- JUNG, Marc René (1996). *La légende de Troie en France au moyen âge: analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*. Bâle et Tübingen, Francke.
- KINGSLEY, Peter (1995). *Ancient philosophy, mystery, and magic: Empedocles and Pythagorean tradition*. Oxford, Clarendon Press et Oxford University Press.
- KINGSLEY, Peter (1999). *In the dark places of wisdom*. Inverness, Golden Sufi Center.
- LE GOFF, Jacques (1977). *Pour un autre Moyen Age: temps, travail et culture en Occident : 18 essais*. Paris, Gallimard.
- LEFEVERE, Andre (1982). « Mother Courage's Cucumbers: Text, System and Refraction in a Theory of Literature ». *Modern Language Studies*, 12, 4, pp. 3-20.
- LÉVY, Daniel (2017). *Fonctions de la pseudo-translation à l'aube des guerres civiles anglaises (1641-1642)*. Mémoire de maîtrise, Département des littératures de langue française, Université de Montréal.
- LOGIÉ, Philippe (1999). *L'Enéas, une traduction au risque de l'invention*. Paris, Champion.
- LOHMANN, Johannes (1965). *Philosophie und Sprachwissenschaft*. Berlin, Duncker & Humblot.
- LUSIGNAN, Serge (1986). *Parler vulgairement: les intellectuels et la langue française aux XIIIème et XIVème siècle*. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, coll. « Études Médiévales ».
- MARTENS, David (2010a). « Au miroir de la pseudo-translation. Ironisation du traduire et traduction de l'ironie ». *Linguistica Antverpiensia, New Series – Themes in Translation Studies*, 9, pp. 196-211.
- MARTENS, David (2010b). « De la mystification à la fiction. La poétique suicidaire de la fausse traduction », in S. Klimis, I. Ost et L. Van Eynde, dir., *Translatio in fabula : Enjeux d'une rencontre entre fictions et traductions*. Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, coll. « Collection générale », pp. 63-81.

- MARTENS, David et Beatrijs VANACKER (2013). « Scénographies de la pseudo-translation I. Enjeux littéraires d'un dispositif marginal ». *Les Lettres Romanes*, 67, 3-4, pp. 347-358.
- MARTIN, Jean-Pierre (1987). « Sur les prologues des chansons de geste : structures rhétoriques et fonctions discursives ». *Le Moyen Âge*, 93, 2, pp. 185-201.
- MASSE, Marie-Sophie (2003). « Quelques concordances entre le *Liet von Troie* et le manuscrit A1 du *Roman de Troie* ». *Romania*, 121, 481, pp. 218-236.
- MAYFIELD, DS (2018). *Variants of Rhetorical Ventriloquism*. Berlin, De Gruyter.
- MENEGALDO, Silvère (2011). « De la traduction à l'invention. La naissance du genre romanesque au XIIe siècle », in C. Galderisi et V. Agrigoroaei, dir., *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XIe-XVe siècles). Étude et répertoire*, vol. 1. Turnhout, Brepols, pp. 295-323.
- MERINO, Raquel et Rosa RABADÁN (2002). « Censored Translations in Franco's Spain: The TRACE Project — Theatre and Fiction (English-Spanish) ». *TTR: traduction, terminologie, rédaction*, 15, 2, pp. 125-152.
- MÉTOIS, Julie (2016). « La traduction du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien et ses liens avec le roman de Troie (Deux exemples du XIIIe s.) ». *Atlantide*, 2. Disponible à : <https://shs.hal.science/halshs-01272639> [consulté le 9 septembre 2022].
- MINOIS, Georges (2018). « Les sept arts libéraux au Moyen Âge », in M. Fournier, dir., *Les Grands Penseurs de l'éducation*. Auxerre, Éditions Sciences Humaines, coll. « Petite bibliothèque », pp. 15-18.
- MORA-LEBRUN, Francine (2008). « *Metre en romanz* : Les romans d'antiquité du xiii^e siècle et leur postérité (xiii^e-xiv^e siècle). Paris, Champion, coll. « Moyen Âge - Outils de synthèse ».
- PETIT, Aimé (2004). *L'anachronisme dans les romans antiques du XIIe siècle - le « Roman de Thèbes », le « Roman d'Énéas », le « Roman de Troie », le « Roman d'Alexandre »*. Paris, Champion.
- PETIT, Aimé (2001). « Les chefs-d'œuvre à l'épreuve de la traduction : Le Roman de Thèbes et le Roman d'Eneas ». *Le Moyen Âge*, CVII, pp. 481-502.
- POIREL, Dominique (2006). « Manuscrit médiéval et techniques de reconnaissance : les enjeux scientifiques ». *Le médiéviste et l'ordinateur*, 45. Disponible à : <http://lemo.irht.cnrs.fr/45/enjeux-scientifiques.htm> [consulté le 29 janvier 2023].
- POLLOCK-RENCK, Anneliese (2013). « The Prologue as Site of Translatio Auctoritatis in Three Works by Octovien de Saint-Gelais ». *Le Moyen Français*, 73, pp. 89-110.
- POPOVIČ, Anton (1976). *Dictionary for the analysis of literary translation*. Edmonton, University of Alberta Press.
- BRUCKER, Charles (1997). « Pour une typologie des traductions en France au XIVe siècle », in C. Brucker, dir., *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance: actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995*. Paris, Champion, pp. 63-79.
- PROSPERI, Valentina (2014). « The Trojan Chronicles of Dictys and Dares in the Early Italian Humanism: a Reassessment ». *Atlantide*, 2, pp. 1-10. Disponible à : <http://atlantide.univ-nantes.fr/The-trojan-Chronicles-of-Dictys> [consulté le 29 janvier 2023].

- PYM, Anthony (1998). *Method in Translation History*. Londres et New York, Routledge.
- PYM, Anthony (2015). « The Medieval Postmodern in Translation Studies », in A. Fuertes et E. Torres-Simón, dir., *And Translation Changed the World (and the World Changed Translation)*. Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, pp. 105-120.
- RICHÉ, Pierre (2015). « Les visions de Otloh de Saint-Emmeran ». *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2013, pp. 55-67.
- RIZZI, Andrea (2008). « When a text is both a pseudotranslation and a translation: The enlightening case of Matteo Maria Boiardo (1441-1494) », in A. Pym, M. Shlesinger et D. Simeoni, dir., *Beyond Descriptive Translation Studies: Investigations in homage to Gideon Toury*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, coll. « Benjamins Translation Library », pp. 153-162.
- ROBINSON, Douglas (1998). « Pseudotranslation », in M. Baker, dir., *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, 1ère édition. London et New York, Routledge, pp. 183-5.
- ROLLO, David (1995). « Benoît de Sainte-Maure's Roman de Troie: Historiography, Forgery, and Fiction ». *Comparative Literature Studies*, 32, 2, pp. 191-225.
- ROLLO, David (2000). *Glamorous sorcery: magic and literacy in the High Middle Ages*. Minneapolis, University of Minnesota Press, coll. « Medieval cultures ».
- SANTOYO, Julio-César (2012). « Seudotraducciones: pre-textos & pretextos de la falsificación », in J. Martínez, dir., *Mundus vult decipi: estudios interdisciplinarios sobre falsificación textual y literaria*. Madrid, Ediciones Clásicas, pp. 355-366.
- SCHAEFFER, Jean-Marie (1999). *Pourquoi la fiction?*. Paris, Seuil.
- SCHNEIDER, Jean (2001) « Ὁ Πόλεμος τῆς Τρωάδος (The War of Troy) κριτική ἔκδοση με εἰσαγωγή καὶ πίνακες, M. Papatomopoulos, E. M. Jeffreys ». *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 17, 1, pp. 93-102.
- SEGRE, Cesare (1976). « Critique textuelle, théorie des ensembles et diasystème ». *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, 62, 1, pp. 279-292.
- SHERWOOD, Will (2020). « Tolkien and the Age of Forgery: Improving Antiquarian Practices in Arda ». *Journal of Tolkien Research*, 11, 1. Disponible à : <https://scholar.valpo.edu/journaloftolkienresearch/vol11/iss1/4> [consulté le 20 novembre 2022].
- SIMON, Sherry (1989). « Conflits de juridiction : la double signature du texte traduit ». *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 34, 2, pp. 195-208.
- STOLL, Jessica (2015). « The Medieval French Lexicon of Translation ». *Neophilologus*, 99, 2, pp. 191-207.
- STOUT, Julien (2021). « Aux seuils du paratexte médiéval : les auteurs français et leur nom dans les inventaires aristocratiques de la fin du Moyen Âge », *Perspectives médiévales. Revue d'épistémologie des langues et littératures du Moyen Âge*, 42. Disponible à : <https://journals.openedition.org/peme/37905> [consulté le 6 février 2023].
- SULLIVAN, Penny (1985a). « Medieval Automata: The “Chambre De Beautés” in Benoît's Roman de Troie ». *Romance Studies*, 3, 2, pp. 1-20.

- SULLIVAN, Penny (1985b). « Translation and Adaptation in the Roman de Troie », in G. S. Burgess et R. A. Taylor, dir., *The Spirit of the court: selected proceedings of the Fourth Congress of the International Courtly Literature Society (Toronto 1983)*. Woodbridge et Suffolk, D.S. Brewer, pp. 350-359.
- SUNDERLAND, Luke (2018). « Emotions, History and Presence in Benoît de Sainte-Maure's Roman de Troie ». *Forum for Modern Language Studies*, 54, 4, pp. 443-464.
- SVENBRO, Anna (2018). « Jérôme, Augustin, Boèce. Prolégomènes à toute traduction médiévale qui voudra se présenter comme science ». *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, 41, 1, pp. 23-36.
- SVENBRO, Anna (2009). « Théoriser la traduction à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge. Quelques glissements sémantiques », in B. Bortolussi, M. Keller, S. Minon, L. Sznajder, dir., *Traduire, transposer, transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine*. Paris, Picard, coll. « Textes, images et monuments de l'Antiquité au Haut Moyen Âge », pp. 9-16.
- SWIFT, Helen (2021). « Late Medieval Precursors to the Novel: "aucune chose de nouvel" », in A. Watt, dir., *The Cambridge History of the Novel in French*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 19-37.
- SYROVY, Daniel (2020). « The Originals of the Original of Don Quixote: Translation and Pseudotranslation in the Spanish Libros de Caballerías », in N. Bachleitner, dir., *Literary Translation, Reception, and Transfer*. Berlin, De Gruyter, pp. 97-108.
- SYROVY, Daniel (2019). « Translation, Transmission, Irony: Benoît de Sainte-Maure and the Trope of the Fictional Source Text in Western Literature before Cervantes », in H. Bachleitner, A. Hölter, J. A. McCarthy, dir., *Taking Stock – Twenty-Five Years of Comparative Literary Research*. Leyde, Brill, série « Internationale Forschungen zur Allgemeinen und Vergleichenden Literaturwissenschaft » pp. 447-492.
- TOURY, Gideon (1995). *Descriptive Translation Studies – and beyond*. Amsterdam, John Benjamins.
- TOURY, Gideon (2012). *Descriptive Translation Studies – and beyond*, IIe édition. Amsterdam, John Benjamins.
- TOURY, Gideon (2005). « Enhancing Cultural Changes by Means of Fictitious Translations », in E. Hung, dir., *Translation and Cultural Change*. Amsterdam, John Benjamins Publishing, pp. 3-17.
- TOURY, Gideon (1984). « Translation, literary translation and pseudotranslation ». *Comparative criticism*, 6, pp. 73-85.
- TYMOCZKO, Maria (2005). « Trajectories of Research in Translation Studies ». *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 50, 4, pp. 1082-1097.
- TYMOCZKO, Maria (2009). « Why Translators Should Want to Internationalize Translation Studies ». *The Translator*, 15, 2, pp. 401-421.
- VANACKER, Beatrijs et Tom TOREMANS (2016). « Enjeux métafictionnels de la pseudo-traduction. Pour une lecture du soupçon ». *Interférences littéraires/Littéraire interferences*, 19, pp. 5-22.
- VICKERS, Brian (1989). *In Defence of Rhetoric*. Oxford et New York, Oxford University Press.

- WARD, John O. (2018). *Classical Rhetoric in the Middle Ages: The Medieval Rhetors and Their Art 400–1300, with Manuscript Survey to 1500 CE*. Leyde, Brill.
- WATIER, Louis (2017). « À l'encre sympathique : pseudotraduction et mémoire littéraire », *Canadian Review of Comparative Literature/ Revue Canadienne de Littérature Comparée*, 44, 4. Disponible à : <https://journals.library.ualberta.ca/crccl/index.php/crccl/article/view/29455> [consulté le 24 mars 2022].
- WATIER, Louis (2016). « La traduction fictive : motifs d'un topos romanesque ». *Interférences littéraires/Littéraire interferences*, 19, pp. 135-150.
- WATIER, Louis (2020). *La traduction fictive : motifs d'un topos romanesque*. Genève, Droz.
- WATIER, Louis (2019). « L'imaginaire philologique de la traduction : pseudo-traduction et redéfinition de la fiction au xvie siècle ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2018, 2 et 3. Disponible à : <https://journals.openedition.org/itineraires/4726> [consulté le 29 septembre 2022].
- WATIER, Louis (2018). « L'invention romanesque du manuscrit lacunaire : fiction philologique et innovations typographiques », in L. Dehondt, A. Duprat, I. Gayraud, C. Grall et C. Michel, dir., *Actes du 40e congrès de la SFLGC, Amiens, 26-28 novembre 2015*. Disponible à : <https://sflgc.org/acte/louis-watier-linvention-romanesque-du-manuscrit-lacunaire-fiction-philologique-et-innovations-typographiques/> [consulté le 13 avril 2020].
- WATSON, Nicholas, « Theories of Translation », in R. Ellis, dir., *The Oxford History of Literary Translation in English*, Volume 1: to 1550. Oxford, Oxford University Press, pp. 71-92.
- WAUGH, Patricia (1984). *Metafiction: The Theory and Practice of Self-conscious Fiction*. Londres, Routledge.
- ZEITLIN, Froma I. (2013). « FIGURE: EKPHRASIS* ». *Greece & Rome*, 60, 1, pp. 17-31.
- ZETHSEN, Karen (2007). « Beyond Translation Proper—Extending the Field of Translation Studies ». *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 20, 1, pp. 281-308.
- ZHANG, Daozhen (2015). « How Is a Pseudo-Translation Manipulated? A Critical Look at the Production of Carl Weter's Educational Law », in L. Ko, dir., *Translation and Cross-Cultural Communication Studies in the Asia Pacific*, Leyde, Brill, coll. « Approaches to Translation Studies » pp. 153-166.
- ZINK, Michel (2011). « Préface », in C. Galderisi et V. Agrigoroaei, dir., *Translations médiévales: cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XIe-XVe siècles) : étude et répertoire*, vol. 1. Turnhout, Brepols, pp. 9-11.
- ZINK, Michel (1981). « Une mutation de la conscience littéraire : le langage romanesque à travers des exemples français du XIIe siècle ». *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 24, 93, pp. 3-27.

Illustrations

- BNF ESSENTIELS. *Roman de Brut*. Disponible à : <https://essentiels.bnf.fr/fr/image/f8f9015a-4aa5-4cb1-838a-d983b0b1607e-roman-brut-3> [consulté le 3 février 2023].

- BNF – GALLICA. *Marcus Tullius Cicero, De inventione — Rhetorica ad Herennium, folio 47r*. Disponible à <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10546175v/f99.item> [consulté le 3 février 2023].
- BOILEAU, Nicolas (2017). « Un grimoire dans une armoire ? Ou de l'utilité de perdre, parfois, des livres ». *DYPAC*. Disponible à : <https://dypac.hypotheses.org/382> [consulté le 3 février 2023].
- CERRITO, Stefania (2014). « Come beste esteit peluz – L'image du Sagittaire dans les différentes versions de la légende de Troie au Moyen Âge », in C. Connochie-Bourgne, dir., *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », pp. 69-82. Disponible à : <http://books.openedition.org/pup/4197> [consulté le 2 février 2023].
- LEGENDRE, Agathe (2021). *Le mobilier funéraire d'Hector de Troie dans les enluminures médiévales : entre traditions et merveilles*. Mémoire de maîtrise, Département des sciences historiques, Université Laval. Disponible à : <http://hdl.handle.net/20.500.11794/69525> [consulté le 27 décembre 2022].
- LIBRAIRIE DU CARDINAL (ABEBOOKS). *Le Troubadour. Poésies Occitaniques du XIIIe Siècle traduites et publiées par Fabre d'Olivet*. Disponible à : <https://archive.is/iadYL> [consulté le 3 février 2023].
- LIBRARY OF CONGRESS. *Image 114 of Various Writings by Othlo*. Disponible à : https://www.loc.gov/resource/gdcwdl.wdl_14713/?sp=114 [consulté le 31 janvier 2023].
- TRINITY COLLEGE DUBLIN. *St. Mary's Abbey manuscript. Folio 15r-27r: Dares Phrygius, De excidio Troiae historia*. Disponible à : <https://digitalcollections.tcd.ie/concern/works/rv042v953> [consulté le 31 janvier 2023].

Annexes

Annexe A – Table des références dans le *Roman de Troie*

Les citations sont regroupées en trois catégories : attesté, non-attesté et complexe. La catégorie des citations complexes regroupe celles qui se rapportent à un élément effectivement présent dans la source mentionnée mais comportant des modifications légères ou substantielles ainsi que celles qui se retrouvent dans des passages de transition annonçant ou mettant fin à un épisode mélangeant des éléments attestés dans les sources et des développements inédits.

terme	vers	fait référence à	attesté?
<i>estoire</i>	198	Darès	complexe
<i>Escriz</i>	312	Darès	complexe
<i>Livres</i>	494	Darès	non
<i>Daires</i>	538	Darès	oui
<i>Escriz</i>	551	Darès	non
<i>grant traitié</i>	648	Dictys	complexe
<i>Ditis</i>	649	Dictys	complexe
<i>Livre</i>	712	Benoît ?	auto-référence
<i>Livre</i>	1645	Darès	non
<i>Autors</i>	2035	Darès	non
<i>Autors</i>	2078	Darès	complexe
<i>Escriz</i>	2106	Darès	complexe
<i>com jo truis</i>	2833	Darès	complexe
<i>al vilain</i>	2843	<i>sagesse populaire</i>	-
<i>Livre</i>	2850	Darès	complexe
<i>Estoire</i>	2860	Darès	complexe
<i>Escriz</i>	2959	Darès	complexe
<i>cler lisant</i>	2993	inconnu	pas dans Darès
<i>Daires</i>	3119	Darès	non
<i>autors</i>	3144	Darès	oui
<i>Daires</i>	3145	Darès	oui
<i>Autor</i>	3990	Darès	oui
<i>Letre</i>	4220	Darès	oui
<i>Autor</i>	4257	Darès	oui
<i>estoire de la geste</i>	4273	Darès	non
<i>li autor</i>	4856	Darès (et Dictys?)	non
<i>Beneeiz</i>	5093	Benoît	auto-référence

<i>Daires</i>	5094	Darès	complexe
<i>Estoire</i>	5118	Darès	oui
<i>Darès</i>	5201	Darès	non
<i>Escrit</i>	5290	Darès	complexe
<i>Escriz</i>	5296	Darès	oui
<i>Daires</i>	5442	Darès	complexe
<i>Livres</i>	5482	Darès	complexe
<i>Escriz</i>	5495	Darès	non
<i>Daires</i>	5510	Darès	oui
<i>Letre</i>	5673	Darès	complexe
<i>autors</i>	5698	Darès	oui
<i>Estoire</i>	6040	Darès	oui
<i>Livres</i>	6220	Darès	non
<i>Autor</i>	6229	Darès	non
<i>Darès</i>	6527	Darès	oui
<i>com nos lison</i>	6955	Darès	oui
<i>Escriz</i>	7101	Darès	non
<i>Daire</i>	8842	Darès	non
<i>Livres</i>	9304	Darès	non
<i>Darès</i>	10011	Darès	non
<i>Estoire</i>	10164	Darès	oui
<i>ço truis lisant</i>	10376	Dictys	oui
<i>li vilains</i>	10393	<i>sagesse populaire</i>	-
<i>Livre</i>	10556	Darès	oui
<i>Livre</i>	10868	Darès	non
<i>estoire Daire</i>	11094	Darès	non
<i>Autor</i>	11171	Darès	oui
<i>Daires</i>	12160	Darès	non
<i>Escriz</i>	12423	Darès	non
<i>estoire, Daire</i>	12440	Darès	non
<i>Estoire</i>	12719	Darès	oui
<i>Daires</i>	12720	Darès	oui
<i>Estoire</i>	12780	Darès	oui
<i>écriture</i>	13364	<i>inconnu</i>	non
<i>ço que nos lison</i>	13400	<i>inconnu</i>	non
<i>Salemon, escrit</i>	13471	Proverbes	oui

<i>Daire</i>	14094	Darès	non
<i>Escrit</i>	14383	Darès	non
<i>ço truis lisant</i>	14395	Darès	oui
<i>Autor</i>	14572	Darès	oui
<i>Autor</i>	14602	Darès	oui
<i>Livres</i>	14766	Darès	non
<i>Daviz</i>	14776	Psaumes	oui
<i>traite li Mecinaus</i>	14900	<i>livre de médecine</i>	source fictive
<i>Livres</i>	14957	Darès	non
<i>Daires</i>	15200	Darès	oui
<i>Escriz</i>	16258	Darès	non
<i>Daire</i>	16262	Darès	oui
<i>Plines</i>	16541	Pline l'Ancien	oui
<i>Escriture</i>	16630	Darès	oui
<i>Estoire</i>	16682	Darès	non
<i>Estoire</i>	16028	Darès	oui
<i>Estoire</i>	17336	Darès	non
<i>Livre</i>	17518	Darès	non
<i>Escrit</i>	18969	Darès	non
<i>Daire</i>	18970	Darès	non
<i>Daires</i>	19082	Darès	non
<i>Estoire</i>	19205	Benoît	auto-référence
<i>Livre</i>	19392	Darès	non
<i>ço truis lisant</i>	19952	Darès	oui
<i>Escrit</i>	20009	Darès	oui
<i>Daires</i>	20034	Darès	oui
<i>Daires</i>	20151	Darès	oui
<i>Livres</i>	20572	Darès	oui
<i>Daire</i>	21187	Darès	oui
<i>Daire</i>	21419	Darès	non
<i>Escriz</i>	21549	Darès	non
<i>Letre</i>	21552	Darès	non
<i>Estoire</i>	21617	Darès	non
<i>Escriz</i>	22316	Darès	oui
<i>ço truis lisant</i>	22587	Darès	oui
<i>Estoire</i>	23126	Darès	complexe

<i>Letre</i>	23128	Darès ?	non
<i>letre</i>	23141	<i>traité de géographie</i>	source fictive
<i>Letre</i>	23160	Darès?	non
<i>Traitié</i>	23302	<i>traité de géographie</i>	source fictive
<i>Livre Historial</i>	23303	<i>traité de géographie</i>	source fictive
<i>que nos trovons lisant</i>	23306	<i>traité de géographie</i>	source fictive
<i>autor</i>	23310	<i>traité de géographie</i>	source fictive
<i>Autor</i>	23680	Darès	oui
<i>com nos lisons</i>	23697	Darès	non
<i>Darès</i>	23810	Darès	oui
<i>Estoire</i>	24252	Darès	non
<i>truis escrit lisant</i>	24353	Darès	oui
<i>Escriz</i>	24364	Darès	non
<i>Ditis, Daire</i>	24395	Dictys, Darès	complexe
<i>Autors</i>	24422	Dictys	complexe
<i>Estoire</i>	24740	Dictys ou Darès	oui (à Darès)
<i>Ditis</i>	25338	Dictys	non
<i>Ditis</i>	25614	Dictys	complexe
<i>Daires e Ditis</i>	25988	Darès et Dictys	seulement Dictys
<i>Autor</i>	26106	Dictys ou Darès	non
<i>Ditis e Daire</i>	26144	Dictys et Darès	oui
<i>Daire</i>	26246	Darès	oui
<i>Ditis</i>	26306	Dictys	oui
<i>Ditis</i>	26567	Dictys	oui
<i>ço lison</i>	26578	Dictys	non
<i>Escriz</i>	27102	Dictys	oui
<i>ço truis lisant</i>	27171	Dictys	oui
<i>Ditis</i>	27273	Dictys	non
<i>que nos lisons</i>	27439	Dictys	non
<i>com nos lison</i>	27464	Dictys	complexe
<i>Ditis</i>	27556	Dictys	complexe
<i>ço lison</i>	27569	Dictys	oui
<i>ço truis</i>	27622	Dictys	non
<i>Escrit</i>	27670	Dictys	complexe
<i>Letre</i>	27757	Dictys	non
<i>Ditis</i>	27985	Dictys	non

<i>Ditis</i>	28043	Dictys	oui
<i>Autor</i>	28075	Dictys	oui
<i>Letre</i>	28208	Dictys	non
<i>Autor</i>	28226	Dictys	non
<i>Ditis</i>	28230	Dictys	non
<i>Ditis</i>	28277	Dictys	oui
<i>Ditis</i>	28424	Dictys	oui
<i>Autors</i>	28518	Dictys	oui
<i>Autors</i>	28712	Dictys	non
<i>com jo truis</i>	29057	Dictys	oui
<i>Ditis</i>	29537	Dictys	oui
<i>Livres</i>	29576	Dictys	oui
<i>com nos lison</i>	29595	Dictys	non
<i>Ditis</i>	29764	Dictys	oui